H

HISTOIRE NATURELLE

DES VÉGÉTAUX.



18

HI

C

Avr
Li
pe
m
de
na
sy
fa

Par J.

Et pa
Scie
Bot

DE

Chez

HISTOIRE NATURELLE DES VÉGÉTAUX,

CLASSÉS PAR FAMILLES,

Avec la citation de la classe et de l'ordre de Linné, et l'indication de l'usage qu'on peut faire des plantes dans les arts, le commerce, l'agriculture, le jardinage, la médecine, etc. *des figures dessinées d'après nature*, et un *GENERA* complet, selon le système de *Linné*, avec des renvois aux familles naturelles de *A. L. de Jussieu.*

Par J. B. LAMARCK, de l'Institut national de France, et professeur au Muséum d'Hist. naturelle;

Et par B. MIRBEL, membre de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Paris; professeur de Botanique à l'Athénée de Paris.

TOME XI



DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

A PARIS,

Chez DETERVILLE, rue du Battoir, n° 16.

AN XI — 1803.



HISTOIRE NATURELLE DES PLANTES.

SUITE DES LÉGUMINEUSES.

LXVIIe GENRE.

POIS, *Pisum*. Linn. Juss. Lam. (*Diadelphie-décandrie*. L.)

Caractère générique. Calice en cloche, à cinq découpures, dont deux supérieures plus courtes ; étendard plus grand que les ailes et la carêne ; style triangulaire, creusé inférieurement en forme de carêne ; stigmate velu ; gousse oblongue renfermant plusieurs semences globuleuses, et munies d'un ombilic arrondi.

On compte cinq ou six espèces de pois, qui croissent dans nos contrées ; ce sont des plantes herbacées à tige grimpante et droite, à stipules grandes et

à fleurs, sur des pédoncules axillaires biflores ou multiflores.

Le pois cultivé, (*pisum arvense*, Linn.) est une plante dont les feuilles sont terminées par des vrilles qui servent à la plante pour se soutenir. Elles sont accompagnées de stipules crénelées. Aux aisselles des feuilles naissent les pédoncules chargés d'une ou plusieurs fleurs. Il leur succède des gousses à-peu-près cylindriques, pointues aux deux bouts, et qui renferment des semences arrondies. Par la culture on a obtenu une grande quantité de variétés de cette espèce de pois, ainsi que du pois cultivé (*pisum sativum*, Linn.). On sème les pois dans une terre légère, et il est à propos de ne leur faire occuper la même terre que de loin en loin. Ils viennent à merveille dans une terre neuve; mais les engrais qui aident à faire fructifier les autres légumes, lorsque la terre se trouve fatiguée, leur sont nuisibles, bien loin de leur être avan-

tageux. Ce légume est cultivé dans tous nos pays et presque aussi commun que le froment. C'est un mets nourrissant et fort recherché au commencement de la saison. Les pois secs se mangent cuits de beaucoup de manières. Pendant qu'ils sont verts, ils ont une vertu laxative. Etant séchés, ils deviennent venteux et difficiles à digérer; en général, le bouillon de pois adoucit les âcretés de la poitrine et appaise la toux.

Pisum vient, suivant Lemery, d'un mot grec, qui signifie *tomber*. Isidore prétend qu'il vient de celui de la ville de Pise.

LXVIIIe GENRE.

OROBE, *Orobus*. Linn. Juss. Lam. (*Diadelphie-décand*. Voy. 3e vol.)

LXIXe GENRE.

VESCE, *Vicia*. Linn. Juss. Lam.
(*Diadelphie-décandrie.*)

Caractère générique. Calice en tube, à cinq divisions ou à cinq dents, dont les supérieures plus courtes; style filiforme, presqu'horizontal ou formant un angle droit avec l'ovaire, velu supérieurement et inférieurement à son sommet; gousse oblongue, polysperme: semences arrondies, ombilic latéral quelquefois linéaire.

On compte dix-huit espèces dans ce genre de plantes, qui croissent dans les climats temperés. Ce sont des herbes à tige droite ou grimpante, souvent grêle. Leurs feuilles sont ailées et garnies de folioles nombreuses; les stipules qui les accompagnent sont petites. Leurs fleurs portées sur des pédoncules axillaires sont disposées en épis ou sessiles.

La vesce cultivée, (*vicia sativa*, L.) est une plante annuelle, qui s'élève à

un ou deux pieds de hauteur. Ses tiges sont anguleuses, velues et creuses. Ses feuilles sont ailées; le pétiole commun est terminé en vrille. Ses fleurs de couleur bleue ou purpurine, sont sessiles et se changent en une gousse qui se tient droite; elle renferme plusieurs semences rondes et noires. Cette plante est fort estimée en économie rurale; elle est regardée comme avantageuse aux terres qui la portent. Plusieurs personnes assurent que les espèces cultivées tiennent lieu d'un puissant amendement aux bonnes terres où on le sème. Elles attribuent cet effet à l'étalage des plantes, qui, couvrant beaucoup la terre, étouffent les herbes nuisibles pour les récoltes de graines. On voit des cultivateurs semer de la vesce pour l'abandonner en verd à leurs chevaux, qui la pâturant pendant tout l'été, fument encore la terre; et en la donnant tous les jours pour toute nourriture à de jeunes cochons, ils profitent extrêmement vite.

Cette plante se multiplie de graine, on la sème ordinairement au printemps; il seroit plus avantageux de la semer en automne, comme on le pratique dans plusieurs provinces méridionales. Miller pense même qu'il vaut mieux faire cette semaille dès que la graine est mûre, afin que levant promptement, elle se trouve vigoureuse aux approches de l'hiver, et plus en état de résister au froid que celle qu'on aura semée plus tard en automne. Ces plantes vigoureuses fourniront, dit-il, de l'herbe dans un temps où le fourrage verd sera encore rare, et si on les laisse pour graines, elles fleuriront de bonne heure, ensorte que leur graine aura tout le temps de se perfectionner et que l'on pourra profiter de la belle saison pour le serrer. Une pièce de vesce rend une grande quantité de fourrage dans un bon terrein. Ellis remarque que ce fourrage verd procure beaucoup de lait aux vaches, et donne lieu de les tenir à l'éta-

ble, sans préjudice pour elles dans les grandes chaleurs.

Vicia, du mot latin *vincire*, qui signifie *lier*, parce que la vesce semble lier et serrer par le moyen de ses vrilles les plantes voisines.

LXXe GENRE.

FÈVE, *Faba*. Juss. *Vicia*. Linn.
(*Diadelphie-décandrie*.)

Caract. générique. Calice à cinq divisions; étendard plus long que les ailes et la carêne; gousse oblongue, coriace, un peu renflée, à deux ou quatre graines, longues, grandes et munies d'un ombilic au bout par lequel elles sont attachées.

La tige des fèves est droite, les feuilles sont ailées et les folioles sont disposées sur deux ou trois rangs. Les vrilles qui les terminent sont très-petites.

La fève ordinaire (*vicia faba*, Lin.) est une plante cultivée dans toutes les

parties de la France. Sa racine est un peu coudée à sa base, ses tiges sont hautes d'environ trois pieds, carrées, et creuses en dedans. Les feuilles sont ailées et les folioles arrondies, un peu épaisses, bleuâtres, veinées et lisses. Les fleurs sont de couleur blanche et marquées de taches noires. Il leur succède des gousses longues, relevées, charnues, et renfermant des graines applaties et ombiliquées à l'endroit où elles sont attachées à leur gousse. Dans quelques parties de la France, cette graine sert à la nourriture des hommes, et sur mer les matelots en font grand usage. Elles sont venteuses, indigestes étant vertes, et fournissent une nourriture peu délicate aux environs de Paris; mais dans les pays méridionaux, elles ont un bien meilleur goût. Isidore prétend qu'elles ont été le premier légume dont les hommes ont fait usage. Pline dit qu'on a essayé d'en faire du pain. On emploie en médecine toutes les parties

de la plante. Les Egyptiens ont regardé les fèves comme impures et comme le symbole de la mort; et les prêtres croyant, d'après Pythagore, que les ames des morts résidoient dans le fruit, s'en abstenoient.

LXXIe GENRE.

LENTILLE, *Ervum*. L. Juss. Lam.

(*Diadelphie-décandrie.*)

Caractère générique. Calice à cinq divisions presqu'égales, dans la longueur de la corolle ; étendard plus grand que les ailes qui sont plus longues que la carène ; stigmate glabre, gousse oblongue, comprimée ou cylindrique, bosselée par la saillie des semences qui sont au nombre d'une à quatre.

On connoît six espèces de lentilles qui croissent toutes en Europe, et dont plusieurs sont cultivées pour la nourriture des hommes et des animaux. Ce sont des plantes herbacées à tige droite,

grêle. Leurs feuilles sont ailées et accompagnées de petites stipules. Les fleurs sont portées sur des pédoncules axillaires.

La lentille cultivée (*ervum lens*, L.) est une plante qui s'élève à un pied de hauteur environ ; ses feuilles sont composées de dix à douze folioles oblongues ou lancéolées, petites, un peu velues, portées sur un pétiole commun qui se termine en vrille. Les pédoncules sont grêles, axillaires, et portent deux ou trois fleurs blanchâtres, dont l'étendard est large, arrondi, un peu rayé de bleu. Les fruits qui leur succèdent, sont de petites gousses renfermant des graines que tout le monde connoît, et qui sont d'un très-grand usage dans les cuisines; mais elles nous incommodent quelquefois. Plusieurs médecins en défendent l'usage, soit comme aliment, soit comme remède. La farine des lentilles est une des quatre farines résolutives, et l'on sait que la purée est as-

sez nourrissante. Il paroît qu'anciennement on en faisoit un très-grand cas. Athenée, liv. IV. chap. 18, fait dire aux stoïciens, *que le sage faisoit tout bien et qu'il assaisonnoit parfaitement les lentilles.* Actuellement encore, on en fait une grande consommation dans les îles de l'Archipel et dans les parties méridionales de l'Europe. On use avec succès de la décoction légère de ce légume pour bassiner le visage dans la petite vérole, lorsque les boutons commencent à n'être plus enflammés; et bue chaude avec autant de bon vin vieux, elle est très-bonne pour faciliter l'irruption de cette maladie. Ce végétal demande une terre qui ne soit ni trop grasse, ni trop maigre, et donne du fruit en abondance; il y a quelques cultivateurs qui l'emploient à augmenter le fourrage d'hiver.

Ervum, mot corrompu d'*orobus*.

LXXIIe GENRE.

POIS-CHICHE, Garvanche ; *Cicer.* L. J. Lam. (*Diadelphie-décand.* L.)

Caractère générique. Calice presque aussi long que la corolle, et à cinq découpures, dont quatre supérieures penchées sur l'étendard qui est grand, et une inférieure située sous la carène qui est très-petite ; la gousse est rhomboïdale, renflée, et contient ordinairement deux graines.

Le pois-chiche ordinaire (*cicer arietinum*, Linn.) est une plante herbacée, qui s'élève à un pied ou un pied et demi de hauteur. Ses feuilles sont ailées avec une impaire, les folioles sont ovales, dentées sur leurs bords, et au nombre de onze à quinze. Toute la plante est un peu velue ; ses fleurs sont blanches ou d'un pourpre violet, et les gousses qui leur succèdent, sont renflées et contiennent deux graines, qui

ont une figure approchant de la tête du bélier. Dans les pays méridionaux cette plante est très-cultivée, on en mange les fruits comme ceux du haricot, des lentilles, &c. Comme il a un goût approchant de celui du café, quelques limonadiers le mêlent avec lorsqu'il est grillé. Pendant les chaleurs et dans un temps sec, on apperçoit au sommet des poils dont la plante est hérissée, un globule transparent qui contient, selon l'observation de Deyeux, un acide oxalique pur et à nu.

Cicer, quelques auteurs prétendent qu'il vient d'un mot grec, qui signifie *force*.

HUITIÈME SECTION.

Corolle irrégulière, papilionacée; dix étamines, diadelphes; gousse articulée; articulations monospermes; herbes ou arbrisseaux, plus rarement arbres; feuilles simples ou ternées, ou plus souvent ailées avec impaire; stipules distinctes du pétiole.

LXXIIIe — LXXVe G^{RES}.

SCORPIURUS. L. Juss. Lam. (*Diadelphie-décandrie.*)

ORNITHOPUS. L. Juss. Lam. (*Diadelphie-décandrie.*)

HIPPOCREPIS. L. Juss. Lam. (*Diadelphie-décandrie.* Voy. 3e vol.)

LXXVIe GENRE.

CORONILLE, *Coronilla*. L. Juss. Lam. (*Diadelphie-décandrie*. L.)

Caractère générique. Calice fort court, en cloche, à cinq dents, dont deux supérieures rapprochées, trois inférieures plus petites; étendard à peine plus long que les ailes; fruit oblong, souvent articulé, articulations distinctes et réunies par des étranglemens plus ou moins alongés.

Ce genre de plantes comprend environ douze espèces, qui croissent presque toutes dans les parties méridionales de la France et de l'Europe. Ce sont des herbes ou des sous-arbrisseaux, à feuilles ailées avec une impaire. Leur fleurs sont portées sur des pédoncules axillaires ou terminaux, et réunies en assez grand nombre en ombelles.

La coronille des jardins, vulgairement séné bâtard, *securidaca*, (*coro-*

nilla emerus, Linn.) est un joli petit arbrisseau garni de beaucoup de feuilles d'un beau verd, et qui s'élève à la hauteur de trois à cinq pieds, sur des tiges foibles ou imparfaitement droites. Il a des feuilles alternes, composées de cinq à sept folioles vertes, un peu en cœur et portées sur un pétiole commun. Les fleurs sont jaunes, rougeâtres ou comme tachées de sang sur le dos de leur pavillon. Les gousses sont grêles, cylindriques, à articulations peu apparentes. Cet arbrisseau croît naturellement dans les provinces méridionales de la France. Dans nos climats, on le cultive pour l'ornement des jardins, il croît promptement, et résiste à la rigueur de nos hivers. Il conserve ses feuilles jusqu'aux gelées. Il n'exige aucune culture particulière, et réussit dans presque tous les terreins. Depuis le mois de mai jusqu'en octobre, il est presque toujours chargé de fleurs.

Coronilla, diminutif de *corona*, ainsi

RELLE
un joli petit
oup de feuil-
ui s'élève à la
eds, sur des
nent droites.
composées de
, un peu en
ble commun.
ugeâtres ou
e dos de leur
grêles, cy-
peu appa-
t naturelle-
éridionales
nats, on le
es jardins,
iste à la ri-
nserve ses
n'exige au-
éussit dans
uis le mois
st presque

rona, ainsi

nommé à cause de la disposition des fleurs.

LXXVIIe GENRE.

SAINFOIN, *Hedysarum*. L. Juss. Lam. (*Diadelphie-décandrie*. L.)

Caractère générique. Calice à cinq découpures, persistant; carêne transversalement obtuse; gousse formée d'articulations orbiculaires et comprimées.

Les plantes qui composent ce genre sont ordinairement herbacées, rarement suffrutescentes. Elles ont des feuilles simples, deux à deux, trois à trois ou ailées avec impaire. Leurs fleurs sont ordinairement disposées en épi ou en panicule, rarement axillaires et portées sur des pédoncules; leur forme, ainsi que celle des fruits, est très-variable dans les différentes espèces. Ce genre est fort nombreux, on pourroit le diviser et rétablir les genres de Tourneforts.

Le sain-foin ordinaire (*hedysarum onobrychis*, Linn.) est une plante qui pousse plusieurs tiges à la hauteur d'un pied ; ses feuilles sont vertes en dessus, blanchâtres et velues en dessous, et leurs folioles ovales, alongées, sont en très-grand nombre sur le même pétiole. Ses fleurs de couleur rougeâtre sont disposées en épi au sommet des tiges. Il leur succède de petites gousses épineuses, et marquées de sillons très-proéminens ; la graine qu'elles renferment a la forme d'un rein. On obtient avec cette plante un très-bon fourrage pour engraisser les chevaux ; il suffit qu'ils en aient à moitié autant que de foin ordinaire. Lorsque le sain-foin n'est pas bien sec, il est nuisible aux bestiaux ; lors même qu'il est sec, il ne faut leur en donner que modérément, et les y accoutumer peu à peu. Cette herbe ne donne pas au lait l'odeur forte que des trèfles lui communiquent. On doit avoir attention de ne pas la semer dans des

plants d'arbres, sur-tout lorsqu'ils sont très-jeunes. Elle porte un préjudice considérable aux uns et aux autres. Ses feuilles séchées avec soin, ont l'odeur du thé verd, et se contournent de même. Sa graine est une bonne nourriture pour les poules. On assure qu'elle les échauffe et les fait pondre plus souvent.

Le sain-foin oscillant (*hedysarum girans*, Linn.) est une plante qui croît au Bengale dans les lieux humides et argileux. Depuis deux ans, elle est dans les serres du Museum de Paris, où elle s'élève à la hauteur de deux ou trois pieds. Ses feuilles portées sur un assez long pédoncule, sont composées de trois folioles, dont une grande, ovale, alongée, entière sur ses bords, verte en dessus, blanchâtre en dessous, et deux petites opposées et situées un peu au-dessous de la grande foliole. Les fleurs sont en épis, sur des pédoncules axillaires il leur succède des gousses très-applaties, munies d'un rebord égal sur

l'un des côtés, et de crénelures de l'autre : cette plante est fort remarquable par les mouvemens continuels que ses folioles exécutent. Voici à ce sujet les observations de M. Broussonnet. « Aucune partie de cette plante ne donne » des signes d'irritabilité quand on la » pique. Dans la journée, la foliole du » milieu est étendue horizontalement » et est immobile. Dans la nuit elle se » recourbe et vient s'appliquer sur les » branches : les folioles latérales sont » toujours en mouvement, portées alternativement vers le haut et vers le » bas. Toute l'action du mouvement est » dans le pétiole qui paroît se contourner. Ces folioles décrivent un arc de » cercle aux Indes; deux minutes suffisent pour faire exécuter aux folioles » tout leur mouvement; cette même » plante, dans nos serres, se remue » bien moins promptement. Le mouvement qui porte les folioles en bas est » plus prompt que celui qui les fait

» aller en haut. Le mouvement en bas » s'exécute quelquefois par interruption, celui d'en haut est toujours uniforme. Le plus souvent, chaque foliole se meut dans un sens opposé, » c'est-à-dire, que l'une est tournée en » bas, quand l'autre regarde en haut : » quelquefois l'une des folioles est stable, tandis que l'autre se remue ; ce » mouvement est si naturel, que si l'on » vient à l'interrompre en fixant une » des folioles, il recommence dès que » l'obstacle est levé. Le mouvement » n'a plus lieu dès que les grandes folioles sont agitées par le vent. Quand le » soleil est très-chaud, les folioles se » meuvent d'une manière plus sensible, sur-tout avec un peu d'humidité » dans l'air. Ce mouvement paroît nécessaire à cette plante, car dès qu'elle » a poussé les premières feuilles, il » commence à avoir lieu et il se continue même pendant la nuit. C'est dans » le moment que la plante est le plus

» chargée de fleurs, et que la féconda-
» tion a lieu, que les folioles sont beau-
» coup plus agitées. Dès que le temps
» de la génération est passé, les folioles
» cessent de se mouvoir; on sait que
» les sensitives ne sont plus sensibles
» après ce temps, et que les pétales de
» plusieurs plantes ne se referment
» plus périodiquement. Ce mouvement
» d'oscillation est tellement naturel au
» sain-foin oscillant, qu'il a lieu pen-
» dant deux ou trois jours sur les folio-
» les d'une branche qu'on a coupée et
» qui a été mise dans l'eau, et qu'il s'exé-
» cute même pendant quelque temps
» encore sur les feuilles des rameaux
» qu'on a séparés de la plante, et qu'on
» n'a point mis dans l'eau. Ce phéno-
» mène est trop extraordinaire, pour
» n'avoir pas été observé par les In-
» diens. On sait que ces peuples se li-
» vrent beaucoup à la connoissance des
» plantes; mais comme ils sont supers-
» titieux, le phénomène en question

» est devenu pour eux l'objet d'un culte
» particulier. Ils cueillent à un certain
» jour de l'année, qu'ils nomment *lu-*
» *nichar*, deux folioles latérales, dans
» l'instant où elles sont le plus rappro-
» chées, ils les pilent en y joignant la
» langue d'une espèce de chouette; et
» l'amant plein de foi, croit avec cette
» préparation se rendre favorable l'ob-
» jet de son amour «. On peut encore
dans ce moment voir le sain-foin oscillant dans les serres du Museum d'histoire naturelle; mais comme cette plante ne donne pas de graines, il est à craindre que dans quelque temps on la perde.

Hedysarum, ce nom peut signifier en grec, odeur douce.

LXXVIIIe ET LXXIXe G^{RES}.

ÆSCHYNOMÈNE. Linn. Juss. Lam. (*Diadelphie-décandrie.*)

DIPHYSA. Jacq. J. Lam. (*Diadelphie-décandrie.* Voy. 3e vol.)

NEUVIÈME SECTION.

Corolle irrégulière papilionacée ; dix étamines souvent diadelphes. Fruit le plus souvent légumineux, uniloculaire, ordinairement monosperme, et ne s'ouvrant point ; arbres ou arbrisseaux ; feuilles ordinairement ailées avec impaire ; stipules distinctes du pétiole, caduques.

LXXXe GENRE.

COUMAROU, COUMAROUNA. Aubl. Juss. (*Monadelphie-octandrie.*)

Caractère générique. Calice coriace et à trois lobes, dont les deux supérieurs fort larges, concaves, et l'inférieur très-court et obtus ; pétales cinq, attachés sur la paroi interne et inférieure du calice, trois

sont relevés, larges, marqués de veines violettes, et deux sont inclinés et plus courts; huit étamines réunies en un seul paquet à leur base, libres à leur sommet; un ovaire supérieur, oblong, comprimé, et qui se change en une gousse ovale, oblongue, pointue, charnue, contenant une graine d'une odeur aromatique, qui approche de celle des amandes amères.

Le coumarou odorant (*coumarouna odorata*, Aubl.) est un arbre de l'Amérique méridionale, qui s'élève jusqu'à quatre-vingts pieds de hauteur, et dont le tronc lisse, de couleur blanchâtre, a trois ou quatre pieds de diamètre. Son bois est compacte, dur, blanc à l'extérieur, et de couleur brune intérieurement. Ses branches sont rameuses, tortueuses, et s'étendent en tout sens. Les feuilles sont alternes, ailées et composées de deux ou trois folioles de chaque côté; ces folioles sont alternes, entières, pointues et lisses. Il a des fleurs d'un pourpre violet, et disposées en grappes axillaires et terminales. Au-

blet a trouvé cet arbre à la Guiane, dans le pays de Galibi. Les habitans de ces climats lui donnent le nom du gayac, et l'emploient aux mêmes usages. Ils préservent leurs armoires en y mettant les amandes de cet arbre et leur communiquent une bonne odeur. Les naturels du pays en forment des chapelets pour se parfumer.

LXXXIIe — LXXXIXe Gres.

DALBERGIA. L. *suppl.* Juss. Lam. (*Diadelphie-octandrie.*)

AMERIMNON. Brown. Jacq. Juss. (*Monadelphie-décandrie.*)

GALEDUPA. Lam. J. (*Diadelphie-décandrie.*)

ANDIRA. Lam. Juss. (*Diadelphie-décandrie.*)

GEOFFRÆA. Jacq. L. Juss. (*Diadelphie-décandrie.*)

DEGUELIA. Aubl. Juss. Lam. (*Diadelphie-décandrie.*)

NISSOLIA. L. J. Lam. (*Monadelphie-décandrie.*)

ACOUROA. Aubl. J. Lam. (*Diadelphie-décandrie.*)

PTEROCARPUS. L. Juss. (*Décand. monogynie.* Voy. 3e vol.)

DIXIÈRE SECTION.

Corolle irrégulière (quelquefois nulle) ; dix étamines distinctes. Fruit capsulaire, uniloculaire, ordinairement monosperme et ne s'ouvrant point ; arbres ou arbrisseaux, à feuilles ailées avec impaire ou simples ; stipules distinctes du pétiole et caduques.

XC^e GENRE.

COPAHU, *Copaifera*. L. J. Lam.

(*Décandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice à quatre divisions, écartées, point de corolle ; dix étamines distinctes, terminées par des anthères arrondies. Fruit ovoïde, pointu à son sommet, bivalve et à une seule semence entourée d'une arille en forme de baie.

Ce genre de plantes ne renferme encore qu'un arbre, observé dans l'Amérique méridionale. Il est d'un beau port et ses rameaux fléchis en zig-zag, sont

chargés de feuilles alternes, ailées, à trois ou quatre paires de folioles, ovales, lancéolées, entières, plus étroites d'un côté que de l'autre, terminées par une pointe émoussée, luisante, et un peu coriace. Ces folioles ont un pétiole court, les fleurs sont blanches, et viennent sur des grappes paniculées et axillaires. On trouve cet arbre dans le Brésil, à la Guiane, d'où l'on nous apporte le baume de copahu. Cette liqueur découle du tronc de cet arbre, par les incisions profondes qu'on lui fait vers les mois de mars et de septembre ; elle est d'abord limpide, et s'épaissit peu à peu. Son goût est âcre, amer, aromatique, sa couleur est d'un blanc jaunâtre, et son odeur est pénétrante. Il est adoucissant, pectoral, très-détersif, et excellent pour consolider les plaies. Les juifs s'en servent après la circoncision, pour étancher le sang ; comme la térébenthine, il communique l'odeur de la violette, à ceux qui en font usage intérieu-

rement. Le bois de cet arbre est d'un rouge foncé, et a la dureté du hêtre, les menuisiers l'emploient dans les ouvrages de marqueterie.

Copaifera, qui porte ou qui produit le copahu.

XCI^e — XCVII^e GENRES.

APALATOA. Aubl. Juss. (*Décand. monogynie.*)

DETARIUM. Juss. (*Décand. monog.*

MYROSPERMUM. Jacq. J. (*Décandrie monogynie.*)

SECURIDACA. Jacq. L. (*Monadelphie-octandrie.*)

BROWNEA. Jacq. L. Juss. (*Monadelphie-décandrie.*)

ZIGIA. Brown. Juss. (*Monadelphie-polyandrie.*)

AROUNA. Aubl. Juss. (*Diandrie-monogynie.* Voyez 3e vol.)

SOIXANTE-DIXIÈME FAMILLE.

LES TÉRÉBINTACÉES, *TEREBINTACEA*. Juss.

Caractère de famille. Calice d'une seule pièce, libre ; corolle polypétale, formée de pétales en nombre déterminé, rarement nuls, insérés à la base du calice, en nombre égal à celui de ses divisions et alternes avec elles ; étamines ayant la même insertion que la corolle ; en nombre égal à celui des pétales, et alternes avec eux, ou en nombre double ; ovaire libre, simple ou multiple en nombre déterminé ; autant de capsules distinctes et monospermes ; graines souvent renfermées dans un noyau osseux, arbres ou arbrisseaux ; feuilles alternes, dépourvues de stipules, simples ou ternées, ou ailées avec impaire.

CETTE famille renferme un grand nombre d'arbres et d'arbrisseaux étrangers. Elle tire son nom des térébintes, à cause des rapports d'organisation,

que les plantes qui la composent ont avec ces arbres, dont la résine est connue dans le commerce sous le nom de térébenthine.

Ier GENRE.

ACAJOU, *Cassuvium*. Rumph. Juss. Lam. (*Diadelphie-décandrie.*)

Caractère générique. Calice fendu en cinq parties ; corolle à cinq pétales plus longs que les divisions du calice ; dix étamines ; neuf filamens courts et surmontés d'anthères arrondies ; le dixième plus long et portant une anthère qui tombe au moment où la fleur s'épanouit ; un style, un stigmate ; noix en forme de rein, portée sur un grand réceptale, charnu et en forme de poire ; graines ayant la même forme que la noix.

Ce genre ne comprend qu'une espèce de plante observée en Amérique. C'est l'acajou à pommes (*cassuvium pomiferum*, Lam.), arbre de moyenne gran-

deur, dont le tronc est peu droit, noueux, et dont la tête est étalée comme celle de nos pommiers. Ses feuilles sont ovales, obtuses à leur sommet, entières, de la consistance de celle du laurier, et plus grandes qu'elles, munies d'une nervure saillante au milieu, et de nervures latérales assez régulières. Elles sont placées comme par bouquets aux extrémités des branches. Les fleurs sont blanchâtres et disposées en panicules terminales ; on trouve à leur base plusieurs bractées lancéolées. Il leur succède une noix en forme de rein, lisse et grisâtre, extérieurement ; elle renferme une amande de même forme, qui est attachée par son plus gros bout au sommet, d'un réceptacle charnu, qu'on nomme pomme d'acajou. Ce fruit a une peau lisse ; il devient blanc ou jaunâtre dans une variété, et acquiert une couleur rouge dans une autre. Il renferme une substance spongieuse, succulente, d'un goût acide, un peu âcre

et néanmoins assez agréable. L'huile qu'elle renferme, appliquée sur du linge, y imprime une tache de couleur de fer, qu'aucune lessive ne peut effacer; et lorsqu'on approche cette noix de la flamme d'une bougie, on se procure des jets de flamme très-singuliers. L'amande se mange grillée comme les cerneaux: on retire de ses fruits une liqueur qui, fermentée, acquiert un goût vineux et enivrant. Le bois d'acajou est blanc, et propre à tous les ouvrages de menuiserie. Il découle de l'arbre par incision, une gomme roussâtre, transparente, et qu'on emploie aux mêmes usages que la gomme arabique; fondue dans l'eau claire, et appliquée sur les meubles, elle leur donne un lustre qui flatte la vue : tout ce qu'on colle avec elle, se trouve préservé de l'humidité et des insectes. La racine de l'arbre est purgative.

Cassuvium, de *cadju*, nom malai.

IIe GENRE.

ANACARDE, *Anacardium.* Linn. Juss. Lam. (*Décandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice en cloche, à cinq divisions; corolle à cinq pétales plus grands que les divisions du calice; cinq étamines, surmontées d'anthères oblongues; trois styles, trois stigmates; noix comprimée en forme de cœur, plus large à sa base, portée sur un pédoncule dilaté, épaissi, et en poire; graines ayant la même forme que la noix.

L'ANACARDE officinale (*anacardium officinale*, Juss. insst.), dont le fruit est l'anacarde des boutiques, croît dans les Indes orientales. Ses feuilles sont alternes, ovales, munies de nervures saillantes, dures au toucher, vertes en dessus, et blanchâtres en dessous. Les fleurs sont situées au sommet des tiges. Il leur succède des fruits ovoïdes, un peu applatis sur les côtés, émoussés à

leur sommet, et dont l'écorce est lisse, luisante, d'abord rouge et ensuite noirâtre. Cette écorce est comme double, et contient dans sa cavité un suc mucilagineux, âcre, brûlant et caustique. On emploie ce suc avec de la chaux vive pour marquer les étoffes d'une couleur indélébile. L'intérieur du fruit est une amande, qui a un goût de pistache, et que les Indiens aiment beaucoup. Ils ont soin d'ôter l'écorce de ce fruit, en le faisant rôtir sous la cendre chaude; et ils le servent avec les autres mets, soit verds et confits dans du sel, soit mûrs avec du sucre. « Les » anacardes ont la propriété d'atténuer » et de raréfier les humeurs, d'aider » tous les sens, de faciliter la percep- » tion et de fortifier la mémoire. Le suc » mucilagineux de leur écorce, appli- » qué extérieurement, fait disparoître » les dartres, les feux du visage, &c.; » mais aussi-tôt après avoir fait des li- » nimens sur les parties malades, il faut

» les laver avec de l'eau (*Geoffroi, ma-*
» *tière méd.*). »

Anacardium, ainsi nommé parce que le fruit approche de la forme d'un cœur. Suivant le célèbre Commerson, cet arbre porte le nom de *teheran-goutay*, aux Indes orientales.

IIIe GENRE.

MANGUIER, *Mangifera.* L. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice à cinq divisions, corolle à cinq pétales plus longs que les divisions du calice ; cinq étamines à anthères vacillantes ; un style, un stigmate. Fruit oblong, en forme de rein ; contenant un noyau oblong, comprimé, couvert extérieurement de fibres ligneuses et capillaires.

On compte quatre espèces de manguiers, qui croissent naturellement aux Indes, et dont un ou deux sont cultivés à l'Ile de France. Ce sont des ar-

bres à feuilles alternes, à fleurs disposées en grappes ou en panicule.

La manguier commun (*mangifera indica*, Linn.) est un arbre qui s'élève à trente ou quarante pieds de hauteur. Son tronc est couvert d'une écorce épaisse, raboteuse et noirâtre. Les feuilles sont pétiolées, éparses aux sommités des rameaux, oblongues, lancéolées, pointues, entières et coriaces. Les fleurs sont petites, elles naissent en grappes, ramassées en panicules terminales. Il leur succède un fruit gros, charnu, et variant beaucoup de forme, de dimension et de couleur. Suivant Rumph, les habitans de l'Inde où on le trouve, en font un très-grand cas; ils le regardent après le mangoustan comme le meilleur fruit de ces contrées. Sa chair est fibreuse, très-succulente, et recouverte d'une pellicule, comme nos pêchers. Etant à peine mûrs, ils ont un goût acidule; mais dans leur entière maturité, ils acquièrent une saveur

douce, piquante, et une odeur agréable, comme le fruit de l'ananas. On trouve au milieu une amande amère, les feuilles et presque toutes les parties de l'arbre, lorsqu'on les froisse, donnent une odeur agréable et analogue à celle des fruits. Le bois de cet arbre n'est bon à rien, à cause de sa fragilité, souvent même il se brise sous son propre poids ou celui de ses fruits. Le manguier croît à Malabar, à Goa, au Bengale, à Pegu et à Malaca.

Mangifera, qui porte le *manga*, nom donné à son fruit, par les Malais.

IVe GENRE.

SUMAC, *Rhus*. Linn. Juss. Lam.

(*Pentandrie-digynie.*)

Caractère générique. Calice fendu en cinq parties ; corolle à cinq pétales un peu plus longs que le calice ; cinq étamines à anthères petites, trois styles très-courts ou nuls ; trois stigmates. Fruit renfermant un noyau à une graine.

Le genre des sumacs renferme un grand nombre d'espèces presque toutes exotiques. Ce sont des arbrisseaux ou des arbres de moyenne grandeur, à feuilles ailées, ternées ou simples ; les fleurs sont terminales, disposées en panicules ou en grappes serrées.

Le sumac ordinaire (*rhus coriaria*, Linn.) est un arbre de moyenne grandeur, qui croît naturellement en Italie, en Espagne et dans le Levant. Son écorce est garnie d'un duvet roussâ-

Deseve del. *Vᵉ Tardieu Sculp.*

Rhus.

tre ; ses
paire,
gues, ve
ses fleu
leur bla
presqu'
tres, r
en for
leur ro
arbre e
On le
enviro
les lieu
on le
feuilles
pour l
chèvre
ancien
l'assais
tique

Le

num ,
d'orne

tre ; ses feuilles sont ailées avec impaire, et composées de folioles oblongues, velues, dentées, à dents obtuses ; ses fleurs forment un épi serré, de couleur blanche ; il leur succède des fruits presqu'ovales, membraneux, verdâtres, renfermant une graine arrondie en forme de petite lentille de couleur rougeâtre. Depuis long-temps cet arbre est naturalisé dans nos climats. On le trouve dans nos jardins et aux environs de Montpellier : il croît dans les lieux pierreux et secs. En Espagne on le cultive avec soin, parce que ses feuilles fournissent un tan précieux pour l'apprêt des peaux de bouc, de chèvre et de maroquin noir. Chez les anciens on employoit son fruit pour l'assaisonnement des mets; cela se pratique même encore chez les Turcs.

Le sumac des jardins (*rhus typhinum*, Linn.) est un fort bel arbre d'ornement. Ses feuilles sont ailées avec

impaire; les folioles sont oblongues, pointues, un peu cotonneuses en dessous; elles sont dentées sur leurs bords et à dents assez écartées les unes des autres. Les fleurs forment un bel épi velouté, rouge; il leur succède des fruits rouges, arrondis et contenant des graines applaties comme une lentille. Les grappes de fruits sont employées en médecine : on les fait macérer dans l'eau froide, qui sert à arrêter les hémorragies. Il découle, dit M. Duhamel, des incisions qu'on fait aux grands sumacs, une substance résineuse qui paroît mériter qu'on essaye d'en faire un vernis analogue à celui de la Chine. Je crois, dit-il, que la décoction des grappes est employée à préparer les étoffes pour quelques espèces de teintures; au reste, ces grappes bouillies dans le vin, arrêtent l'hémorragie et calment l'inflammation des hémorroïdes. Son bois est fort tendre et de peu d'utilité.

Le sumac vernis de la Chine (*rhus*

vernis, Linn.) est un arbre qui s'élève à la hauteur de nos saules et se revêt d'un petit nombre de branches. Son écorce est rabotteuse ; il a des feuilles ailées avec impaire ; leurs folioles sont arrondies, terminées en pointe et légèrement tomenteuses en dessous. Les pédoncules naissent aux aisselles des feuilles, et portent des fleurs d'un jaune herbacé, qui donnent une odeur fort agréable.

Le sumac bâtard (*rhus succedaneum*, Lin.) est un arbre dont l'aspect est fort agréable sur les montagnes de la Chine et du Japon, où on le trouve. Il ressemble beaucoup à l'espèce précédente, mais ses feuilles sont plus grandes, leurs folioles plus pointues et munies d'une nervure moyenne qui ne le partage pas également. Linnée a cru que ces deux espèces fournissoient le vernis. Ellis et Lamarck ont pensé que c'étoit d'autres arbres ; mais Thunberg qui vient de passer plusieurs années au Ja-

pon, a dû lever tous les doutes à ce sujet. Il assure que la première fournit le véritable vernis du Japon, bien supérieur pour la qualité à celui de la Chine et de Siam, et que l'autre donne par incision une huile qui acquiert la consistance du suif, et qu'on emploie à faire des chandelles; on pourroit bien en retirer du vernis, mais il en donne en trop petite quantité, pour que les habitans prennent la peine d'en faire la récolte. Il est probable néanmoins que d'autres arbres fournissent cette substance. Voici au reste comme on le retire : on fait à l'arbre trois ou quatre légères entailles sur l'écorce, sous chacune desquelles on place une coquille de moule de rivière, pour recevoir la liqueur laiteuse qui en découle; on les enlève au bout d'environ trois heures, et on verse la liqueur dans un petit seau de bois de bambou. On assure que les vapeurs exhalées de ce vernis sont vénéneuses, aussi lorsqu'on

le transvase, il faut détourner la tête pour s'en garantir. Les ouvriers occupés à cette manutention, sont ordinairement une fois attaqués de la maladie des clous de vernis ou pustules sur la peau; mais elle n'est point mortelle. Ce qu'il y a de plus singulier, dit le P. d'Incarville, c'est que les gens vifs et colères gagnent plus facilement cette maladie que les phlegmatiques. Le vernis ressemble à de la poix liquide, quand il sort de l'arbre; exposé à l'air, sa surface prend d'abord une couleur rousse, et peu après il devient noir, mais d'un noir terne, à cause de l'eau qu'il contient. On en distingue de plusieurs espèces, suivant le canton qui le produit. Le nien-tsi pur est le plus beau: il est noir, mais il est fort rare. On nous apporte souvent sous le nom de vernis de la Chine, un vernis de couleur jaune, dans lequel on mêle environ moitié d'une huile fort dessicative et très-commune à la Chine. On l'exprime du fruit

d'un arbre appelé tong-chu. Depuis longues années, le vernis des Japonois, beaucoup plus estimé dans le commerce, en formoit une branche considérable. La manière de le travailler n'étoit connue en Chine que dans le palais de l'Empereur. Mais pendant son séjour, le Père d'Incarville parvint à en avoir tous les procédés d'un ouvrier qui le travailloit : il les a insérés dans un mémoire envoyé à l'académie, et dont nous donnons un extrait. C'est avec un vernis jaune que les Chinois font ces ouvrages qui imitent l'aventurine ; ils saupoudrent avec de la poudre d'or une couche de ce vernis, sur laquelle ils remettent ensuite de nouvelles couches : au bout de quelques années, ces ouvrages deviennent plus beaux ; néanmoins, ils n'ont pas encore pu trouver le secret de ce vernis transparent comme de l'eau, que les Japonois appliquent sur leurs dessins en or. Ils mettent beaucoup de soins et d'habileté dans l'application de ce

vernis, sur-tout pour éviter le moindre atome de poussière. Le Père d'Incarville pense qu'on peut trouver cet arbre au Mississipi, et en obtenir un aussi beau et même plus beau vernis que les Chinois et les Japonois.

Le sumac copallifère (*rhus copallinum*, Linn.) est un arbre du Mexique qui s'élève à une grande hauteur. Ses feuilles sont ailées avec impaire; ses folioles ovales-alongées, coriaces, lisses. Le pédoncule commun est ailé; ses fleurs sont réunies en bouquets au sommet des tiges. Il en découle naturellement ou par incision une résine dure, luisante, transparente et de couleur citrine. Elle a une odeur très-forte quand on la brûle. Hernandès nous apprend que les Américains brûloient ce parfum en l'honneur de leurs dieux, et qu'ils eurent la foiblesse d'en faire autant devant le premier conquérant du Nouveau-Monde. Cette gomme, ainsi que la racine de l'arbre, sont un puis-

sant remède contre toutes les maladies qui proviennent du froid et de l'humidité; et l'on doit le regarder comme un des arbres les plus intéressans du Nouveau-Monde, autant par ses usages méridionaux que par le commerce étendu auquel sa gomme donne lieu.

Le sumac vénéneux (*rhus toxicodendron*, L.), vulg. l'arbre à la gale, est un arbuste de la Caroline et du Canada. Ses feuilles sont ternées, les folioles qui les composent sont pétiolées à pétioles anguleux, et pubescentes. Le suc des feuilles et de la tige est corrosif, le contact le plus léger sur la main ou toutes les autres parties du corps, y occasionne des pustules qu'on confond mal-à-propos avec la gale. Cet arbre, dit M. Duhamel, a causé plusieurs fois au Canada des maladies très-désagréables et très-longues, des érysipèles très-fâcheux et qui ne se manifestent qu'au bout de quelques jours. M. Kalm a reconnu sur lui-même l'effet véné-

neux de la vapeur même du suc de cet arbuste redoutable. Dans ces cas là on emploie avec succès les fomentations de lait sur les parties affectées et l'usage intérieur des acides, tels que du vinaigre dans de l'eau. Nous avons eu lieu d'observer celui de l'école du Muséum, et nous n'avons point trouvé son suc aussi vénéneux qu'on l'a écrit. Il est probable que dans nos jardins il perd une partie de sa force : au reste tous les sumacs ont cette propriété à un degré plus ou moins éminent, ce qui leur donne la faculté de teindre les étoffes; et par des expériences suivies, on parviendroit peut-être à en retirer un grand avantage.

Le sumac fustet (*rhus cotinus*, L.) est un arbrisseau qui croît dans les provinces méridionales, auprès de Grasse et d'Antibes. Ses feuilles sont ovales, simples, entières et alternes; les fleurs sont en rameaux au sommet des tiges et de couleur pourpre. Quand les baies

sont tombées, elles ressemblent à une touffe de bourre, étant hérissées dans toute leur longueur de poils très-fins. Lorsque son bois est d'un beau jaune et agréablement veiné, les ébénistes et les luthiers l'emploient à différens ouvrages; garni de son écorce, il donne une teinture jaune qui n'est point solide. Les teinturiers l'emploient aussi pour les couleurs vertes, en faisant passer dans le bain de gaude les étoffes qui sortent de la cuve de pastel. Le fustet supporte bien nos hivers; néanmoins, comme il nous vient des pays chauds, l'on doit mettre de la litière sur les racines, afin que la souche repousse de nouveaux jets, si les gelées extraordinaires faisoient périr les branches.

En général tous les sumacs qui peuvent supporter notre température, se multiplient aisément de graines qui, mises en terre pendant l'automne, lèvent au printemps suivant, mais demeurent un an entier sans lever, si on

ne les sème qu'au printemps; mais il est plus commode et plus avantageux de les multiplier par les drageons enracinés qu'ils produisent en abondance quand ils sont un peu près de la superficie de la terre; en sorte que quelques pieds suffisent pour remplir tout un terrein par leurs rejets.

Rhus, formé d'un mot grec qui signifie *rouge*, à cause de la couleur du fruit.

V^e ET VIe GENRES.

CONNARUS. L. Juss. (*Monadelphie-décandrie*. L.)

ROUREA. Aubl. Juss. (*Décandrie-pentagynie*. Voy. 3e vol.)

ONZIÈME SECTION.

Ovaire simple. Fruit multiloculaire ; quelques loges sujettes à avorter.

VIIe GENRE.

COMOCLADE, *Comocladia*. Linn. Juss. Lam. (*Triandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice à trois divisions ; corolle à trois pétales plus grands que le calice ; trois étamines courtes terminées par des anthères arrondies ; point de style, un stigmate. Fruit oblong, arqué, succulent, marqué à son sommet de trois points, contenant un noyau conforme, membraneux et monosperme.

On connoît deux espèces dans ce genre de plantes. Ce sont des arbres qui s'élèvent à vingt pieds de hauteur environ. Leurs feuilles sont ailées et leurs fleurs axillaires. On ne les trouve que dans les climats chauds de l'Amérique.

Le comoclade à feuilles entières (*comoclodia intsgrifolia*, Linn.) a un tronc droit qui soutient quelques branches rapprochées en touffes. Ses feuilles sont ailées avec impaire, et composées de folioles ovales, lancéolées, pointues, très-entières, légèrement ridées par des nervures transversales; les fleurs sont en grappes rameuses et portées sur des pédoncules axillaires. Il leur succède des baies rouges et luisantes. Le bois de cet arbre est fort dur; il fournit en abondance un suc aqueux qui noircit au contact de l'air, et qui teint si fortement les mains en noir, qu'on a beaucoup de peine à l'ôter entièrement.

VIIIe, IXe ET Xe GENRES.

CNEORUM. L. J. Lam. (*Triandrie-monogynie.*)

RUMPHIA. L. J. Lam. (*Triandrie-monogynie.*)

CANARIUM. L. Juss. Lam. (*Dioécie-pentandrie* Voyez 3e vol.)

IXe GENRE.

ICIQUIER, *Icica*. Linn. Juss. Lam.

(*Décandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice à quatre ou cinq dents; corolle à quatre ou cinq pétales oblongs, pointus, droits, connivens, formant un tube inférieurement; huit ou dix étamines insérées sur le réceptacle autour d'un disque qui le recouvre; ovaire supérieur, arrondi, entouré à sa base, par le disque du réceptacle, chargé d'un style très-court et d'un stigmate en tête, applati en dessus, et à quatre lobes ou quatre sillons. Fruit coriace, arrondi ou ovale, et contenant deux, ou trois, ou quatre osselets anguleux, enveloppés d'une pulpe rouge.

C'est dans l'Amérique méridionale où l'on trouve plusieurs espèces d'iciquiers; ce sont des arbres résineux, à feuilles alternes, composées, ordinairement ailées avec impaire, et dont les

fleurs sont portées sur des grappes ou sur des panicules axillaires.

L'iciquier à sept feuilles (*icica heptaphilla* , Linn.) est un arbre qui s'élève à trente pieds de hauteur sur deux pieds de diamètre. Son écorce est roussâtre, ridée, gercée, inégale et raboteuse ; son bois est blanc, sa moelle est rougeâtre. Il pousse à son sommet des branches droites, chargées de rameaux à feuilles ailées, à deux rangs de folioles opposées avec impaire, verdâtres, lisses, entières, épaisses, ovales et terminées en pointe ; aux aisselles des feuilles naissent de petits bouquets de fleurs de couleur blanche. Cet arbre que l'on trouve dans les grandes forêts de la Guiane, habite aussi les bords de la mer ; alors il est plus petit. Lorsqu'on entame l'écorce et que l'on coupe quelque grosse branche, il en découle un suc clair, transparent, balsamique et résineux, qui étant desséché, devient une résine blanchâtre, dont quelques

habitans se servent pour parfumer leurs appartemens.

A la Guiane, on trouve encore deux ou trois espèces d'iciquiers qui fournissent, comme l'espèce précédente, une résine ou un suc, employé aux mêmes usages que l'encens. Les nègres sucent avec plaisir la pulpe de leurs fruits.

XIIe GENRE.

BALSAMIER. *Amyris.* L. J. Lam.

(*Octandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice à quatre dents, persistant ; corolle à quatre pétales ouverts ; huit étamines ; un style épais ; un stigmate en tête. Fruit sec. arrondi, contenant un noyau globuleux, luisant, monosperme.

On compte douze espèces de balsamiers, qui croissent dans les climats chauds des deux Mondes ; ce sont des arbres ou des arbrisseaux à feuilles ter-

nées ou ailées avec impaire, parsemées de points transparens dans quelques espèces. Leurs fleurs sont disposées en panicules axaillaires et terminales. Ils fournissent presque tous un suc résineux et souvent balsamique.

Le balsamier élémifère (*alymis elemifera*, Linn.) est un arbre à écorce lisse et cendrée ; ses rameaux sont garnis de feuilles alternes, ailées avec impaire et composées de folioles lancéolées, pointues, coriaces, d'un verd gai et luisantes. Les fleurs viennent par petites grappes fort courtes, situées dans les aisselles des feuilles, et ramassées à chaque nœud presque en forme de verticule. Il leur succède des fruits de la grosseur d'une olive, et de la couleur de la grenade. Ils renferment une pulpe qui a la même odeur que la résine de cet arbre. Dans la langue brasilienne, il porte le nom d'icicariba ; on assure que c'est lui qui fournit la gomme élémi d'Amérique. On fait une incision à son écorce,

et pendant la nuit il en decoule une résine très odorante, ayant l'odeur de l'anis nouvellement écrasé, et que l'on peut recueillir le lendemain. Elle est blanche, jaunâtre, transparente, et ressemblant à la résine du pin; sa consistance est ordinairement molle, grasse et gluante; elle devient friable avec le temps. Cette substance est employée dans les arts; on s'en sert en médecine pour résoudre les tumeurs, déterger les ulcères, adoucir et appaiser les douleurs internes. On la recommande surtout pour les plaies et les contusions de la tête et des tendons. Il paroît par la confusion qui règne dans les ouvrages des anciens voyageurs, qu'on ne sait pas encore bien positivement si cet arbre est le seul dont on retire la gomme ou résine élémi; il y a lieu de croire le contraire par la différence qu'on peut remarquer dans cette drogue si usitée et si commune.

Le balsamier de Giléad (*amyris Gi-*

leadensis, L.) est un arbre de médiocre grandeur, à écorce lisse et cendrée; ses feuilles sont alternes et composées de trois folioles glabres, planes, entières; les deux latérales sont ovales, et celle qui termine ovale-lancéolée; les pédoncules sont uniflores, filiformes, et viennent au sommet des petits rameaux, seuls ou plusieurs ensemble; le fruit est une petite baie ovale, pointue et glabre.

Le balsamier de la Mecque (*amyris opobalsamum*, Linn.) est un arbrisseau toujours vert, et dont les feuilles ressemblent à celles du lentisque. Ses feuilles sont ailées avec impaire; les fleurs sont fort odorantes et produisent de petites coques ovales-pointues, rougeâtres ou brunes dans leur maturité; elles contiennent une liqueur jaunâtre semblable au miel, d'un goût âcre, un peu amer, et d'une odeur agréable, qui approche de celle du baume.

Les deux espèces de balsamiers que

nous venons de décrire fournissent, à ce qu'on assure, ce suc résineux, précieux pour son usage, fort cher à cause de sa rareté, et connu dans le commerce sous le nom de baume de la Mecque, de Judée, d'Egypte, de Syrie, ou baume blanc. C'est une substance blanche lorsqu'on vient de la tirer, d'une odeur agréable, d'un goût amer, âcre et astringent. Tant que ce baume est récent, si on en verse dans l'eau, il surnage à sa surface, y forme une pellicule qui, peu de temps après, s'y coagule, et on l'en retire entier et très-blanc. Les anciens ne recueilloient uniquement que le baume qui découloit de lui-même ou par incision de l'arbrisseau qui le produit; mais à présent on en obtient de trois espèces : celui qui découle de l'arbre est employé par les grands de la Mecque et de Constantinople; l'autre espèce est celle que l'on retire à la première ébullition, et qui surnage sur l'eau dans laquelle on

fait bouillir les rameaux et les feuilles du balsamier. Les dames turques emploient cette seconde espèce de baume pour adoucir la peau et oindre les cheveux. On nous apporte en Europe l'huile qui surnage après la première ébulition : elle est plus épaisse que l'autre et moins odorante. Ce baume a la réputation de guérir la corruption et la pourriture des viscères, et d'être utile dans les abcès du poumon, du foie et des reins. Pris intérieurement, il est alexipharmaque, il excite la transpiration, et il sert beaucoup pour ceux qui sont empoisonnés et qui ont été mordus par des serpens ou piqués par des scorpions, soit qu'on le prenne intérieurement, soit qu'on en frotte l'extérieur du corps. Les Egyptiens en font un usage très-fréquent en médecine; ils en prennent tous les jours un demi-gros, comme le remède le plus efficace dans la contagion de la peste. On prétend que les femmes d'Egypte se gué-

rissent de la stérilité, soit en l'avalant, soit en l'employant en suppositoire ou en fumigation, et de tout temps ce baume a joui d'une grande réputation de vertu pour guérir les plaies.

Le balsamier kafal (*amyris kafal*, Forsk.) est un arbre dont le bois est rouge et les rameaux épineux à leur sommet. Les feuilles sont composées de trois folioles ovales, sessiles, dentées vers leur sommet. Les fruits sont des espèces de baies ovales, munies à leur base d'un calice à quatre dents, ayant quatre sillons dans leur longueur, et qui contiennent une graine dont la peau est osseuse presque comme la coque d'une noix. Cet arbre pourroit bien être celui qui fournit la myrrhe du commerce que les Arabes portent au Caire. On peut à ce sujet lire les Œuvres de Forskael et de Ch. Bruce. La myrrhe la plus estimée est en larmes, en morceaux plus ou moins gros, de couleur jaune ou rousse et un peu

transparente. Lorsqu'on la brise, on y voit des veines blanchâtres comme la base de l'ongle, ce qui fait dire myrrhe onglée. Elle a un goût amer, un peu âcre et aromatique, causant des nausées, d'une odeur forte; mais lorsqu'on la brûle, elle exhale une odeur assez agréable : elle doit être un peu friable et peu grasse. On l'emploie en médecine comme emménagogue; on la prescrit utilement dans la jaunisse et les affections scorbutiques. Dissoute dans l'esprit-de-vin, elle préserve les plaies de la corruption et de la gangrène.

Le balsamier kafal fournit encore un bois précieux dans le commerce. On s'en sert en Egypte pour faire contracter aux vaisseaux de terre qu'on expose à sa fumée, un goût qui plaît dans ce pays.

Amyris, formé d'un mot grec qui signifie *je découle*, parce que plusieurs espèces fournissent un suc résineux et souvent balsamique.

XIIIe, XIVe ET XVe G^RES.

SCHINUS. L. Juss. Lam. (*Dioécie-décandrie.* L.)

TODDALIA. Juss. (*Pentandrie-monogynie.*)

SPATHELIA. Linn. Juss. (*Pentand. trigynie..* Voy. 3e vol.)

XVIe GENRE.

TÉRÉBINTHE, *Terebinthus*. T. J. (*Dioécie-pentandrie.*)

Caractère générique. Fleur dioïque ; fleur mâle : grappe amentacée, à écailles uniflores ; calice à cinq divisions très-petites ; point de corolle ; cinq étamines à anthères presque sessiles et à quatre angles. Fleur femelle : grappes lâches ; calice à trois divisions très-petites ; point de corolle ; un ovaire ; trois styles ; trois stigmates un peu épais ; drupe sec, ovoïde ou presque globuleux, contenant un noyau osseux et monosperme.

Ce genre renferme cinq espèces d'ar-

bres plus ou moins élevés, du tronc desquels il découle, par les incisions que l'on y pratique, un suc en général résineux. Les feuilles de ces arbres sont alternes, ailées, avec ou sans impaire; les grappes de fleurs sont axillaires. Une espèce se trouve aux environs de Montpellier et de Toulon, les autres croissent dans le Levant, aux Indes et en Afrique.

Le térébinthe à mastic (*terebinthus masticifera*, N.) est un arbre qui croît à l'île de Chio. Ses feuilles sont ailées, sans impaire, composées de deux ou trois rangs de folioles ovales-pointues, coriaces, lisses des deux côtés, et portées sur un pétiole commun ailé : elles sont odorantes et assez semblables à celles du myrte. C'est en frimaire que les Turcs plantent les jeunes térébinthes : ils les distribuent par intervalles et en pelotons ou bouquets dans la campagne. Sa culture ne consiste qu'à le provigner; on a par ce moyen beaucoup de

jeunes pieds vigoureux, qui fournissent plus de mastic que les vieux. Ces arbres sont de la plus grande richesse pour l'île de Chio, et ils sont reservés pour le Grand-Seigneur. On a bien soin de nettoyer d'herbes et de feuilles le bas des arbres, afin que le mastic qui tombe à terre soit plus propre. On fait des incisions aux troncs et aux grosses branches vers le mois de thermidor ; la résine coule ordinairement jusqu'à terre, mais il s'en congèle en larmes sur les branches : celle-ci est plus estimée que l'autre. On commence à ramasser cette résine deux décades après ; la récolte dure huit jours. On fait ensuite de nouvelles incisions pour préparer une seconde récolte qui commence à la fin de fructidor, et quoiqu'on ne fasse plus ensuite de nouvelles incisions, le mastic continue à couler : on le ramasse tous les huit jours jusqu'au quinze brumaire ; après ce temps, la récolte n'est plus permise. Pour qu'elle soit belle,

il faut que le temps soit sec et serein. Le mastic est une résine sèche, d'un goût légèrement aromatique, résineux et astringent. Le plus beau doit être en larmes ou petits grains clairs, transparens, d'un jaune pâle et d'une odeur agréable; il se casse net sous la dent, s'amollit à la chaleur comme de la cire, et s'enflamme sur les charbons. Les Turcs en mâchent presque continuellement pour parfumer leur haleine, fortifier leurs gencives et blanchir leurs dents; ils ont aussi coutume d'en mêler et d'en faire cuire avec le pain pour le rendre plus délicat au goût. Le mastic de la première qualité se nomme mastic mâle dans le commerce, et l'on donne le nom de mastic femelle à celui d'une qualité inférieure. On emploie intérieurement le mastic pour fortifier l'estomac, arrêter les diarrhées et les vomissemens. Il entre dans plusieurs baumes et emplâtres. On le dissout dans l'esprit-de-vin, pour le faire entrer dans

la composition de plusieurs beaux vernis. Les lapidaires mêlent le mastic commun avec la térébenthine et le noir d'ivoire, pour assujettir les diamans qu'ils veulent tailler et polir.

Le lentisque (*pistacia lentiscus*, L.) est un arbre qui croît naturellement dans quelques provinces méridionales de la France. Ses feuilles sont ailées, sans impaire, et composées de folioles lancéolées, lisses et entières. L'arbre qui les porte croît avec lenteur et s'élève à dixhuit ou vingt pieds de hauteur. L'écorce du tronc est grisâtre et celle des branches est d'un rouge brun. Les baies qui succèdent aux fleurs sont petites, en grappes, et noires dans leur maturité. Il conserve ses feuilles pendant l'hiver, et toutes ses parties ont une odeur très-forte. On le multiplie de marcottes, et il faut avoir soin de l'abriter du froid en hiver. Il est regardé comme astringent dans toutes ses parties. Son bois est employé à faire des

curedents, parce qu'on lui attribue la propriété de fortifier les gencives. On nous apporte le bois des pays chauds : il doit être nouveau, sec, difficile à rompre, gris à l'extérieur, blanc au-dedans et ayant une saveur styptique.

Terebintus, formé de deux mots arabes, suivant Martinius.

XVIIe GENRE.

GOMART, *Bursera*. L. Juss. Lam.
(*Hexandrie-monogynie*. L.)

Caractère générique. Calice à trois divisions, quelquefois à cinq, petit, caduc; corolle à trois pétales, quelquefois cinq, ouverts; six étamines, quelquefois huit à dix; style très-court, à stigmate en tête, rarement à trois divisions; baie coriace, drupacée, contenant un à cinq noyaux anguleux d'un côté, et convexes de l'autre.

On connoît trois espèces de gomart, dont une croît en Amérique et deux à

l'Ile de France. Ce sont des arbres résineux, à feuilles alternées, plus souvent ailées avec impaire ; leurs folioles sont opposées sur deux ou trois rangs ; les fleurs sont disposées en grappes axillaires et terminales.

Le gomart d'Amérique, vulgairement sucrier de montagne, bois à cochon, gommier, chibou et cachibou (*bursera gummifera*, Linn.), est un grand arbre dont la cime est fort rameuse. L'écorce extérieure est unie, brune ou grisâtre; l'intérieure est pleine d'un suc glutineux, balsamique, et qui s'épaissit à l'air sous la forme d'une gomme. Ses feuilles sont alternes, ailées avec impaire, et composées de folioles opposées, pétiolées, ovales, entières, glabres et lisses ; les fleurs sont petites, de couleur blanchâtre, et naissent en grappes axillaires. Il leur succède des fruits gros comme une noisette, un peu teints de pourpre dans leur maturité ; il renferme trois amandes contenues dans autant de

noyaux. On tire par incision une liqueur résineuse d'une consistance et d'une couleur semblable à celle du baume de copahu, et qui rougit un peu en vieillissant. Ce baume est un excellent vulnéraire appliqué sur les plaies, et pris intérieurement pour les maladies de poitrine. On a donné le nom de sucrier des montagnes à cet arbre, parce que son bois sert à faire les douves des tonneaux à sucre-cassonade. On le trouve fréquemment dans les mornes à Saint-Domingue, à la Jamaïque et dans le continent méridional de l'Amérique.

Bursera, nom d'un Allemand qui a beaucoup voyagé pour l'avancement de la botanique.

XVIIIe GENRE.

TOLUT, *Toluifera.* Linn. Juss.

(*Décandrie-monogynie.* L.)

Caractère générique. Calice en cloche, à cinq dents; corolle à cinq pétales, dont quatre linéaires égaux; le cinquième en cœur et plus grand; dix étamines très-courtes; point de style; un stigmate. Fruit en forme de pois, à quatre loges et à quatre graines.

L'ARBRE qui forme ce genre croît en Amérique, et a beaucoup de ressemblance avec le précédent. Ses feuilles sont ailées avec impaire; et les fleurs en rameaux sont situées aux aisselles des feuilles. On tire par incision de son écorce, une résine dont la couleur approche de celle de l'or, et l'odeur de celle du benjoin. Elle a un goût agréable et doux, ce qui la distingue bien des autres baumes qui ont une saveur

âcre et amère. Les Indiens le recueillent au moment où il découle dans des cuilliers faites de cire noire, et le versent dans des calebasses. Les Anglais font sur-tout usage de ce baume dans la phtisie et les ulcères internes.

XIXe ET XXe GENRES.

TAPIRIA. Aubl. Juss. (*Décandrie-pentagynie.*)

POUPARTIA. Commers. Juss. (*Déc. pentagynie.* Voy. 3e vol.)

XXIe GENRE.

MONBIN, *Spondias*. Linn. Juss. (*Décandrie-pentagynie.*)

Caractère générique. Calice petit, presque en cloche, à cinq dents, caduc ; corolle à cinq pétales ouverts ; dix étamines insérées sur un disque glanduleux ; filets alternes plus courts ; anthères petites ; trois à cinq styles écartés, à stigmates simples, obtus ; drupe ovoïde, marqué

à son sommet de trois à cinq points formés par la chute des styles, et contenant un noyau hérissé de fibres, à cinq angles, à cinq loges et à cinq graines.

On comprend dans ce genre de plantes plusieurs arbres des climats chauds de l'Amérique et de l'Ile de France. Les monbins s'élèvent à une grande hauteur, leurs feuilles sont ailées avec impaire, et composées de folioles presque opposées sur cinq à dix rangs. Les fleurs sont disposées en grappes paniculées, axillaires et terminales, et il leur succède des fruits bons à manger.

Le monbin à fruits jaunes (*spondias myrobalanus*, Linn.) est un arbre qui croît naturellement à Cayenne et à S. Domingue ; il s'élève très-haut et en droite ligne. Son écorce est crevassée et de couleur cendrée. Le bois est tendre, blanc, et n'est bon qu'à brûler. Les feuilles sont ailées, alternes et composées de folioles ovales, oblongues, rétrécies en pointe à leur som-

met, très-entières, pétiolées, opposées. Ses fleurs sont disposées en une panicule lâche, à l'extrémité des branches, et aussi longues que les feuilles. Il leur succède des fruits de couleur jaune mêlé d'un peu de rouille, odorans, revêtus d'une légère pellicule, remplis de pulpe succulente et un peu acide. Les enfans les recherchent pour les manger; mais on les cueille plus souvent pour les cochons.

Le monbin de Cythère (*spondias cithearea*, Sonn.) est un grand arbre droit. Son bois, revêtu d'une écorce lisse, est blanc, léger et cassant. Il a des feuilles alternes, ailées avec impaire et composées de neuf ou onze folioles, ovales oblongues, rétrécies en pointe à leur sommet, un peu crénelées sur leur bord. Les fleurs sont petites et disposées en grand nombre sur des grappes paniculées et axillaires. Il leur succède une espèce de noix ovale, dont la chair extérieure est recouverte de fibres ou

filamens particuliers. Cette noix est divisée en cinq loges, dont chacune renferme une graine. Ce fruit a un goût approchant de celui de la reinette; mais il n'est pas aussi agréable. Le monbin de Cythère a été apporté de Taïti ou île de Cythère, à l'Ile de France, où il s'est acclimaté, par Commerson.

TROISIÈME SECTION.

Ovaire multiple ; fruit à plusieurs capsules qui contiennent une seule graine.

XXIIe GENRE.

AYLANTE, *Aylantus*. Desfont. J.

(*Monoécie-décandrie.*)

Caractère générique. Fleur monoïque, et plus rarement hermaphrodite ; calice très-petit, à cinq dents ; corolle à cinq pétales, un peu en tube à leur base. Fl. mâle : dix étamines à filets subulés, à anthères ovales, penchées. Fl. femelle : ovaires, trois à cinq, courbés en dedans ; trois à cinq styles intérieurs ; trois à cinq

stigmates épaissis, dilatés ; trois à cinq capsules oblongues, membraneuses, comprimées et renflées dans leur milieu, et renfermant une graine. Fleur hermaphrodite : deux à trois étamines, &c. comme dans les fleurs femelles.

L'AYLANTE glanduleux (*aylanthus glandulosa*, Desfont.) est un grand et bel arbre, naturalisé dans nos jardins. Sa cime étalée et son feuillage le faisoient prendre pour un sumac, et on le nommoit le vernis du Japon. Son tronc s'élève à quarante ou cinquante pieds de hauteur ; il est couvert d'une écorce assez unie et grisâtre. Ses feuilles sont alternes ou éparses, et ailées avec impaire, les folioles sont ovales, pointues, garnies vers leur base de quelques dents obtuses, et glanduleuses en dessous. Les fleurs sont petites, nombreuses, d'une couleur herbacée ou verdâtre et disposées au sommet des branches en une panicule ample, bien garnie ; mais plus courte que les feuilles, il leur suc-

cède des fruits assez ressemblans à ceux du frêne, et réunies au nombre de trois à cinq dans chaque calice. Le P. d'Incarville, qui a fourni d'excellens mémoires à l'Académie des Sciences, envoya à M. de Jussieu le fruit de cet arbre avec un rameau. Depuis plusieurs années on le cultive dans nos jardins, il y croît promptement et on peut l'employer comme ornement, à cause de la beauté de son port : son bois est dur, blanchâtre, satiné et susceptible d'un beau poli.

Aylantus, d'*aylanto*, mot qui dans la langue des habitans d'Amboine, signifie arbre du *ciel*, où dont la cime semble se perdre dans les nues.

XXIIIe ET XXIVe GENRES.

SIMABA. Aubl. Juss. (*Décandrie-pentagynie.*)

BRUCEA. Mill. l'Hérit. Juss. (*Dioécie-tétrandrie.* Voyez 3e vol.)

QUATRIÈME SECTION.

Genres ayant de l'affinité avec les Térebintacées, et se rapprochant des Rhamnoïdes par l'embryon muni d'un périsperme charnu.

XXVe GENRE.

FAGARA, *Fagara*. L. Juss. Lam.

(*Tétrandrie-monogynie*. L.)

Caractère générique. Calice à quatre ou cinq divisions, très-petit et persistant; corolle à quatre ou cinq pétales ouverts; quatre à cinq étamines; un ovaire; un style; stigmate à deux lobes. Fruit en forme de pois, à une capsule, rarement un plus grand nombre, bivalve et monosperme; graine arrondie et luisante.

Ce genre renferme neuf espèces, dont une croît au Japon, une en Chine; les autres habitent le Sénégal, les Antilles et l'Ile de France. Ce sont des arbres de moyenne grandeur, et plus souvent des arbrisseaux inermes ou aiguillonnés.

Leurs feuilles sont alternes, simples ou ternées, ou plus souvent ailées avec impaire, et parsemées de points transparens. Leurs fleurs sont fasciculées ou presque disposées en grappes axillaires.

Le fagara du Japon (*fagara piperita*, Linn.) est un arbrisseau qui s'élève à la hauteur d'environ dix pieds. Son écorce est charnue, tuberculeuse, brune et d'un verd rougeâtre sur les jeunes rameaux. Son bois est tendre, léger et parsemé de quelques aiguillons droits. Les feuilles sont alternes, ailées avec impaire, à-peu-près semblables à celles du frêne. Elles sont composées de folioles ovales, opposées et crénelées sur leurs bords. Leur pétiole commun est légèrement ailé. Ses fleurs naissent sur des panicules ou grappes rameuses. Il leur succède des capsules de la grosseur d'un grain de poivre, s'ouvrant en deux valves, pour laisser sortir une graine dure, luisante et noirâtre. Les feuilles de cet arbre nouvellement cueil-

lies, son écorce desséchée et principalement les semences, servent aux habitans du Japon à assaisonner les mets, et leur tiennent lieu de poivre et de gingembre. Les médecins conseillent l'usage des feuilles de cette plante, broyées avec de la farine de riz, et réduites en un cataplasme, pour appliquer sur les parties affectées de catarrhe.

Fagara, nom arabe, donné par Avicenne à une de ses espèces.

XXVIe GENRE.

CLAVALIER, *Zanthoxylum*. L. Juss. Lam. (*Dioécie-pentandrie.*)

Caractère générique. Calice à cinq divisions; point de corolle. Fleur mâle presque toujours à cinq étamines, et munie au centre d'un corpuscule terminé par trois lobes non saillans. Fleur femelle à cinq ovaires, rarement plus ou moins, et ordinairement pédiculés; un pareil nom-

bre de styles et de stigmates ; capsules en nombre égal à celui des ovaires, à une loge, renfermant une graine et s'ouvrant intérieurement ; les graines sont attachées à un placenta sétacé qui naît de la base de la capsule.

On connoît cinq espèces de clavaliers, qui sont des arbres de moyenne grandeur, aiguillonnés ou inermes. Deux croissent aux Indes et à la Chine, deux autres dans le Canada et la Caroline, et un aux Antilles. Ces arbres portent des feuilles ailées avec impaire, souvent parsemées de points transparens. Leurs fleurs sont axillaires, fasciculées ou quelquefois disposées en grappes.

Le clavalier à feuilles de frêne (*zanthoxylon clava herculis*, L.) vulgairement le frêne épineux, est un arbre du Canada et de la Virginie, qui s'élève à environ douze pieds de hauteur. L'écorce de son tronc est noirâtre en dehors, et le bois de couleur jaune. Ses feuilles

sont alternes et ailées avec impaire. Leurs folioles sont presque sessiles, ovales, pointues, entières, vertes, glabres dans leur parfait développement, et portées sur un pétiole commun, muni de quelques épines; les fleurs petites et sans éclat viennent en faisceaux sur le vieux bois : M. Duhamel éleva cet arbrisseau de graines qui lui étoient venues du Canada, où il passe pour un puissant sudorifique et diurétique. Les graines et les capsules répandent une odeur agréable.

Zanthoxylum, formé de deux mots grecs, qui signifient *bois jaune*.

XXVIIe ET XXVIIIe G^RES.

CNESTIS. Juss. (*Décandrie-pentag.*)
PTELEA. Linn. Juss. (*Tétrandrie-monogynie.* Voy. 3e vol.)

CINQUIÈME SECTION.

Genres qui ont de l'affinité avec les Térébintacées, et dont l'embryon est dépourvu de périsperme.

XXIXe GENRE.

CARAMBOLIER, *Averrhoa*. Lin. Juss. Lam. (*Décandrie-pentag.*)

Caractère générique. Calice petit, à cinq divisions; corolle à cinq pétales, onguiculés, ouverts; quatre à cinq étamines, dont les filets sont réunis en anneau à leur base, alternativement plus courts, portant tous des anthères, quelquefois les alternes stériles et à peine visibles; ovaire à cinq angles, à cinq styles persistans, et à cinq stigmates; baie charnue, ovoïde, à cinq angles, sillonnée profondément entre les angles, et à cinq loges monospermes ou polyspermes.

On connoît trois espèces de caramboliers, qui croissent toutes deux aux Indes orientales. Ce sont des arbres ou

des arbrisseaux à feuilles alternes, ailées avec impaire, et ayant des folioles alternes sur plusieurs rangs. Les fleurs sont disposées en grappes paniculées, naissant sur le tronc ou à la base des rameaux, et quelquefois dans les aisselles des feuilles. Il leur succède des fruits d'une acidité agréable.

Le carambolier axillaire (*averrhoa carambola*, Linn.) est un petit arbre [illegible] à douze ou quatorze pieds de hauteur. Ses feuilles sont alternes, ailées avec impaire et composées de folioles ovales, pointues et glabres. Les fleurs sont petites, rougeâtres ou purpurines, et disposées en petites grappes paniculées, aux aisselles des feuilles. Il leur succède un fruit ovale, oblong, à cinq angles tranchans, à-peu-près de la grosseur d'un œuf de poule, et jaunâtres dans leur maturité. La chair de ces fruits est d'une acidité agréable ; les Indiens le mangent crud, pour exciter l'appétit. On le confit au sucre, et on

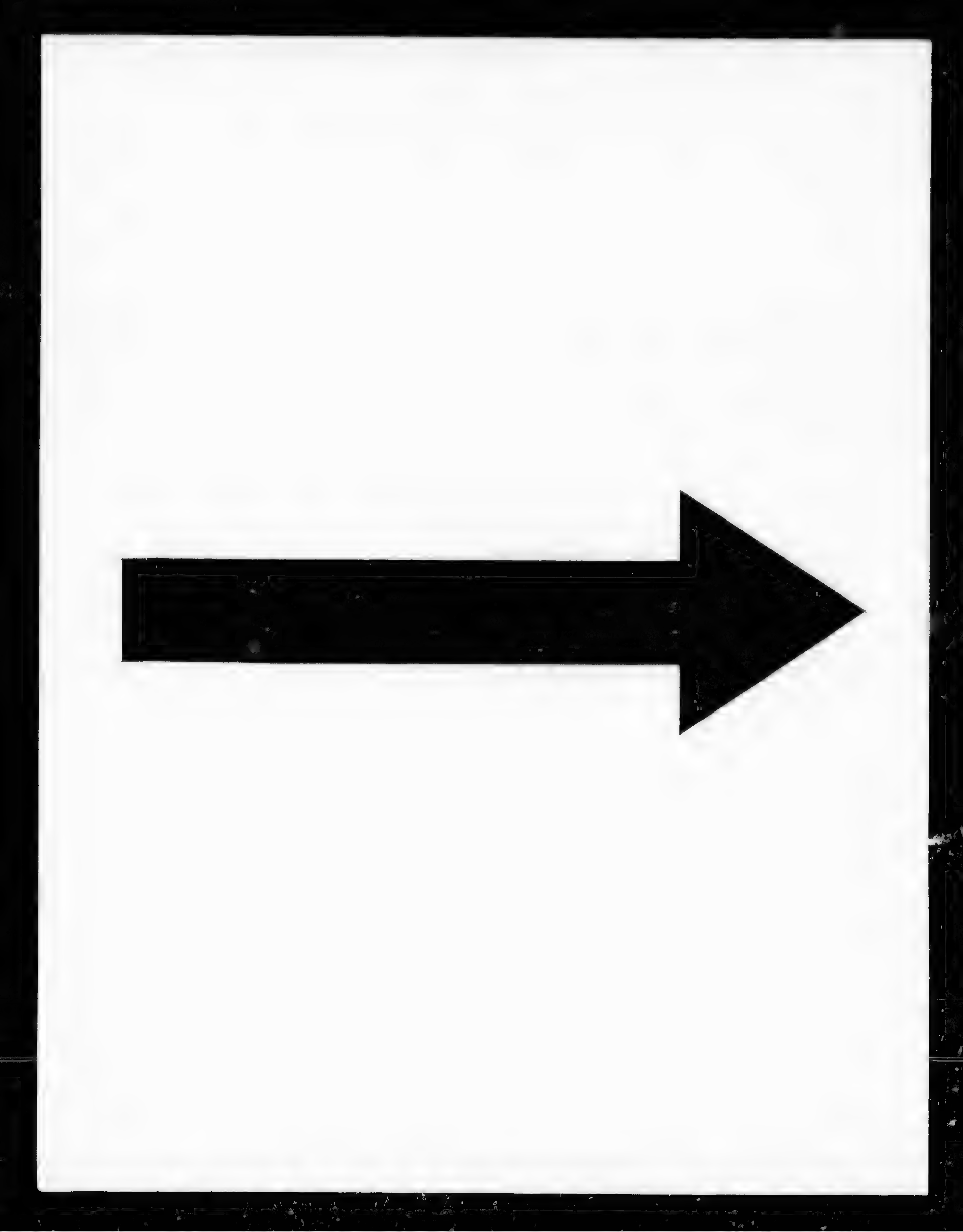
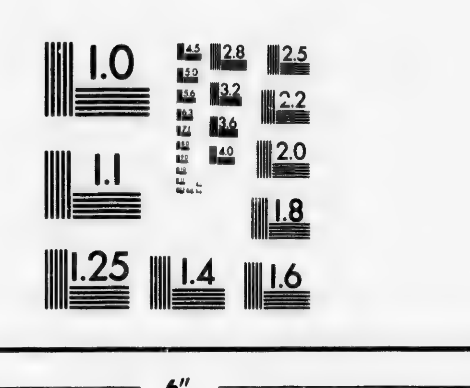


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



l'ordonne pour les fièvres bilieuses, &c. Rheede et Rumphe font mention d'une variété à fruit doux, que l'on cultive par préférence dans les jardins.

Le carambolier cylindrique (*averrhoa bilimbi*, Linn.) s'élève à huit ou dix pieds de hauteur. Il est d'un aspect agréable. Ses feuilles sont alternes, ailées avec une impaire, et composées d'un grand nombre de folioles oblongues, pointues, entières et pubescentes dans leur jeunesse. Les fleurs sont de couleur purpurine, et viennent sur le tronc dans presque toute sa longueur. Les fruits sont charnus, oblongs, un peu cylindriques, à cinq angles obtus, et ayant la forme d'un petit concombre : ils sont plus acides que ceux de l'espèce précédente. On ne les mange point cruds, à cause de leur grande acidité ; mais on les fait cuire avec la chair et le poisson, pour leur donner un goût relevé. On les confit au sucre, au vinaigre ou au sel, pour les manger com-

me les groseilles, les câpres ou les olives. On en fait un syrop, employé dans les maladies chaudes du foie, et dans l'intempérie inflammatoire du sang. Cet arbrisseau porte des fleurs et des fruits pendant toute l'année.

Averrhoa, du nom d'un médecin arabe.

XXX[e] GENRE.

DODONÆA. L. J. Lam. (*Octandrie-monogynie*. Voy. 3[e] vol.)

XXXI[e] GENRE.

NOYER, *Juglans*. L. Juss. Lam. (*Monoécie-polyandrie*.)

Caract. générique. Monoïque. Fleur mâle : chaton formé de deux espèces d'écailles, les unes intérieures, et les autres extérieures; écailles extérieures, triangulaires, attachées sur le dos des intérieures qui sont transversalement oblongues et fendues en trois sur chaque côté; point

de corolle ; douze à vingt-quatre étamines insérées sur un disque glanduleux, à anthères droites, presque sessiles. Fleur femelle : deux ou trois bourgeons contigus, à une fleur, formés chacun de quatre feuilles caduques ; calice adhérent, à quatre découpures, croissant insensiblement pour former l'écorce du fruit ; point de corolle ; ovaire adhérent ; deux styles courts ; stigmates en massue, déchirés à leur sommet ; drupe ovoïde et contenant un noyau osseux, raboteux ou lisse à l'extérieur, ordinairement bivalve, divisé dans l'intérieur en quatre demi-loges, à une seule semence ; graine sinueuse, à quatre lobes dans sa partie inférieure ; et lobes séparés par des cloisons membraneuses.

On comprend dans ce genre un grand nombre d'arbres de l'Amérique Septentrionale. Les feuilles des noyers sont alternes dans une espèce, et ailées avec impaire dans toutes les autres. Ils ont leurs fleurs femelles au sommet des rameaux, et les chatons mâles écartés, axillaires. Le fruit est presque sec et

fournit une couleur noire ; son noyau est marqué d'une suture et entouré d'un rebord. Les graines fournissent par expression de l'huile employée à plusieurs usages.

Le noyer ordinaire (*juglans regia*, Linn.) s'élève à une très-grande hauteur. L'écorce de son tronc est épaisse, cendrée, gercée sur les vieux sujets et lisse sur les jeunes branches. Ses feuilles sont grandes, alternes, composées de plusieurs folioles ovales, glabres, sessiles et très-entières. Les fleurs sont monoïques ; il leur succède un fruit, connu sons le nom de noix, qui est enveloppé d'un brou épais, pulpeux, lisse, verdâtre et renfermant un noyau ligneux, contenant une amande charnue à quatre lobes. Cet arbre, originaire de la Perse, est naturalisé dans nos climats et cultivé dans presque toute l'Europe. On a obtenu par la culture un grand nombre de variétés, qui ne diffèrent que par la grandeur. On mange

le fruit du noyer avant son entière maturité, on le nomme alors cerneau; il fatigue l'estomac, pris en trop grande quantité. Les noix sèches provoquent la toux par l'âcreté qu'elles acquièrent en vieillissant; mais on peut corriger cette âcreté, en les mettant tremper quelques jours dans l'eau; alors l'amande se gonfle; on peut la dépouiller de sa peau, et elle est assez douce. Les noix encore vertes et confites, sont fort bonnes à manger. On assure qu'elles sont meilleures pour l'estomac, lorsqu'on leur laisse le brou ou écorce; c'est alors un ratafia de santé. Le plus grand usage que l'on fasse des noix sèches, c'est d'en retirer par expression une première huile que quelques personnes préfèrent au beurre et à l'huile d'olive; elle est propre à entrer dans la composition de plusieurs médicamens. La seconde huile qu'on en retire, est bonne à brûler, à faire du savon, et excellente pour les peintres, sur-tout quand on

a soin de la mêler avec la litharge. Elle a la propriété de faire sécher plus promptement leurs couleurs. Mêlée avec l'essence de térébenthine, elle est propre à faire un vernis gras, assez beau, et qu'on peut appliquer sur les ouvrages de menuiserie Les feuilles du noyer donnent par décoction une eau dont on peut laver son cheval pour le garantir des piqûres de mouches. Cette eau prise à la dose de deux verres par jour, a produit de très-bons effets dans les affections scrophuleuses. Le suc du brou est astringent. Les chatons sont un peu émétiques. Le suc de la racine fraîche est diurétique et même un violent purgatif. Les menuisiers et les tourneurs obtiennent par la décoction du brou, une teinture qui donne aux bois blancs une belle couleur de noyer. Les teinturiers emploient les racines et le brou pour faire de bonnes teintures brunes très-solides. Le bois de noyer est liant, assez plein et facile à travailler. Il est recher-

ché par les sculpteurs, et c'est un des meilleurs bois de l'Europe pour faire toutes sortes de meubles; mais il est un peu sujet à la vermoulure. Sa racine sur-tout sciée en travers et par lames, représente le plus beau marbre et toute sorte de ramages.

Les noyers ne se multiplient que par les semences. Ils ne viennent point en massif de bois. Ils se plaisent singulièrement dans les vignes et le long des terres labourées. Leurs racines pénètrent dans de très-mauvaises terres, tels que le tuf blanc et la craie. Ils ne conviennent guère dans les bosquets; mais on en fait de très-belles avenues. L'émondage des noix, lorsqu'il s'agit d'en faire de l'huile, dit Rosier, est une des plus agréables occupations des villageoises. Femmes, filles, garçons, se rassemblent à la veillée, tour à tour, dans les différentes habitations. Les uns cassent les noix, les autres assis autour d'une vaste table éclairée par

une lampe, séparent le fruit des coquilles. L'on chante, l'on rit, l'on fait des contes, et la joie règne dans ces assemblées. Si par mégarde une fille laisse un débris de coquille avec le fruit choisi, le garçon qui s'en apperçoit l'embrasse, afin de la rendre plus attentive à l'avenir, et quelquefois il est secrètement lui-même l'auteur de la faute dont il retire tout l'avantage. Comme les pères et les mères sont présens à l'émondage, tout y est décent, et les mœurs et la décence habitent encore aux villages un peu éloignés des grandes villes.

Le noyer à fruits noirs (*juglans nigra*, Linn.) est un bel arbre qui s'élève à la hauteur de cinquante à soixante pieds. Son écorce est d'un brun pâle, verdâtre sur les plus jeunes branches. Il a des feuilles alternes composées de folioles lancéolées, à dentelures écartées et aiguës. Leur pétiole commun est applati à sa base et muni souvent de

chaque côté d'une membrane qui s'étend jusqu'aux premières folioles. Le fruit est globuleux, noirâtre, mélangé de jaune ; le noyau à des sillons très-profonds, irréguliers, anguleux. Les cloisons sont formées d'une substance ligneuse très-dure, ce qui fait qu'on a de la peine à en obtenir l'amande. Cet arbre originaire de la Virginie, est cultivé dans nos climats et y donne des fruits. Son bois est préférable à celui de l'espèce précédente. En général le bois des noyers de la Virginie est plus coloré que les nôtres. Il est quelquefois presque noir, mais ses pores sont fort larges. Le fruit de ce noyer n'est bon qu'en cerneaux, parce que les cloisons intérieures sont trop dures ; néanmoins les Canadiens en font une espèce de pain.

Juglans, quasi jovis glans.

SOIXANTE-ONZIÈME FAMILLE.

LES RHAMNOÏDES, *Rhamni*. J.

Caractère de famille. Calice libre, monophyle; corolle périgyne, c'est-à-dire, insérée soit à la base, soit au sommet du calice; presque toujours polypétale, formée ordinairement de cinq, quelquefois de quatre ou de six pétales alternes avec les divisions du calice, insérés au sommet de cet organe, ou sur le disque dont il est muni à sa base, en forme d'écailles, ou dilatés et réunis dans leur partie inférieure; étamines en nombre égal à celui des pétales, ayant la même insertion et leur étant alternes ou opposées; ovaire libre, entouré par le disque glanduleux du calice; style et stigmate uniques ou multipliés en nombre déterminé. Fruit, baie divisée intérieurement en plusieurs loges monospermes, contenant plusieurs noyaux également monospermes, quelquefois une capsule divisée en plusieurs loges, à une ou plusieurs semences; graines souvent munies d'un ombilic à leur base; embryon droit, cotylédons planes, radicule inférieure.

Les plantes qui composent cette

famille ont leur tige frutescente ou arborescente, et garnie de rameaux alternes ou opposés. Leurs feuilles sortent de boutons souvent couverts d'écailles imbriquées ; elles sont ordinairement simples, toujours munies de stipules, quelquefois persistantes, et bordées de blanc ou de jaune dans quelques espèces. Leurs fleurs, ordinairement petites et sans éclat, affectent différentes dispositions.

PREMIÈRE SECTION.

Étamines alternes avec les pétales ; fruit capsulaire.

Ier GENRE.

FUSAIN, *Evonimus*. L. Juss. Lam.

(*Pentandrie-monogynie*. L.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions ou à cinq découpures, planes, muni à sa base intérieure d'un disque en bouclier ; corolle à cinq pétales, insérés sur le bord extérieur du disque, ouverts;

cinq étamines portées chacune sur une grande saillante au dessus du disque ; un style, un stigmate, capsule à cinq angles, à cinq loges, à cinq valves ; graines enveloppées d'une tunique propre, colorée et pulpeuse, insérées à l'angle central des loges.

On connoît sept espèces de fusains, dont deux se trouvent au Japon, trois dans l'Amérique et deux en Europe. Ce sont des arbres plus ou moins élevés, à feuilles opposées, stipules peu sensibles ; pédoncules axillaires, solitaires, opposés, à une fleur ou portant plusieurs fleurs disposées en ombelles.

Le fusain commun (*evonimus vulgaris*, Lam.), vulgairement le bonnet de prêtre, est un grand arbrisseau d'un assez beau feuillage. Il s'élève ordinairement à la hauteur de dix à quinze pieds. Son écorce est lisse et verdâtre, son bois est cassant et d'un jaune pâle. Ses feuilles sont opposées, lancéolées, pointues et portées sur des pétioles un

peu courts. Ses fleurs sont petites, d'un verd blanchâtre et disposées en petites ombelles sur des pédoncules communs. Elles sont constamment à quatre divisions; il leur succède une capsule en poire à trois angles, à quatre lobes obtus, d'un pourpre éclatant dans sa maturité, et contenant environ quatre semences enveloppées dans une tunique pulpeuse, d'une couleur orangée ou d'un pourpre clair. Le bois du fusain est de couleur pâle, léger et assez dur. On l'emploie à différens usages domestiques. Lorsqu'il a été brûlé avec certaines précautions, il donne un charbon fort tendre, propre à mettre le premier trait d'un dessin. On dit que le fruit et la feuille de cet arbrisseau font mourir le bétail qui en mange; et que la décoction de ses graines rend les cheveux blonds. Il s'élève de semence et de marcotte, et comme il fleurit au mois de mai, on peut le mettre dans les remises ou les bosquets d'agrément. La belle

couleur de ses fruits forme un assez bel aspect en automne.

Evonymus, bon nom en grec.

IIᵉ GENRE.

CÉLASTRE, *Celastrus*. L. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice très-petit, à cinq lobes ; corolle à cinq pétales, onguiculés et ouverts ; cinq étamines à filets oblongs ; ovaire petit, plongé dans un disque large et creusé de dix stries ; style court ; trois stigmates ; capsule à trois angles, à trois loges, et à trois valves ; semences insérées au bord central des cloisons ; glabres demi-arillées ; arille fendue en quatre.

On compte huit ou dix espèces de célastres, qui croissent en Europe ou en Amérique. Ce sont des arbres de moyenne grandeur ou des arbrisseaux à feuilles alternes. Les pédoncules sont axillaires et portent plusieurs fleurs à la fois.

Le célastre grimpant (*celastrus scandeus*, L.) vulgairement le bourreau des arbres, est un arbrisseau sarmenteux et grimpant sur les arbres qui l'avoisinent. Ses feuilles sont alternes, ovales, pointues, légèrement dentées, pétiolées et très-lisses. Les fleurs sont petites, d'un verd blanchâtre, et disposées aux sommités des branches, sur de petites grappes axillaires et terminales. Cet arbrisseau, cultivé au Museum d'Histoire naturelle, croît naturellement au Canada. Quoiqu'il n'ait point de vrilles, il embrasse cependant les autres arbres si fortement, qu'à mesure qu'ils grossissent, il paroît s'enfoncer et s'ensevelir dans leur écorce et leur substance; de sorte qu'en comprimant et resserrant le suc nourricier, il empêche qu'il ne s'y distribue et les fait ainsi périr.

Celastrus, nom que Théophraste donnoit à un arbre toujours vert, probablement à une espèce de rhammus.

URELLE

(*celastrus scan-*
nt le bourreau
risseau sarmen-
les arbres qui
s sont alternes,
ement dentées,
Les fleurs sont
hâtre, et dis-
branches, sur
ires et termi-
ltivé au Mu-
e, croît natu-
Quoiqu'il n'ait
sse cependant
ent, qu'à me-
paroît s'en-
leur écorce et
u'en compri-
nourricier,
tribue et les

phraste don-
rert, proba-
hammus.



Deseve del. Racine Sculp.

Ilex.

IIIe ET IVe GENRES.

STAPHYLEA. L. Juss. Lam. (*Pentandrie-trigynie.* L.)

POLYCARDIA. Juss. (*Pentandrie-monogynie.* Voy. 3e vol.)

DEUXIÈME SECTION.

Etamines alternes avec les pétales. Fruit mou, drupe ou baie; pétales dilatés et réunis à leur base dans quelques genres.

Ve GENRE.

HOUX, *Ilex*. (*Tétrandrie-tétragynie.* Linn.)

Caractère génér. Calice très-petit à quatre dents; corolle divisée en quatre ou formée de quatre pétales réunis à leur base; quatre étamines; point de style; quatre stigmates; baie petite, arrondie, contenant quatre osselets monospermes.

On connoît dix-huit espèces de houx, dont une seule est indigène. Une de

l'île de Madère et six de l'Amérique septentrionale, se sont naturalisées dans les climats tempérés de l'Europe. Trois ne peuvent vivre qu'entre les tropiques. Il y en a sept au Japon, qui sont peu connues. Les houx sont des arbres de moyenne grandeur ou des arbrisseaux à feuilles alternes, toujours vertes dans quelques espèces et munies de dents épineuses. Les pédoncules sont axillaires et multiflores.

Le houx commun (*ilex aquifolium*, Linn.) est un grand arbrisseau, qui s'élève en arbre lorsque le sol et l'exposition lui conviennent. Sa forme pyramidale et son feuillage brillant dont il ne se dépouille jamais, lui donnent un aspect très agréable. Son tronc est droit et cylindrique, il a l'écorce lisse. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, ovales, aiguës, anguleuses, très-lisses, luisantes, et à dents terminées par des piquans ou épines roides et fortes. Les fleurs sont réunies en assez grand nom-

bre sur des pédoncules axillaires, et il leur succède une baie ovoïde, d'un beau rouge vif, pulpeuse et d'une saveur douce, mais désagréable. A l'exception de la famille des pins, il est le seul arbre indigène de nos climats septentrionaux, dont le feuillage toujours vert embellit les forêts pendant les rigueurs de l'hiver. Dans cette triste saison, lorsque tous les autres paroissent morts, chargé de feuilles et de fruits, il présente l'image de la vie et égaie l'observateur de la nature. C'est avec la seconde écorce de cet arbre, que se fait la glu dont on se sert pour prendre les oiseaux. Pour cela on la pile pour en former une pâte, que l'on met ensuite pourrir à la cave, dans un pot que l'on y enterre. Lorsque cette pâte a suffisamment fermenté, on la lave dans l'eau, on en retire les filamens ligneux, après quoi la glu se rassemble en une masse. Les baies de cet arbre sont purgatives, au nombre de huit ou dix, l'effet en

est violent et dangereux. Le bois en est dur, solide et pesant, il est bon pour la charpente. Les ébénistes en font de beaux meubles. Il prend la couleur noire mieux qu'aucun autre, et se polit très-bien, parce que le grain en est fin et serré. On doit regretter que ce bois soit si rare et que jusqu'ici on n'ait pris aucun soin pour aider la disposition naturelle qu'a le houx commun de s'élever en arbre. Une des causes de cette rareté, c'est que l'on coupe les jeunes tiges, qui sont les plus belles, pour en faire des houssines et des manches de fouet. Les haies vives que l'on en fait sont très-agréables à cause de leur verdure perpétuelle. En les taillant un peu, on les tient à la hauteur que l'on veut et on les rend plus touffues. Si on garnit le bas avec du groseiller épineux, elles deviennent impénétrables, et l'on réunit l'agrément à la solidité. On multiplie cet arbre par les graines que l'on sème et par les jeu-

nes plants que l'on arrache dans les bois. Il n'est pas délicat sur le choix du terrein, pourvu qu'il ne soit pas humide et marécageux. Il veut être abrité du soleil, par de grands arbres, sur-tout pendant qu'il est jeune. Il ne faut pas labourer la terre autour, mais en couvrir exactement la surface avec des feuilles sèches ou de la mousse, afin d'empêcher le hâle et d'entretenir la fraîcheur.

Ilex, mot qui paroît dérivé de celui d'élah, qui est hébreu, et qui signifie chêne.

VI[e] — XI[e] GENRES.

MYGINDA. L. J. Lam. (*Tétrandrie-tétragynie.*)

GOUPIA. Aubl. Juss. (*Pentandrie-pentagynie.*)

RUBENTIA. Commers. Juss. (*Pentandrie-monogynie.*)

CASSINE. Linn. Juss. (*Pentandrie-trigynie.*)

SCHREBERA. L. Juss. (*Pentandrie-digynie.*)

PRINOS. L. Juss. (*Héxandrie-monog.* Voyez 3e vol.)

TROISIÈME SECTION.

Étamines opposées aux pétales. Fruit drupacé.

XIIe GENRE.

NERPRUN, *Rhamnus.* L. J. Lam. (*Pentandrie-monogynie.* L.)

Caractère générique. Calice en croupe, à quatre ou cinq divisions ; corolle à quatre ou cinq pétales très-petits, en forme d'écaille, rarement nuls ; quatre à cinq étamines ; un style, deux à quatre stigmates ; baie, deux à quatre loges ; deux à quatre semences.

Ce genre comprend plus de quarante espèces, dont six croissent naturelle-

ment en France ; les autres se trouvent dans presque tous les pays ; l'Amérique, le Japon, la Sibérie et l'Afrique produisent des nerpruns. Ce sont de grands arbrisseaux à feuilles alternes, à fleurs axillaires et qui donnent presque tous une couleur jaune.

Le nerprun purgatif (*rhamnus catharticus*, Linn.) est un arbrisseau qui s'élève à huit ou dix pieds de hauteur ; la tige est divisée en rameaux irréguliers. Ses feuilles sont un peu alternes, simples, arrondies ou ovales, finement dentées sur leurs bords, lisses et chargées de nervures parallèles. Les fleurs forment des bouquets, situés aux aisselles des feuilles. Elles sont souvent dioïques. Le calice est à quatre divisions et la corolle à quatre pétales. Le fruit est une baie sphérique, noire dans sa maturité et renfermant quatre semences. On trouve cet arbrisseau dans les bois, les haies et tous les lieux incultes de la France. Il n'est guère esti-

mable par l'éclat de ses fleurs; mais il fait un assez joli arbrisseau. On peut le mettre dans les bosquets d'été et encore mieux dans les remises; car les oiseaux se nourrissent de ses fruits : on fait avec les baies de nerprun un fort beau vert, que les enlumineurs et les peintres nomment vert de vessie. Elles sont employées en médecine, en forme de syrop, contre les hydropisies de poitrine, la goutte, la paralysie, &c. : on donne quelquefois ces baies en substance, mais l'usage du syrop est préférable. Les nerpruns s'élèvent assez facilement de semences et de drageons enracinés. Ils ne sont nullement délicats sur le terrein ; et dans nos climats, ils résistent assez bien au changement des saisons.

Le nerprun des teinturiers (*rhamnus infectorius*, Linn.) est un arbrisseau qui s'élève à trois pieds de hauteur. Sa tige se divise en rameaux diffus, irréguliers et tortueux. Ses feuil-

les sont alternes, presque rondes, dentées sur leurs bords, et munies à leur base de deux stipules linéaires et caduques. Les fleurs sont herbacées, de couleur jaune, en petits bouquets aux aisselles des feuilles, et dioïques. Il leur succède une petite baie arrondie et noire dans sa maturité. Ces fruits étant cueillis verts, se nomment graine d'Avignon dans le commerce, et fournisseut une bonne teinture jaune, dont on fait grand usage dans la teinture. Les peintres à l'huile et en miniature se servent aussi de ces baies, quand on a incorporé leur teinture dans une matière terreuse, qui est souvent la base de l'alun, pour en faire ce qu'on appelle stil de grain. Cet arbrisseau croît naturellement sur les lieux montueux de la Provence. On lui attribue les mêmes propriétés médicinales qu'au nerprun purgatif. Le terrein et la culture produisent des variations dans la forme de ses feuilles.

Le nerprun alaterne (*rhamnus alaternus*, Linn.) est un arbrisseau qui s'élève à la hauteur de huit ou dix pieds. Ses feuilles sont vertes et luisantes, persistantes. Ses fleurs sont d'un vert jaunâtre, ramassées par petits bouquets dans les aisselles des feuilles; tantôt unisexuelles mâles sur un pied, femelles sur un autre; d'autres fois le même individu porte des fleurs mâles, des fleurs femelles et des fleurs hermaphrodites. Leur calice est divisé en cinq parties, entre lesquelles se trouvent cinq petits pétales. Les étamines sont au nombre de cinq, insérées dans l'intérieur du calice. Fleur femelle; un ovaire surmonté d'un stile court et d'un stigmate à trois divisions. Il leur succède des baies globuleuses, noires dans leur maturité et renfermant trois graines. Cet arbrisseau cultivé dans presque tous les jardins d'ornement, a produit un grand nombre de variétés remarquables par leurs feuilles panachées de jaune et de blanc;

mais quelques-unes d'elles craignent nos grands hivers. C'est pourquoi il est à propos de les abriter. Le bois d'alaterne ressemble à celui du chêne vert; on en fait de jolis ouvrages d'ébénisterie. On plante cet arbrisseau en palissades; mais elles ont un inconvénient; car comme il donne quantité de branches très-souples,et que le vent n'a pas de peine à déranger, il faut le tondre au moins trois fois par an; ce qui peut paroître coûteux. En hiver il casse quelquefois sous le poids de la neige: on prévient cet accident en tenant les buissons bas. On le multiplie par les marcottes et on l'élève de la semence que l'on tire des pays plus méridionaux, comme la Provence, l'Italie, etc. Il est fort peu d'usage en médecine. Ses feuilles sont rafraîchissantes et bonnes dans les inflammations de la bouche et de la gorge.

Le nerprun bourgène (*rhamnus frangula*, Linn.) est un arbrisseau qui

s'élève à dix ou douze pieds de hauteur. Sa tige est unie et munie d'une écorce extérieure brune, et d'une écorce intérieure jaunâtre. Ses feuilles sont arrondies et très-entières, chargées de nervures parallèles et lisses des deux côtés. Le calice est à cinq divisions aiguës. Sa corolle est à cinq pétales, courts, alternes avec les divisions du calice. Cinq étamines, ovaire arrondi, surmonté d'un style à stigmate obtus; le fruit est une baie globuleuse à deux ou trois graines, et noire dans sa maturité. La bourgène se trouve dans presque tous nos bois, principalement dans les terreins humides. Il ne peut guère servir à la décoration des jardins; et le seul usage que l'on fasse de son bois, c'est de le réduire en un charbon léger, qui est estimé préférablement à tout autre pour la fabrique de la poudre à canon. On emploie aussi ses baies pour faire du vert de vessie, comme avec celles du nerprun purgatif. L'écorce de

ses racines purge fortement par haut et par bas. On la recommande dans les campagnes contre les hydropisies, et on la prescrit à la dose d'une dragme et demie; elle entre aussi dans la pommade contre la gale. C'est un purgatif violent qui ne peut convenir qu'aux personnes robustes; et lorsqu'on s'en sert contre la gale, il faut beaucoup de prudence dans l'administration de ce remède.

Rhamnus, nom donné par les anciens à des plantes fort différentes.

XIIIe GENRE.

JUJUBIER, *Ziziphus*. Juss. Lam. *Rhamnus*. Linn. (*Pentandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice ouvert, à cinq divisions ; cinq pétales en forme d'écailles, insérés sur un disque glanduleux ; situé à la base du calice ; cinq étamines ayant la même insertion que la corolle ; ovaire entouré par le disque ; deux styles et deux stigmates ; drupe ovoïde, contenant un noyau biloculaire, et à deux graines.

On compte environ vingt espèces de jujubiers qui croissent presque tous dans les climats chauds. On en trouve une espèce dans le midi de la France, les autres ont été observés en Afrique et en Amérique. Ce sont des arbres de moyenne grandeur ou des arbrisseaux, à feuilles alternes, relevées de trois à cinq nervures dans plusieurs espèces.

Les fleurs sont axillaires et il leur succède un drupe rarement à deux graines.

Le jujubier cultivé (*ziziphus sativa*, Desf., *Rhamnus ziziphus*, Linn.) est un arbre qui s'élève à vingt ou trente pieds de hauteur. Ses rameaux sont nombreux, et munis d'aiguillons géminés; l'un des deux est droit, et l'autre plus court, recourbé. Ses feuilles sont glabres, ovales, alongées, dentées, à trois nervures. Leur pétiole est très-court. Ses fleurs sont d'un jaune pâle, et portées sur des pédoncules axillaires; le fruit a la forme d'une olive; il est rouge étant mûr. Cet arbre se trouve dans les terres cultivées des côtes septentrionales de l'Afrique et dans les provinces méridionales de la France. Dans nos climats, il supporte les hivers ordinaires, sur-tout lorsqu'il est placé contre un mur à une bonne exposition; mais il y donne très-rarement du fruit. On apporte les jujubes des provinces méridionales; elles sont

employées en médecine, dans les électuaires et les tisannes pectorales. Elles sont propres à calmer les irritations de la poitrine, ainsi que les ardeurs des reins et de la vessie. La beauté de son feuillage le rend propre à décorer les bosquets d'été et ceux d'automne. Comme il pousse tard, et que sa fleur a peu de mérite, il ne peut procurer d'agrément au printemps. Un terrein sec et une température chaude lui conviennent. On le multiplie de semences, ou par les rejets qui poussent abondamment de son pied.

Le jujubier des lotophages (*ziziphus lotus*. Desf.) est un arbrisseau très-rameux, qui s'élève à quatre ou cinq pieds de hauteur. Il a des feuilles alternes, petites, ovales, obtuses, légèrement dentées, glabres, et portées par un pétiole très-court. Ses fleurs sont petites, d'un blanc pâle, solitaires ou glomérées et soutenues sur un pédoncule uniflore. Il leur succède un drupe

sphérique de la grandeur d'une prune sauvage. Cet arbrisseau se trouve dans le royaume de Tunis, aux environs de la petite Syrthe et dans l'île Gerbi. Dans un mémoire lu à l'Académie en 1788, par M. Desfontaines, de l'Institut, on trouve une savante dissertation sur cet arbrisseau. Théophraste (dit Desfontaines), raconte que le *lotus* étoit si commun dans l'île Lotophagite, et sur tout le continent adjacent, que l'armée d'Orphellus ayant manqué de vivres en traversant l'Afrique pour se rendre à Carthage, se nourrit du fruit de cet arbre pendant plusieurs jours. Précisément, continue Desfontaines, la plupart des plaines arides et incultes, qui conduisent de la partie méridionale du royaume de Tunis, vers les ruines de l'ancienne Carthage, sont encore aujourd'hui couvertes en beaucoup d'endroits de l'espèce de jujubier que je prends pour le lotos. Desfontaines a observé en outre, que la manière de

préparer ce fruit est la même aujourd'hui que dans le temps de Pline et de Polybe. Les habitans le vendent dans les marchés publics, le mangent comme autrefois, et en donnent même à leurs bestiaux.

Ziziphus, ce nom d'origine arabe a été donné par les anciens à plusieurs plantes différentes.

XIVe GENRE.

PALIURE, *Paliurus*. Juss. Lam. *Rhamnus*. Linn. (*Pentandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice ouvert, à cinq divisions ; corolle à cinq pétales en forme d'écailles insérés sur un disque glanduleux situé à la base du calice ; cinq étamines ayant la même insertion que la corolle ; styles et stigmates, trois ; drupe sec, hémisphérique, tronqué, entouré d'un large rebord, membraneux et strié, contenant un noyau à deux ou trois lo-

ges, qui contiennent deux ou trois semences.

Le paliure (*rhamnus paliurus*, L.), vulgairement l'épine de christ, le porte-chapeau, l'argalon, est un arbrisseau qui croît naturellement dans les haies, aux lieux humides et incultes de la France et de l'Italie. Sa racine est dure, ligneuse, ses tiges sont garnies d'épines, et d'un bois très-ferme. Il a des feuilles alternes, ovales, pointues et dentées sur leurs bords. Ses fleurs paroissent vers le printemps et sont en petits bouquets situés aux aisselles des feuilles. Son fruit mûrit en automne, et tient à l'arbrisseau tout l'hiver. Le paliure encore rare dans notre climat, sert à faire de bonnes haies. Sa racine et ses feuilles sont fort bonnes pour arrêter le flux de ventre, et la décoction de son fruit sert en Provence à faire évacuer les eaux des hydropiques.

Paliurus, formé d'un mot grec, qui signifie *arbuste épineux*.

XVe ET XVIe GENRES.

MAYEPEA. Aubl. Juss. (*Tétrandrie-monogynie.*)
SAMARA. Linn. Juss. (*Tétrandrie-monogynie.* Voy. 3e vol.)

QUATRIÈME SECTION.

Etamines opposées aux pétales ; fruit formé de trois coques.

XVIIe GENRE.

CÉANOTHE, *Ceanothus*. L. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie.* L.)

Caractère générique. Calice en poire, à cinq découpures ; corolle à cinq pétales, munis d'un onglet à leur base, concaves ou creusés en cueilleron à leur sommet ; cinq étamines renfermées dans les pétales ; ovaire à trois angles ; style fendu en trois ; stigmates simples ; baie sèche, portée sur

la base persistante du calice, contenant trois à quatre coques monospermes, et s'ouvrant intérieurement.

L'ON connoît trois espèces de céanothes. L'une croît en Asie, l'autre en Afrique, et la troisième en Amérique. Ce sont des arbrisseaux à feuilles alternes et à feuilles disposées en grappes axillaires et terminales.

Le céanothe d'Amérique (*ceanothus americanus*, Linn.) est un arbuste qui s'élève à trois ou quatre pieds de hauteur. Ses feuilles sont alternes, ovales, un peu pointues, finement dentées, vertes et portées sur des pétioles courts. Ses fleurs sont petites, et disposées sur des grappes axillaires plus longues que les feuilles. Il leur succède des capsules brunes et à peine de la grosseur d'un grain de poivre. Lorsque ce céanothe est en fleur, il produit un joli effet dans les bosquets d'été et d'automne. C'est pourquoi il doit

y avoir une place. Il conserve ses fleurs jusqu'au mois d'octobre.

Ceanothus, nom donné par Théophraste à une plante épineuse qu'Adanson regarde comme congénère du *cirsium*.

XVIIIe — XXVIIe GENRES.

COLLETIA. Commers. Juss. (*Pentandrie-monogynie.*)

HOVENIA. Thunb. Juss. (*Pentand. monogynie.*)

PHYLICA. Linn. Juss. (*Pentandrie-monogynie.*)

BRUNIA. Linn. Juss. (*Pentandrie-monogynie.*)

BUMALDA. Thunb. Juss. (*Pentand. monogynie.*)

GOUANIA. Jacq. L. J. (*Pentandrie-monogynie.*)

PLECTRONIA. L. Juss. (*Pentand. monogynie.*)

CARPODETUS. Forst. Juss. (*Pentandrie-monogynie.*)

ANCUBLA. Thunb. Juss. (*Dioécie-tétrandrie.*)

VOTOMITA. Aubl. Juss. (*Tétrand. monogynie.* Voy. 3e vol.)

SOIXANTE-DOUZIÈME FAMILLE.

LES TITHYMALOÏDES, *Tithymaloidæ*. Vent. *Euphorbia*. J.

Caractère de famille. Fleurs monoïques ou dioïques, ou très-rarement hermaphrodites; calice en tube, à plusieurs divisions, simple ou formé de divisions disposées sur deux rangs; les intérieures quelquefois en forme de pétales; point de pétales, à moins qu'on ne donne ce nom aux divisions intérieures du calice. Fleur mâle : étamines en nombre déterminé ou indéterminé; filamens insérés sur le réceptacle, ou s'élevant du centre du calice, séparés ou réunis; quelquefois rameux, quelquefois articulés; séparés dans quelques genres, par des paillettes ou écailles qui leur sont imterposées. Fleur femelle : ovaire unique, libre, sessile ou porté sur un pédicule, tantôt surmonté de plusieurs styles, ordinairement de trois, et devenant une capsule dont les loges ou coques, en nombre égal à celui des styles, contiennent une ou deux semences; tantôt surmonté

d'un seul style terminé par trois ou par plusieurs stigmates, et devenant un fruit dont les loges ou coques, en nombre égal à celui des stigmates, contiennent une ou deux semences ; loges s'ouvrant avec élasticité en deux valves dans tous les fruits ; graines demi-arillées, et insérées au sommet d'un axe central persistant ; périsperme charnu entourant l'embryon qui est ordinairement droit, plane, rarement arqué ou presque roulé en spirale, radicule supérieure.

Les tithymaloïdes sont des plantes herbacées, frutescentes ou arborescentes, et dont la tige est cylindrique et rameuse. Leurs feuilles presque toujours simples, quelquefois palmées ou digitées, très-rarement nulles, sont alternes ou opposées, ordinairement accompagnées de stipules et quelquefois munies de glandes sur leur pétiole. Les fleurs en général, petites et de couleur herbacée, ont différentes dispositions. Toutes les parties des tithymaloïdes, contiennent un suc laiteux fort âcre.

Ier GENRE.

MERCURIALE, *Mercurialis.* Linn. Juss.

Caractère générique. Fleur dioïque ou plus rarement monoïque ; calice à trois découpures. Fleur mâle : neuf à douze étamines distinctes ; filamens capillaires, droits, de la longueur du calice ; anthères globuleuses et didymes. Fleur femelle : ovaire didyme, creusé d'un sillon longitudinal sur chacune de ses faces ; deux étamines stériles ; filamens courts, insérés à la base des sillons et appliqués contre l'ovaire ; deux styles ; quatre stigmates ; capsule formée de deux coques et à deux graines.

On connoît sept espèces de mercuriales, dont deux sont très-communes en France, trois ou quatre croissent en Espagne et dans le midi ; une a été rapportée du Sénégal par M. Adanson. Ce sont des herbes à feuilles opposées, pourvues de stipules. Elles ont des fleurs

axillaires ou terminales, disposées en épis ou seulement fasciculées.

La mercuriale vivace (*mercurialis perennis*, Lin.), vulgairement chou de chien, est une plante à racines traçantes, fort longues et garnies à leurs nœuds de quelques fibres chevelues. Ses tiges s'élèvent ordinairement à la hauteur de douze à quinze pouces. Elles portent des feuilles opposées pétiolées, ovales-oblongues, pointues et dentées sur leurs bords. Leur substance est perforée par une multitude de points transparens extrêmement petits. Toute la plante est couverte de poils courts, à demi-couchés, et qui la rendent un peu rude au toucher. Les fleurs sont petites et verdâtres; elles naissent sur des grappes pédonculées en forme d'épi. L'ovaire devient une capsule rude, velue, composée de deux coques légèrement comprimées, et qui renferme deux semences. Cette plante, employée dans plusieurs médicamens, a des qualités mal-

faisantes. Elle cause des assoupissemens profonds, une chaleur brûlante à la tête et des vomissemens violens : les remèdes en pareil cas, sont les émétiques administrés de bonne heure, avant que les accidens ne soient devenus très-graves. Elle passe pour être nuisible aux moutons, quoique les chèvres la mangent impunément. Lorsqu'on la dessèche dans du papier, elle teint en bleu, ce qui fait croire qu'elle pourroit donner une teinture bleue.

La mercuriale annuelle (*mercurialis annua*, Linn.), vulgairement foirole ou vignette, est une plante fort commune. Elle a des feuilles opposées, ovales ou ovales-lancéolées, crénelées en scie et finement perforées par des points transparens. Elles sont glabres des deux côtés, et leurs bords supportent des poils et des cils. Ses fleurs sont petites, d'un blanc verdâtre, et tirent un peu sur le jaune. Celles des mâles viennent sur des grappes ou espèces de

chatons simples, grêles et axillaires. Les fleurs femelles se trouvent sur des pédoncules simples, axillaires, et réunis deux ou trois ensemble. Il leur succède des capsules réunis deux à deux. On assure que les anciens mangeoient cette plante comme herbe potagère; il est difficile de croire aux qualités adoucissantes d'une plante de la famille des tithymaloïdes. Il est probable qu'ils lui faisoient subir une préparation particulière, en la mêlant avec la mauve. On l'emploie en médecine comme émolliente; mais seulement dans les bains, les fomentations et les lavemens, et jamais à l'intérieur. On dit que sa graine est recherchée par les oiseaux et qu'elle engraisse les bec-figues. Elle est souvent dans les jardins d'une abondance fort importune.

Mercurialis, nom emprunté de la fable.

IIe GENRE.

EUPHORBE, *Euphorbia*. L. Juss. Lam. (*Dodécandrie-trigynie.*)

Caractère générique. Fleur hermaphrodite; calice d'une seule pièce, en poire, divisé à son limbe en huit ou dix dents, dont quatre à cinq intérieures courbées en dedans, et autant d'alternes extérieures, de forme différente, un peu épaisses, en forme de glandes ou de pétales, tantôt simples, tantôt à deux ou trois découpures, et souvent un grand nombre; étamines ordinairement au nombre de douze, quelquefois un plus grand nombre, rarement moins, et se développant successivement; filamens insérés sur le réceptacle, articulés dans leur partie moyenne; anthères deux à deux, écailles interposées entre les étamines presque toujours en nombre indéterminé, simples ou plus souvent rameuses, quelquefois frangées; ovaire central, pédiculé, à trois angles; trois styles fendus en deux; stigmates obtus; capsule lisse ou tuberculée portée sur un pivot courbé en dehors de

la fleur, formée de trois coques à une seule semence.

On compte environ cent espèces d'euphorbes, dont plusieurs croissent dans nos climats. Le plus grand nombre se trouve dans les pays méridionaux. Ce sont des plantes herbacées ou frutescentes. Leur tige est ordinairement cylindrique, et quelquefois épaisse comme celle des cierges. Elle affecte, ainsi que toutes les parties de cette plante, une forme assez particulière.

L'euphorbe officinal (*euphorbia officinarum*, Linn.) ressemble assez aux cierges; on apperçoit seulement sur sa tige des épines deux à deux, au lieu que celles des cierges sont en faisceau. Les fleurs sont presque sessiles, et viennent sur les angles dans la partie supérieure de la plante. Il découle de cet euphorbe un suc laiteux, très-acre, qui s'épaissit à l'air, se condense et se dessèche en morceaux friables. En Ethiopie où cette plante croît naturellement, on

prend les plus grandes précautions pour faire des incisions à l'arbre, et Lemery dit qu'on reçoit ce suc dans des peaux de mouton placées autour. Il est connu dans les boutiques sous le nom d'euphorbe. C'est une substance jaunâtre, inodore, d'une saveur brûlante et caustique. Les médecins modernes lui attribuent une vertu puissante pour tirer la sérosité de tout le corps. Il donne lieu à des accidens très-graves; c'est pourquoi on ne doit en faire usage à l'intérieur qu'avec les plus grandes précautions, et seulement dans les cas les plus urgens. Appliqué extérieurement, ce remède atténue, déterge et résout. Il convient dans les tumeurs scrophuleuses disposées à la résolution. On en met un peu sur les vésicatoires ordinaires, pour les rendre plus actifs. Les maréchaux s'en servent pour le farcin et la gale des chevaux.

L'euphorbe cyparisse (*euphorbia cyparissias*, Linn.) est une espèce très-

commune dans nos bois et nos champs. Elle a une tige droite, cylindrique, glabre et s'élève à sept ou huit pieds de hauteur. Elle est garnie de beaucoup de feuilles éparses, linéaires, étroites, glabres et très-rapprochées; celles du sommet sont encore plus étroites et plus nombreuses. Les fleurs sont en ombelle de neuf à douze rayons bifides, et longs d'environ un pouce. Les capsules ne sont pas lisses, mais seulement garnies de verrues. Cette euphorbe est, comme presque toutes les autres, âcre, caustique, et peut servir de purgatif, mais il faut en user avec les plus grandes précautions. Elle est propre à purger dans l'hydropisie, la léthargie; mais seulement dans le cas où les remèdes ordinaires ne suffisent plus et lorsque le sujet le permet. On assure qu'elle empoisonne les brebis.

Euphorbia, nom d'un médecin de Juba, roi de Mauritanie.

IIIe ET IVe GENRES.

ARGYTHAMNIA. Brown. Juss. (*Monoécie-tétragynie.*)

CICCA. L. Juss. Lam. (*Monoécie-tétragynie.* Voyez 3e vol.)

Ve GENRE.

NIRURI, *Phyllanthus.* L. Juss. Lam. (*Monoécie-triandrie.*)

Caractère générique. Monoïque ; calice à six divisions, colorées. Fleur mâle à trois étamines, rapprochées à leur base. Fleur femelle ; ovaire entouré à sa base de douze glandes, trois styles, six stigmates ; capsule mince, orbiculaire, creusée de six sillons, et formée de trois coques, à une ou deux graines.

Ce genre de plantes renferme un assez grand nombre d'espèces des pays méridionaux. Ce sont des arbres à rameaux alternes, munis de stipules à

leur base, quelquefois applatis ou comprimés, garnis de feuilles alternes, et ayant des fleurs aux aisselles des feuilles, tantôt solitaires, tantôt rapprochées par paquets.

Phillantus, formé de deux mots grecs, dont l'un signifie feuille et l'autre fleur; parce que les fleurs naissent dans les aisselles des feuilles.

VIe, VIIe ET VIIIe G^RES^.

XYLOPHYLLA. L. Juss. (*Pentand. trigynie.*)

KIRGANELLA. Juss. (*Monoécie-pentandrie.*)

KIGGELLARIA. L. Juss. (*Dioécie-décandrie.* Voyez 3e vol.)

IXe GENRE.

CLUTIA, *Clutia*. Boërh. Linn. Juss.

(*Dioécie-gynandrie.*)

Caractère générique. Dioïque ; calice fendu en dix ; divisions intérieures en forme de pétales ; cinq petites écailles intérieures au fond du calice. Fleur mâle ; écailles fendues en trois, munies d'une glande à leur base intérieure ; cinq étamines écartées ; filets réunis dans leur partie inférieure. Fleur femelle ; écailles bilobées dépourvues de glandes ; ovaire arrondi ; trois styles bifides ; stigmates obtus ; capsule globuleuse, pédiculée, sillonnée, et formée de trois coques à une semence.

Ce genre renferme de jolis petits arbrisseaux à feuilles alternes, munies de stipules et à fleurs axillaires. On en compte sept espèces qui croissent toutes au Cap de Bonne-Espérance ou dans l'Inde.

La clutia élégante (*clutia pulchella*, L.) est un joli petit arbrisseau cultivé au jardin du Muséum. Ses feuilles sont

alternes, pétiolées, ovales, entières, et finement ponctuées en dessous : les fleurs sont pédonculées, axillaires, et communément situées plusieurs ensemble aux aisselles des feuilles. Il leur succède des capsules verdâtres, ponctuées et comme chagrinées.

Clutia, nom d'un botaniste hollandais.

X^e ET XIe GENRES.

ANDRACHNE. L. Juss. (*Monoécie-gynandrie.*)

AGYNEJA. Linn. Juss. (*Monoécie-gynandrie.* Voy. 3e vol.)

XIIe GENRE.

BUIS, *Buxus*. Linn. Juss. Lam.
(*Monoécie-tétrandrie*. L.)

Caractère générique. Monoïque ; calice à quatre découpures. Fleur mâle ; calice entouré d'une écaille fendue en deux ; quatre cinq étamines, insérées sous le rudiment de l'ovaire. Fleur femelle ; calice entouré de trois petites écailles ; ovaire à trois angles, surmonté de trois styles épais, écartés, persistans ; trois stigmates, obtus, velus ; capsule coriace, arrondie, surmontée de trois petites pointes, formée de trois coques à deux graines.

On connoît quatre espèces de buis, dont une habite l'Europe et le Nord de l'Asie, depuis le 37e degré de latitude, jusqu'au 52e ; une à la Cochinchine ; les deux autres ne se trouvent qu'en Amérique entre les tropiques. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux, à rameaux opposés, entourés à leur base de brac-



Deseve del. *V. Tardieu Sculp.*

1. Ricinus 2. Buxus.

tées. Leurs feuilles sont opposées, portées sur un pétiole très court; les fleurs sont rapprochées par petits paquets axillaires, sessiles et écailleux. On trouve une seule fleur femelle au centre de chaque paquet, et plusieurs fleurs mâles situées autour d'elle.

Le buis toujours vert (*buxus sempervirens*, Linn.) varie pour la grandeur suivant le climat où il se trouve. Dans le midi, c'est un grand arbre; et il diminue en s'approchant des contrées septentrionales. Dans la Hollande, ce n'est plus qu'un sous-arbrisseau; il a des feuilles opposées, à pétioles courts, ovales, oblongues, ou oblongues linéaires, entières, lisses, luisantes, coriaces et persistantes. Ses fleurs sont axillaires, aglomérées et sessiles. Le bois de ce buis est fort dur, et le plus pesant des bois de l'Europe. Il ne surnage point sur l'eau, il ne se gerce et ne se carie jamais. Il est d'une couleur jaunâtre, plus ou moins foncée.

Sa racine qui est très-grande, a de fort belles marbrures. Cet arbrisseau s'accommode de toute sorte de terrein ; cependant il se plaît mieux à l'ombre et cur les coteaux exposés au Nord. On peut le multiplier par sa graine ; elle lève dans les bois, sans aucun soin. Pour conserver les variétés rares, on en fait des marcottes et des boutures qui produisent facilement des racines. On emploie le buis nain à faire des bordures et des broderies dans les parterres. Lorsqu'il a plu, ils répandent une odeur peu agréable. La décoction de ses feuilles est très-sudorifique.

Buxus, corrompu du mot grec *puxos*, dont se servoit Théophraste pour désigner la même plante.

XIIIe, XIVe ET XVe G^{RES}.

SECURINEGA. Commers. Juss. (*Monoécie-pentandrie.*)

ADELTIA. Linn. Juss. (*Dioécie-monadelphie.*)

MABEA. Aubl. Juss. (*Monoécie-monadelphie.* Voy. 3e vol.)

XVIe GENRE.

RICIN, *Ricinus*. Linn. Juss. Lam. (*Monoécie-monadelphie.*)

Caractère générique. Monoïque. Fleur mâle : calice à cinq divisions ; étamines nombreuses ; filamens rameux, réunis en un seul faisceau à leur base. Fleur femelle : ovaire presque globuleux ; trois styles bifides ; stigmates simples ; capsule hérissée, creusée de trois sillons, et formée de trois coques à une graine.

Ce genre de plantes renferme trois ou quatre espèces d'arbrisseaux ou d'herbes des climats chauds des deux

Mondes. Leurs feuilles sont alternes, munies de stipules, en forme de bouclier et pétiolées. Leurs fleurs sont disposées en épis paniculés et terminaux, les mâles au-dessous des femelles.

Le ricin ordinaire (*ricinus communis*, Linn.), vulgairement palme de christ, est une plante herbacée dans nos climats. En Afrique, où M. Desfontaines l'a observée, elle s'élève à vingt ou vingt-cinq pieds de hauteur, et sa tige est arborescente. Ses feuilles sont simples, lobées profondément, à lobes dentés en scie, attachées vers le milieu de la surface inférieure à de longs pétioles; les fleurs sont en épi paniculé, les mâles au-dessous des femelles. Il leur succède des fruits noirâtres, garnis d'épines molles; quand il est mûr, ses graines sortent avec force: on tire du fruit de ricin, une huile en usage en médecine; mais comme elle est âcre et caustique, il faut l'employer avec précaution. Elle est encore bonne dans la

composition de quelques onguents. Pison dit que les Brasiliens en font tous les jours usage dans les maladies froides. Elle résout les tumeurs, et dissipe les coliques et les vents, si l'on en frotte le bas-ventre. Appliquée sur le nombril, elle fait mourir les vers des enfans. Elle guérit aussi la gratelle et les autres vices de la peau. Ses fruits au nombre de deux ou trois, suffisent pour purger d'une manière assez forte. Les habitans du Brésil, qui sont beaucoup plus difficiles à émouvoir que ceux de notre climat, disent qu'il y a du danger d'en donner plus de sept graines en substance.

Ricinus : quelques auteurs assurent que ce nom vient de l'insecte que les anciens nommoient *ricinus.*

XVIIe GENRE.

MÉDICINIER, *Jatropha*. L. Juss. Lam. (*Monoécie-monadelphie*).

Caractère générique. Monoïque : calice à cinq découpures ou à cinq lobes en forme de pétales, quelquefois entouré dans les fleurs mâles, d'un petit calice également à cinq divisions. Fleur mâle à dix étamines; filamens réunis dans leur partie inférieure; les cinq extérieurs quelquefois plus courts, quelquefois distincts, quelquefois entourés de cinq glandes à anthères vacillantes. Fl. femelle : ovaire arrondi, creusé de trois sillons; trois styles bifides; stigmates simples; capsule formée de trois coques, à une seule semence.

On compte environ quinze espèces de médiciniers, qu'on trouve dans les climats chauds de l'ancien et du nouveau continent. Ce sont des herbes ou des arbrisseaux à racines tubéreuses dans quelques espèces. Leurs feuilles

sont alternes, munies de stipules, ordinairement palmées, souvent glanduleuses au sommet de leur petiole. Les fleurs sont disposées en corymbes axillaires ou terminaux.

Le médioinier cathartique (*jatropha curcas*, Linn.) est un arbrisseau touffu, dont le bois est mou, cassant et plein de moëlle. Ses feuilles sont éparses, en cœur, pointues, anguleuses glabres et luisantes. Les fleurs sont petites, assez nombreuses, et naissent en bouquets axillaires ou latéraux, et presque en forme de corymbe. Le fruit est d'abord vert, ensuite jaune et noirâtre dans sa maturité. Il est de forme ovale et de la grosseur d'une petite noix, elle renferme sous une écorce épaisse, trois coques blanchâtres et à une seule graine. On trouve cet arbrisseau aux Indes et en Amérique, où on l'emploie à entourer les parcs et faire des haies vives. Ses fruits sont un purgatif violent, et Commerson rapporte qu'à l'île de France,

deux personnes essayèrent d'en manger deux grains seulement, en les dépouillant de leur écorce; et qu'elles furent très-incommodées par de violens vomissemens. Il dit qu'on remédie à ces accidens, en se plongeant dans l'eau jusqu'au cou. Boyle a remarqué que cette vertu émétique réside dans l'embryon de la semence, et que l'on peut le manger impunément lorsqu'on a eu soin de l'ôter. En Amérique, on extrait une huile à brûler, qu'on recommande pour guérir les maladies qui viennent de causes froides. Elle chasse les vers des enfans en leur en donnant une ou deux gouttes dans du bouillon gras ou du lait. Elle guérit les ulcères de la tête, la gratelle et tous les vices de la peau.

Le médicinier à cassave (*jatropha manichot*, L.), vulgairement manioc, manioque, magnoc, est un arbrisseau qui s'élève à six ou sept pieds de hauteur. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, plus ou moins grandes, profondé-

ment palmées. Les fleurs viennent en grappes lâches, composées, pédonculées et fasciculées au nombre de trois à quatre, soit aux aisselles des feuilles, soit aux bifurcations des rameaux. Les fleurs sont de couleur rougeâtre ou d'un jaune pâle; il leur succède un fruit glabre, légèrement ridé à l'extérieur, et composé de trois coques qui renferment chacune une semence. Cet arbrisseau est du plus grand intérêt pour les habitans de l'Amérique. On le cultive en quantité dans cette contrée, et ses racines fournissent un nourriture saine et de la plus facile digestion. Ces racines demandent une préparation particulière, car le suc laiteux dont elles sont remplies est très-nuisible aux hommes et aux animaux: lorsque le temps de la récolte arrive, on enlève en même temps les tiges et les racines, avec d'autant plus de facilité, qu'elles n'adhèrent pas à la tige. On lave ces racines, on les ratisse com-

me les navets, et on les réduit en molécules grossières, au moyen d'une râpe. On en exprime ensuite le suc, en les mettant dans une espèce de sac, fait avec les feuilles du latanier, et l'on porte cette fécule dans un endroit destiné à la cuire pour faire le manioc. Voici ce que dit à ce jujet M. le Romain. On a une platine de fer coulé, ronde, bien unie, plus ou moins grande, et élevée sur quatre pieds entre lesquels on allume le feu. Lorsque la platine commence à s'échauffer, on répand au-dessus cette fécule, qui, par l'action du feu, cuit des deux côtés et donne une espèce de croquet appelé cassave. Plus elle est mince, et plus on l'estime. La racine du manioc sert à faire plusieurs préparations utiles à l'homme. On en fait du pain, de la galette, des échaudés, &c. Outre les alimens solides, elle sert de base à plusieurs boissons. Les feuilles de cet arbrisseau hachées et cuites dans l'huile, se mangent en manière d'épi-

nards dans les Indes. Il faut l'arracher au moins tous les trois ans : un arpent de terre planté de manioc, peut nourrir un plus grand nombre de personnes que six arpens ensemencés du meilleur froment. Comme on en trouve à l'Ile de France et aux Indes, quelques personnes croient que ceux d'Amérique en sont originaires.

Jatropha, formé de deux mots grecs, qui signifient, *medicamentum edo.*

XVIIIe ET XIXe GENRES.

DRYANDRA. Thunb. Juss. (*Dioécie-ennéandrie.*)

ALEURITES. Forst. Juss. (*Monoécie-monadelphie.* Voy. 3e vol.)

XXe GENRE.

CROTON. L. Juss. Lam. (*Monoécie-monadelphie.*)

Caractère générique. Monoïque ; calice à dix divisions qui sont alternes, souvent intérieures et en forme de pétales, quelquefois nulles. Fleur mâle ; huit à quinze étamines, quelquefois un plus grand nombre ; filets réunis à leur base ; cinq glandes petites et attachées au réceptacle. Fleur femelle ; un ovaire, trois styles bifides ; stigmates, six ou un plus grand nombre ; capsule formée de trois coques, et renfermant trois semences.

Ce genre comprend un grand nombre d'arbrisseaux et d'herbes; on en compte plus de cinquante espèces. Leurs feuilles sont ordinairement alternes, et les fleurs petites, disposées en grappes ou quelquefois en panicule. On ne les trouve que dans les contrées chaudes de l'ancien et du nouveau continent.

Le croton cascarille, ou la sauge du

port de Paix (*croton cascarilla*, L.), est un arbrisseau qui s'élève comme un romarin, à la hauteur de trois à six pieds. Son tronc est un peu court et épaissi; il pousse des branches ramifiées, cassantes et odorantes. Ses rameaux sont cylindriques et recouverts d'une écorce d'un gris blanc. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, lancéolées, assez ressemblantes à celles de l'amandier; leur surface inférieure est blanchâtre, luisante et comme argentée. Les fleurs sont petites et disposées en épi aux sommités de la plante. Les mâles qui occupent la partie supérieure des épis, ont un calice de cinq feuilles et cinq pétales blanchâtres; les femelles, qui sont situées plus bas, ont un très-petit calice à cinq divisions, et sont dépourvues de pétales. C'est l'écorce de cet arbrisseau qu'on nous apporte de l'Amérique, où il croît naturellement. Elle est connue dans le commerce sous le nom de *quinquina gris aromatique*

et *d'écorce éleutérienne.* Elle est aromatique, amère, et d'un gris blanchâtre à l'extérieur; elle nous vient roulée comme la canelle en petits tuyaux de la longueur de deux à quatre pouces. Quelques personnes en mêlent dans le tabac à fumer, pour corriger sa mauvaise odeur; si l'on en met trop, elle enivre plus que ne fait le tabac. On en fait usage en médecine, comme fébrifuge; on peut la substituer au quinquina et au simarouba : elle est très-bonne pour arrêter le vomissement et les lochies trpp abondantes. On le trouve dans les endroits pierreux de l'Amérique, et notamment vers le port de Paix. Il vient aussi dans les îles de Bahama.

Le croton balsamifère (*croton balsamiférum*, L.) est un arbrisseau très-odorant, droit, rameux, diffus, et qui s'élève à trois ou quatre pieds de hauteur. Ses rameaux sont chargés d'un duvet cotonneux, d'un blanc jaunâtre.

Ses feuilles sont alternes, petites, nombreuses, ovales-lancéolées, pointues, entières, arrondies à leur base. Les fleurs viennent aux sommités sur des épis terminaux. On le trouve à Saint-Domingue, dont les habitans en tirent une liqueur spiritueuse, qu'ils appellent *eau de Mantes*, et qu'ils destinent pour leur table. Lorsqu'on coupe ses feuilles, ses rameaux ou quelques-unes de ses parties, il en découle un suc assez épais, jaunâtre, ou presque brun, et qu'on dit fort bon pour la guérison des plaies.

Le croton cathartique (*croton tiglium*, L.) est un arbrisseau médiocre, qui se divise en rameaux glabres et feuillés dans leur partie supérieure. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, ovales, pointues, verdâtres et légèrement dentées. Les fleurs, de couleur blanchâtre ou jaunâtre, viennent en épi à l'extrémité des rameaux. Il leur succède des fruits glabres, de la grosseur

d'une noisette, ovoïdes, marqués de trois sillons, et divisés en trois loges, qui contiennent chacune une semence ovale-oblongue, un peu luisante et applatie d'un côté : chaque graine contient une amande blanche, huileuse, d'une saveur très-âcre, brûlante, et qui cause des nausées.

Le bois et les graines de cette plante sont d'usage en médecine. Le bois est spongieux, léger, pâle, couvert d'une écorce mince, cendrée, d'un goût âcre, mordant et caustique; lorsqu'il est récent et encore vert, il purge les humeurs séreuses par le vomissement et par les selles, et plus violemment encore que la coloquinte même, laissant dans l'œsophage et dans l'anus une inflammation occasionnée par sa grande âcreté; mais lorsqu'il est sec, il purge moins fortement. On le recommande comme un spécifique dans l'hydropisie et dans plusieurs maladies chroniques. Les graines sont aussi très-purgatives

et vomitives; elles causent des inflammations dans la gorge, le palais et l'estomac, à cause de leur très-grande acrimonie. On prétend en corriger l'âcreté avec de la réglisse, des amandes douces, le suc du limon. On tire par expression de ces graines, une huile qui purge plus violemment que celle du ricin ordinaire; mais on en fait le plus souvent usage à l'extérieur.

Le bois de cet arbrisseau se nomme panava ou pavana, et ses fruits portent les noms de pignon d'Inde, de grain de Tilli ou des Moluques.

Le croton porte-suif (*croton subiferum*, Linn.), vulgairement arbre à suif, est un arbre qui ressemble beaucoup à notre peuplier noir. Il s'élève à la hauteur de nos poiriers dans la Chine, où il croît naturellement. Son écorce est d'un gris blanchâtre, et douce au toucher; ses rameaux sont longs, flexibles, glabres et garnis de feuilles depuis leur milieu jusqu'à leur extrémité; les feuil-

les sont éparses, nombreuses, ovales-rhomboïdales, plus larges que longues, acuminées, très-entières; les fleurs naissent au sommet des rameaux sur des épis droits; il leur succède des capsules glabres, dures, ovales-pointues, et divisées intérieurement en trois loges bivalves; chaque loge contient une graine presque hémisphérique et couverte d'une substance sébacée, un peu ferme, et très-blanche. Ces graines attachées par leur partie supérieure, interne, à trois filets qui traversent le fruit, y restent suspendues après la chute des six valves de la capsule, de sorte que l'arbre paroît alors couvert de petites grappes très-blanches, qui lui donnent, sur-tout dans l'éloignement, un aspect agréable, par le contraste qu'elles font avec le roage des feuilles.

L'arbre à suif fournit aux Chinois la matière de leurs chandelles; ils tirent en outre de ses graines beaucoup d'huile pour les lampes. Pour obtenir ce fruit

végétal, on broie ensemble la coque et les graines, on les fait bouillir dans de l'eau, on écume la graisse et l'huile à mesure qu'elle s'élève, et lorsqu'elle se refroidit, elle se condense d'elle-même comme le suif. Sur dix livres de cette graisse, on en met quelquefois trois d'huile de lin avec un peu de cire, pour lui donner de la consistance. Les chandelles qu'on en fait sont d'une blancheur extrême; on les a rouges en y mêlant du vermillon. On assure qu'on trempe ces chandelles dans une sorte de cire qui vient aussi d'un arbre, ce qui forme autour du suif une espèce de croûte qui l'empêche de couler. A la fin de la saison, les feuilles de l'arbre à suif sont d'un rouge vif, et comme dans ce temps les fruits sont encore suspendus à l'arbre, ils offrent l'aspect le plus singulier. Les champs, dit le Père Lecomte, où ces arbres sont ordinairement plantés en échiquier, se présentent de loin comme un parterre de pots à fleurs.

Le croton à teinture ou tournesol (*croton tinctorium*, Linn.), sa tige s'élève à un pied de hauteur ; elle est feuillée, rameuse, cotonneuse et blanchâtre ; ses feuilles sont alternes, ovales, ondées, un peu sinuées, souvent plissées, molles, blanchâtres et portées sur de longs pétioles ; les fleurs sont situées sur des grappes courtes, sessiles, situées à l'extrémité des rameaux et dans leur bifurcation. Les mâles sont presque sessiles, ils ont un calice cotonneux, de cinq folioles, cinq pétales lancéolés et huit étamines rapprochées en un faisceau par leurs filamens. Il succède aux fleurs femelles des fruits pendans, composés de trois capsules réunies.

Cette plante croît naturellement en Languedoc et en Provence, on la nomme maurelle, et les paysans la recueillent avec soin pour en tirer cette couleur bleue, employée dans presque toute l'Europe. Voici comme on s'y prend pour obtenir le tournesol : on cueille

cette plante en diligence, on la broie sous une meule de moulin, semblable à celles qui servent à écraser les olives ou à faire le tan; lorsqu'elle est moulue, on la met dans des cabas que l'on met en presse; après en avoir exprimé le suc, on en retire le marc qui fournit un excellent fumier. Le suc versé sur des morceaux de toile ou drapeaux, s'imbibe, et leur donne une couleur bleue. On fait ensuite sécher ces drapeaux au soleil en les étendant sur une haie, puis on les expose sur des sarmens ou des roseaux à chaque extrémité de la cuve, là ils reçoivent la vapeur d'une quantité d'urine qu'on a réunie dans une grande cuve de pierre, et à laquelle on ajoute aussi-tôt de la chaux vive ou de l'alun; on recouvre ensuite tous ces drapeaux d'un drap ou d'une couverture pour rassembler toutes les vapeurs. On laisse ces drapeaux ainsi exposés à la vapeur de l'urine, et on a soin de les retourner de temps en temps, pour

qu'ils présentent à cette vapeur toutes leurs surfaces. On doit prendre garde que les chiffons qui sont soutenus par les morceaux de bois pour y recevoir la vapeur de l'urine, ne trempent point dans cette liqueur, parce qu'alors la couleur seroit détruite. Lorsque ces linges ou drapeaux sont bien secs, on les imbibe de nouveau du suc de maurelle, en faisant la même manœuvre qu'à la première préparation ; et au bout de quelque temps on les emballe dans des sacs, et les marchands de Montpellier les achètent pour les envoyer en Hollande, où l'on en fait le tournesol en pain. Les procédés employés par les Hollandais ponr obtenir ce tournesol, nous sont encore inconnus. Les chiffons de tournesol servent à colorer le vin qui pèche par la couleur : on dit qu'on les emploie à cet usage en Hollande, ainsi que pour les fromages à croûte violette ; ailleurs on s'en sert pour colorer une décoction d'iris, qu'on édulcore forte-

ment avec le sucre, pour en avoir un faux syrop de violette; mais l'usage le plus commun de ce tournesol, est pour teindre le gros papier d'un bleu foncé, tirant un peu sur le violet, et avec lequel on enveloppe les pains de sucre. On l'emploie dans les blanchisseries de toile, en particulier pour les batistes que l'on a passées au lait.

XXIe — XXIIIe GENRES.

ACALYPHA. Linn. Juss. (*Monoécie-monadelphie.*)

CATURUS. L. J. (*Dioécie-tétrand.*)

EXCÆCARIA. L. J. Lam. (*Dioécie-tétrandrie.* Voy. 3e vol.)

DEUXIÈME SECTION.

Style unique.

XXIVe — XXVIe GENRES.

TRAGIA. L. Juss. (*Monoécie-triand*)

STILLINGIA. L. Juss. (*Monoécie-monadelphie.*)

SAPIUM. Jacq. Juss. (*Monoécie-monadelphie.* Voy. 3e vol.)

XXVIIe GENRE.

MANCENILLIER, *Hippomane.* L. J. Lam. (*Monoécie-monadelphie.* L.)

Caractère générique. Fleur monoïque. Fleur mâle ; calice très-petit, bifide et connivent au sommet ; filament grêle, droit, plus long que le calice ; quatre anthères, arrondies, disposées en croix sur les parties latérales de l'extrémité du filament. Fleur femelle ; calice petit, divisé en trois ; ovaire arrondi ; style court, plusieurs stigmates, ordinairement sept ; drupe charnu ; arrondi, un peu déprimé,

muni d'un léger ombilic ; noyau dur, ligneux, de la grosseur d'un marron, obtus à sa base et pointu à son sommet, sillonné profondément, s'ouvrant en sept valves et divisé intérieurement en sept loges monospermes.

Le mancenillier (*hippomane mancinella*, Linn.) est un arbre élevé et très-rameux ; il ressemble assez à nos pommiers. Ses feuilles sont alternes, éparses, nombreuses, pointues, presqu'en cœur à leur base, et légèrement dentées en scie, un peu épaisses, luisantes, munies de nervures et de veines. On trouve une petite glande au sommet du pétiole, près la base de la feuille. Les fleurs sont petites, monoïques, et disposées en épis, elles sont de couleur jaune suivant Catesby, et d'un pourpre foncé, suivant Plumier. Les fleurs mâles sont réunies au nombre de trente ou environ, dans des écailles concaves et éparses. Les fleurs femelles sont sessiles et solitaires. Il leur succède des fruits

qui ressemblent à une petite pomme par la grosseur et même la couleur. Lorsqu'ils sont arrivés à leur dernier degré de maturité, ils tombent de l'arbre et couvrent la terre qui le porte. Au lieu de pourrir, ces fruits se déssèchent, et leur chair devient spongieuse et crevassée. Beaucoup de voyageurs diffèrent sur le degré de venin engendré par le suc laiteux de cet arbre. On a dit qu'il étoit dangereux jusque dans son ombre et dans la pluie qui avoit été en contact avec son feuillage, ce qui n'a pas été entièrement confirmé. Il est même arrivé à des voyageurs de se reposer sous cet arbre, durant l'espace de trois heures, sans en éprouver le moindre accident. M. Jacquin a reçu sans incommodité et sur le corps nu, la pluie qui tomboit à travers la cime du mancenillier. Néanmoins, quoiqu'on ait exagéré ses effets malfaisans, il n'en est pas moins probable que le voisinage de cet arbre ne puisse causer

différentes maladies. Les Indiens trempent dans son suc le bout de leurs flèches, pour les empoisonner ; et ces flèches conservent long-temps leur qualité vénéneuse. Les crabes sont abondans sur les bords de la mer, peuplés de mancenilliers, et lorsqu'on les mange, elles peuvent empoisonner et sont presque toujours nuisibles. Mais ce n'est pas à ce fruit qu'il faut l'attribuer, comme le croyent les gens du pays ; mais à d'autres causes locales et particulières. M. Jacquin assure n'avoir jamais vu manger ce fruit par des crabes, et qu'on mange impunément et sans crainte, les mêmes insectes pris à la Grenade dans des lieux semblables. Le bois du mancenillier est de très-longue durée, d'un beau grain et prenant aisément le poli. Il est d'un gris cendré, veiné de brun, avec des nuances de jaune. On est obligé de prendre les plus grandes précautions pour le couper. On trouve des remèdes contre le mancenil-

lier, dans les huileux, les mucilagineux et les adoucissans. On dit qu'un gobelet d'eau de mer bu sur le champ et à longs traits, suffit pour guérir promptement ceux qui ont eu le malheur d'avaler quelques parcelles du fruit de cet arbre. Nicolson assure qu'on ne doit pas beaucoup appréhender que les nouveaux débarqués s'incommodent en mangeant du fruit du mancenillier. Ils ne flattent, dit-il, que la vue; il y a peu de substance dans chaque fruit; on ne la détache qu'avec peine du noyau. Elle est d'abord d'une grande fadeur qui n'engage pas à redoubler. L'irritation subite qui affecte aussi-tôt la langue, les lèvres et le palais, en dégoûte pour toujours.

Hippomane, formé de deux mots grecs, dont l'un signifie *cheval* et l'autre *fureur*.

XXVIIIe ET XXIXe G^RES.

MAPROUNEA. Aubl. Juss. (*Monoéc. syngénésie.*)

SECHIUM. Brown. Juss. (*Monoécie.* Voyez 3e vol.)

XXXe GENRE.

SABLIER, *Hura*. Commers. L. Juss. (*Monoécie-syngénésie.*)

Caract. générique. Monoïque. Fleur mâle, chaton ovoïde, recouvert d'un grand nombre d'écailles, uniflores; calice de chaque fleur, court, en coupe et tronqué; pivot situé au centre du calice, bifide à son sommet, et tuberculé dans sa partie moyenne; tubercules en verticilles sur deux ou trois rangs, munis chacun en dessous de deux anthères. Fleur femelle, solitaire; calice en croupe, entier et recouvrant l'ovaire, ou quelquefois fendu en trois dans sa maturité; style long en forme d'entonnoir; style très-grande concave, en bouclier et radié; capsule

ligneuse, orbiculaire, déprimée, creusée sur les côtés, de douze à dix-huit sillons, et relevée d'un pareil nombre d'angles arrondis, divisée en douze à dix-huit loges, qui contiennent chacune une semence, et qui s'ouvrent avec une forte explosion sur le milieu des angles et sur chaque sillon, en vingt-quatre à trente-six demi-valves.

Le sablier (*hura erepitans*, Linn.) est un arbrisseau cultivé dans les jardins en Amérique ; son tronc devient armé d'aiguillons dans sa vieillesse. Il a des feuilles alternes, munies de stipules caduques, les pétioles sont glanduleux à leur sommet. Le chaton mâle est simple, porté sur un long pédoncule, terminal ou situé dans l'aisselle d'un rameau. La fleur femelle est solitaire et peu éloignée du châton. Lorsqu'on laisse mûrir parfaitement le fruit sur cet arbrisseau, la chaleur du soleil le fait crever avec une explosion violente. Ce qui fait disperser ses semences à une grande distance. Ces graines sont très-purgatives.

Aublet nous apprend que quelques personnes s'étant servies d'une ou deux amandes en émulsion, pour purger leurs nègres, peu s'en est fallu qu'il n'en ait coûté la vie aux malades qui en ont fait usage. En Amérique, on fait avec son fruit de petits meubles, ou sabliers, dans lesquels on met la poudre à sécher l'écriture.

Hura, nom sous lequel cet arbre est connu depuis long-temps dans la Guiane.

XXXIe — XXXIIIe GENRES.

OMPHALEA. Linn. Juss. (*Monoécie-triandrie.*)

PLUKENETIA. L. Juss. (*Monoécie-monadelphie.*)

DALECHAMPIA. Plin. Linn. Juss. (*Monoécie-monad.* Voy. 3e vol.)

SOIXANTE-TREIZIÈME FAMILLE.

LES CUCURBITACÉES, *Cucurbitaceæ*. Juss.

Caractère de famille. Fleurs monoïques, rarement dioïques, et plus rarement hermaphrodites; calice supère, resserré au-dessus de l'ovaire, ensuite dilaté, à cinq découpures, ordinairement coloré; muni extérieurement, dans le point où il se resserre, de cinq appendices de couleur verte, qui adhérent à cet organe et tombent avec lui. Fleur mâle; étamines trois à cinq, attachées à la partie resserrée du calice; filamens quelquefois distincts dans toute leur étendue, quelquefois entièrement réunis ou seulement à leur base, quelquefois séparés à leur base et réunis à leur sommet; anthères oblongues, adnées aux filamens, souvent jointes ensemble par les côtés; deux anthères dans les fleurs à trois étamines, et quatre dans les fleurs qui en ont cinq, ordinairement deux à deux, et à quatre loges; ovaire avorté ou stérile. Fleur femelle; filets stériles ou nuls, ovaire inférieur, style unique ou rarement multiple; stigmate

presque toujours multiple ; baie le plus souvent charnue, recouverte en général d'une écorce solide, se détachant dans sa maturité, du pédoncule au sommet duquel elle est attachée ; à une loge et à une ou plusieurs semences, ou à plusieurs loges et à plusieurs semences ; cloisons composées de fibres qui se croisent et forment une espèce de réseau ; graines cartilagineuses ou crustacées, souvent entourées d'un arille, attachées horizontalement par de longs filets dans l'angle que forment les cloisons sur les parois du fruit ; périsperme nul ; embryon droit ; cotylédons planes.

Les cucurbitacées ont une tige herbacée, sarmenteuse, grimpante, souvent hérissée de poils roides et même quelquefois piquans. Elles ont des feuilles alternes, presque toujours simples et rudes au toucher ; il naît des vrilles dans les aisselles des feuilles, qui leur servent à grimper sur tous les corps environnans; les fleurs sont axillaires et solitaires, ou réunies plusieurs sur le même pédoncule.

PREMIÈRE SECTION.

Un seul style ; fruit à une loge et à une graine.

Ier GENRE.

SICYOS, *Sicyos*. Linn. Juss. Lam. (*Monoécie-syngénésie*. L.)

Caractère générique. Calice en cloche, à cinq divisions obtuses, muni extérieurement à sa base de cinq dents. Fleur mâle ; trois étamines ; filamens réunis à leur base ; deux à quatre anthères géminées, une d'elles à anthères simples ; stigmates fendus en trois ; baie ovale, pointue, petite, hérissée de poils rudes.

On connoît trois espèces de sycios, qui croissent aux Indes et dans les pays chauds. Les fleurs sont portées sur des pédoncules courts et multiflores.

Sycios, nom sous lequel Théophraste désignoit le concombre.

ECTION.

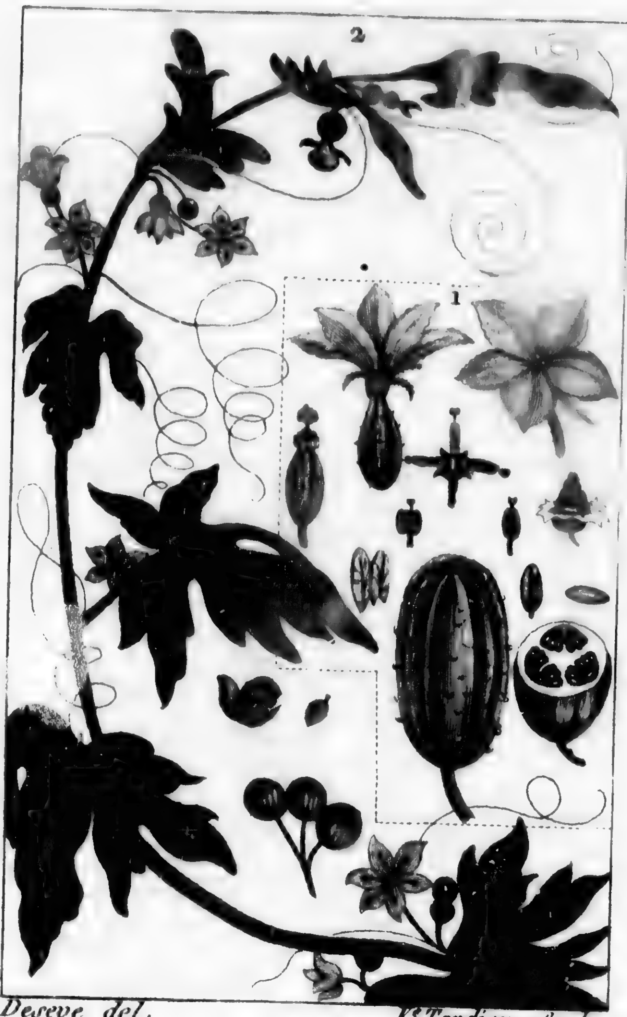
une loge et à une
.

NRE.

inn. Juss. Lam.
énésie. L.)

lice en cloche, à
muni extérieure-
lents. Fleur mâle;
s réunis à leur ba-
eres géminées, une
es; stigmates fen-
, pointue, petite,

pèces de sycios,
et dans les pays
portées sur des
ultiflores.
nel Théophraste



Deseve del. *V.r Tardieu Sculp.*

1. Cucumis. 2. Bryonia.

IIe GENRE.

GRONOVIA. L. J. Lam. (*Pentand. monogynie.* Voy. 3e vol.)

DEUXIÈME SECTION.

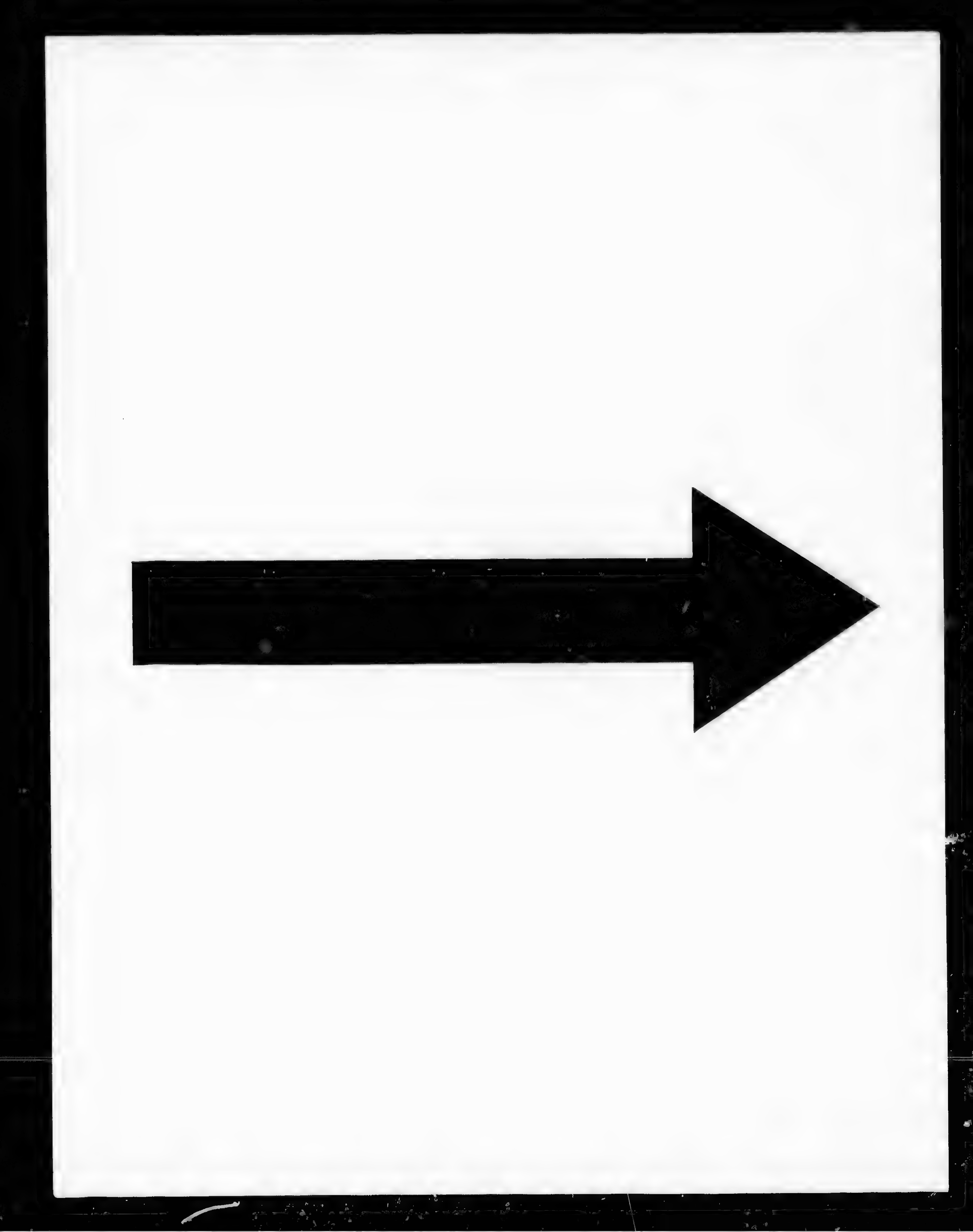
Un seul style ; fruit à une loge et à plusieurs graines.

IIIe GENRE.

BRYONE, *Bryonia.* L. Juss. Lam. (*Monoécie-syngénésie.*)

Caractère générique. Fleur monoïque ou plus rarement dioïque ; calice en cloche à cinq divisions obtuses, muni extérieurement à sa base, de cinq dents. Fleur mâle, à trois étamines ; filets réunis à leur base. Fleur femelle ; style fendu en trois, et trois stigmates échancrés ; baie petite, presque globuleuse, lisse et renfermant un petit nombre de graines.

Les bryones sont au nombre de douze environ ; huit espèces croissent



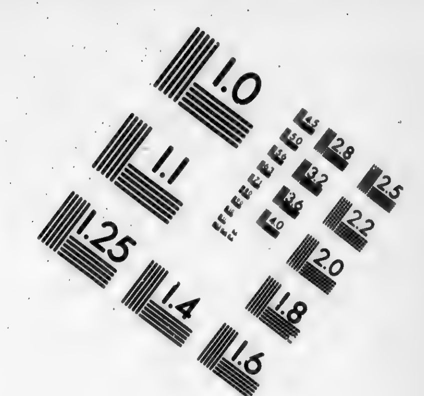
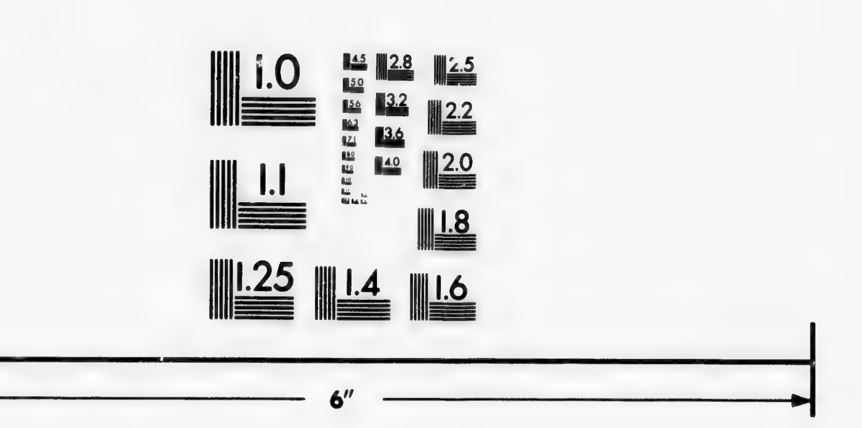


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





naturellement dans l'Asie méridionale, les autres se trouvent en Europe ou en Amérique. Ce sont des plantes herbacées, à tiges grimpantes et à feuilles alternes; les pédoncules sont courts et portent une ou plusieurs fleurs.

La bryone blanche (*bryonia alba*, Linn.) pousse des tiges herbacées, grêles, grimpantes, anguleuses et chargées de poils rudes; ses feuilles sont alternes, pétiolées et à moitié divisées en cinq lobes anguleux. A leur base il naît une longue vrille, simple, et roulée en spirale; les fleurs sont petites et disposées par bouquets axillaires, presque sessiles dans les femelles; les baies sont rondes, de la grosseur d'un pois et d'un rouge vif dans leur maturité.

« La racine de bryone est purgative,
» hydragogue, incisive et diurétique.
» Etant fraîche, elle dissout puissam-
» ment la pituite épaisse et gluante,
» en quelqu'endroit qu'elle soit fixée,
» et elle l'évacue par les selles et quel-

» quefois par les vomissemens; mais » lorsqu'elle est sèche, elle est plus » foible et elle purge seulement par le » bas. On l'emploie heureusement dans » l'hydropisie, la passion hystérique, » l'asthme, la paralysie et toutes les ma- » ladies chroniques; mais comme c'est » un purgatif violent et âcre, on le cor- » rige par la crême de tartre, le sel vé- » gétal, le vinaigre, ou bien par quel- » que poudre aromatique et stomachi- » que ». Geoff. mat. med.

On trouve cette plante dans nos haies et nos lieux incultes. Les fleurs mâles sont ordinairement sur des individus séparés des fleurs femelles. La racine a de l'analogie avec celle du manioc. Morand, lui ayant fait subir la même préparation qu'au manioc, en a obtenu un pain ou galette semblable à la cassave.

IVe GENRE.

ELATERIUM. L. J. Lam. (*Monoécie-diandrie.* L. Voy. 3e vol.)

TROISIÈME SECTION.

Un seul style ; fruit à plusieurs loges polyspermes.

V^{e} ET VIe GENRES.

MELOTHRIA. L. Juss. (*Triandrie-monogynie.*)

ANGURIA. L. J. Lam. (*Monoécie-diandrie.* Voy. 3e vol.)

VIIe GENRE.

MOMORDIQUE , *Momordica.* L. Juss. Lam. (*Monoécie-syngénésie.*)

Caractère générique. Fleur monoïque ; calice grand , évasé , veiné , ridé ou plissé , à cinq divisions colorées , muni extérieurement à sa base de cinq divisions , plus petites , étroites. Fleur mâle ; filets des

étamines au nombre de trois, et joints à leur sommet, deux des filets munis de deux anthères et le troisième à une seule. Fleur femelle ; trois filets stériles, ovaire à trois loges ; style fendu en trois, et à trois stigmates ; baie ovale ou oblongue, un peu charnue, quelquefois sèche, s'ouvrant avec élasticité, et à une loge à l'époque de la maturité.

On compte neuf espèces de momordiques, dont quatre se trouvent aux Indes orientales, deux ou trois en Amérique et une en Europe. Ce sont des herbes à tiges grimpantes, presque toujours à vrilles ; leurs feuilles sont alternes, découpées, et les fleurs portées sur des pédoncules axillaires.

La momordique lisse (*momordica, balsamina*, L.), vulgairement pomme de merveille, balsamine rampante, est une herbe grimpante de notre climat. Sa tige est herbacée, sarmenteuse, légèrement striée ou cannelée; ses feuilles sont alternes, orbiculaires, légèrement échancrées à leur base, palmées comme

celles de la vigne, et divisées en cinq lobes, dentées; elles sont luisantes, d'un beau vert, finement ponctuées et perforées; à leur base naît une vrille grêle et tournée en spirale; les fleurs sont situées aux aisselles des feuilles; il leur succède des fruits d'abord verts, ensuite jaunes, et qui finissent souvent par se teindre d'un rouge vif. Dans leur parfaite maturité, ils se crèvent avec élasticité, comme par une espèce de ressort, et lancent au loin leurs semences. On la cultive comme les concombres dans nos jardins. Elle croît naturellement aux Indes orientales. On fait avec le fruit de cette plante un baume vanté contre les hémorroïdes, les gerçures des mamelles, les angelures et la brûlure; il provoque et facilite les accouchemens laborieux. Le nom de *balsamina* a été donné par les anciens à cette plante, en considération de sa vertu balsamique.

La momordique piquante (*momor-*

aica elaterium, Linn.), vulgairement le concombre sauvage, est une plante herbacée, qui croît naturellement dans notre climat. Sa racine est grosse, charnue; sa tige est épaisse, sarmenteuse, cylindrique et cannelée; les feuilles sont grandes, en cœur, un peu anguleuses et à bord ondé; les fleurs sont d'un jaune très-pâle; les mâles en grappes simples, et les femelles solitaires à côté des grappes qui portent les fleurs mâles; il leur succède des fruits dont la forme approche de celle d'une olive, ils sont rudes, velus et d'un gris jaunâtre dans leur maturité. Pour peu qu'on les touche quand ils sont mûrs, les semences en sortent avec élasticité. On trouve cette plante dans les lieux secs et pierreux, le long des chemins de presque toute l'Europe. Le suc de ses fruits épaissi en consistance d'extrait, porte le nom d'élatérium. On l'emploie avec succès pour évacuer les eaux des hydropiques. Les anciens s'en

servoient pour purger par haut et par bas, les médecins modernes en ont fait plus rarement usage. Garidel dit que les feuilles pilées et appliquées sur le cancer ulcéré, le détergent mieux qu'aucun autre remède. Il peut encore servir à résoudre les engorgemens écrouelleux. Cette plante desséchée et jetée sur les charbons ardens, fuse comme les végétaux qui contiennent beaucoup de nitre.

Momordica, ainsi nommé parce que les semences sont raboteuses et comme rongées dans quelques espèces.

VIII[e] GENRE.

CONCOMBRE, *Cucumis*. L. Juss. Lam. (*Monoécie-syngénésie.*)

Caractère générique. Monoïque, calice grand, évasé, veiné, à cinq divisions colorées, muni extérieurement à la base, de cinq divisions plus petites, étroites. Fleur mâle ; trois filets d'étamines dont

deux portent deux anthères, et le troisième une seule. Fleur femelle ; trois filets stériles ; style court, trois stigmates épais et bipartites ; baie grande à trois loges, cloisons membraneuses et succulentes ; semences nombreuses, horizontales et contenues dans les cellules.

On compte environ douze espèces dans ce genre : elles sont presque toutes originaires de l'Asie et du Levant. Ce sont des herbes rampantes, munies de feuilles alternes et de vrilles ; les fleurs sont axillaires et les fruits charnus.

Le melon (*cucumis melo*, Linn.), vulgairement cantalou, est une plante à tige sarmenteuse, couchée sur la terre et rude au toucher ; ses feuilles sont alternes, arrondies, légèrement anguleuses et chargées de poils courts qui les rendent rudes au toucher ; les fleurs sont jaunes, petites et situées aux aisselles des feuilles ; il leur succède des fruits un peu velus dans leur jeunesse, et qui deviennent glabres en grandis-

sent ; leur écorce est un peu dure et épaisse. On a obtenu un grand nombre de variétés, soit par la couleur, la grosseur et le goût. En général leur chair est tendre, succulente, et c'est une des productions les plus agréables de nos potagers. Quand on mange du melon avec modération, il humecte et tempère les ardeurs du sang ; mais l'excès en est dangereux, il produit des fièvres, des vents, des coliques fâcheuses et suivies quelquefois de dyssenteries difficiles à guérir. Les personnes d'un tempérament froid et les vieillards doivent s'en abstenir. En général les meilleurs melons viennent des pays chauds, et c'est du midi d'où l'on doit tirer les graines que l'on sème sur une couche un peu chaude vers la fin de janvier. En Italie et en Provence, on sème le melon en pleine terre. Nos jardiniers donnent le nom de *véritable fleur* à la fleur femelle parce qu'elle porte le fruit, et de *fausse fleur* à la fleur mâle, et

souvent ils arrachent celle-ci, ce qui peut être à propos lorsque la fécondation est opérée, mais en s'y prenant d'avance, il est arrivé que les plantes n'ont point porté fruits.

Le concombre commun (*cucumis sativus*, Linn.) est une plante à tiges sarmenteuses, rampantes, rudes au toucher. Ses feuilles plus grandes que celles du melon sont moins arrondies et à angles plus saillans et pointus; les fleurs sont jaunes, axillaires; il leur succède des fruits alongés, presque cylindriques, souvent couverts de verrues. Il diffère par la couleur dans la maturité, suivant diverses variétés obtenues par la culture. Dans notre climat c'est une nourriture nuisible aux personnes qui ont l'estomac froid; mais dans les provinces méridionales, on en mange en salade pendant une grande partie de l'été. On confit au vinaigre les petits concombres verts, et on les nomme alors cornichons : ils sont agréa-

bles au goût, mais il faut en user sobrement, car on prétend qu'ils sont difficiles à digérer. La graine est laiteuse, huileuse, et douce et l'une des quatre semences froides : on l'emploie dans les émulsions rafraîchissantes pour les fièvres ardentes et les ardeurs d'urine.

Cucumis, dérivé suivant plusieurs auteurs de *curvus*, à cause de la forme du fruit.

IXᵉ GENRE.

COURGE, *Cucurbita*. L. J. Lam.

(*Monoécie-syngénésie.*)

Caractère générique. Monoïque ; calice grand, évasé, veiné ou ridé, et à cinq découpures colorées, munies extérieurement à leur base, de cinq divisions plus petites, étroites. Fleur mâle, trois filets d'étamines, dont deux munies de deux anthères, et le troisième d'une seule ; baie souvent ressemblante à celles des concombres, dont elle ne diffère que par les cellules des semences qui ne sont point

remplies de pulpe ; graines renflées sur leurs bords, ordinairement entières et échancrées dans la courge de Tournefort.

Les plantes de ce genre très-multipliées par la culture, ont été rapportées par Duchesne à quatre espèces principales ; l'extrait seul de son travail intéressant seroit même trop long dans un ouvrage aussi resserré que celui-ci, nous nous contenterons seulement de parler des espèces. Ce sont des plantes rampantes, munies de vrilles à feuilles alternes, à fleurs axillaires et à fruits charnus et succulens. Elles produisent les plus gros fruits connus. Toutes les espèces de courges, dit Duchesne, sont regardées comme annuelles; elles le sont en effet, puisque les fleurs et fruits paroissent en peu de mois; mais dans les climats chauds dont elles sont originaires, elles doivent être annuelles persistantes, car les branches qui traînent à terre s'y enracinent par une grande partie de

leurs nœuds, et il en repousse sans cesse de nouvelles, souvent même après l'entière maturité des premiers fruits, ce qui n'arrive point aux espèces purement annuelles.

La calebasse, courge à fleurs blanches (*cucurbita lagenaria*, Lin.), a des feuilles rondes, d'un vert pâle, molles, régulièrement gluantes, et munies en dessous de deux petites glandes coniques près de l'insertion de son pétiole. Sa fleur blanche est fort évasée et n'est point solitaire comme celle du pepon; ses graines ont une enveloppe épaisse et contiennent une amande fort mince : elles approchent de la forme quarrée.

Le pepon, la courge à limbre droit (*cucurbita pepo*, Lin.), a des fleurs en cloche et de couleur jaune, le fond de la corolle est rétréci, et le bord n'est point rabattu comme dans le potiron.

Le potiron, la courge à gros fruit (*cucurbita maxima*, Duch.), a des

fleurs très-élargies par le fond ; le limbre de la corolle est réfléchi ou rabattu d'une manière remarquable ; ses feuilles sont très-amples et en cœur arrondi, se soutenant sur leurs pétioles dans une direction presque horizontale, le fruit est généralement plus gros et plus constant dans sa forme sphérique, applatie, à côtes régulières et à renfoncemens considérables à la tête et à la queue.

La pastèque, la courge lasciniée (*cucurbita citrullus*, Lin.), a des feuilles d'une substance fine et cassante ; le fruit est orbiculaire, et se distingue par sa peau fine, mince, lisse et mouchetée de taches étoilées.

Voici en abrégé les usages des variétés les plus remarquables. Les courges-trompettes que l'on trouve en Amérique et en Afrique, servent aux nègres à faire des instrumens de musique, dont ils tirent des sons en frappant dessus avec la paume de la main, comme sur un cornet à jouer aux dés. La cougourde

sert à faire des verres et des bouteilles, dans lesquelles les pauvres gens et les voyageurs renferment leur vin. Le potiron jaune sert à faire de bonnes marmelades, et sa pulpe passe pour adoucissante en médecine. La pastèque a la pulpe si intense, qu'on peut la sucer et la vider comme un coco, par une ouverture faite à la peau. Les Provençaux semblent restreindre le nom de pastèque aux races dont le fruit est le moins fondant, et qu'on n'emploie que confit avec du vin doux; en général cette espèce-là réussit peu aux environs de Paris.

Cucurbita, même étymologie que *cucumis*, selon plusieurs auteurs.

X^e^ ET XIe GENRES.

TRICHOSANTHES. L. Juss. Lam.
(*Monoécie-syngénésie.*)
CERATOSANTHES. Adans. Jussieu.
(*Monoécie-syngén.* Voy. 3e vol.)

QUATRIÈME SECTION.

Plusieurs styles.

XIIe ET XIIIe GENRES.

FEVILLEA. L. J. (*Dioécie-pentand.*)
ZANONIA. L. J. (*Dioécie-pentand.* Voy. 3e vol.)

CINQUIÈME SECTION.

Genres qui ont de l'affinité avec les cucurbitacées.

XIVe GENRE.

GRENADILLE, Fleur de passion; *Passiflora*. L. J. Lam. (*gynandrie-pentandrie.*)

Caractère générique. Hermaphrodite, calice libre, en coupe à sa base, à dix divisions à son sommet; divisions grandes, de la même couleur et se flétrissant en même temps; cinq extérieures souvent pointues au-dessus du sommet, cinq intérieures en forme de pétales; point de

corolle ; couronne intérieure, insérée à la base du limbe du calice, sous les divisions intérieures, colorée, frangée en son bord, ou divisée en deux ou trois rangées de filamens, dont les extérieurs sont les plus longs ; ovaire supérieur et pédicule ; trois stiles épaissis à leur sommet ; trois stigmates en tête : cinq étamines insérées sous l'ovaire, au sommet du pivot ; filamens réunis à leur base, distincts et très-ouverts dans leur partie supérieure, anthères oblongues, vacillantes ; baie charnue, recouverte quelquefois d'une écorce solide, sujette à varier dans sa forme et dans sa grosseur, presque toujours lisse, à une loge à plusieurs semences ; trois placenta linéaires, adhérens aux parois internes de l'écorce de la baie. Semences comprimées, munies d'une arille ; embryon droit, plane.

Ce genre renferme un grand nombre de plantes exotiques. Une espèce, la grenadille à fleur bleue, est cultivée en pleine terre en Provence. Les grenadilles sont en général herbacées, quelquefois ligneuses et grimpantes. Leurs feuilles sont alternes, munies de stipules,

simples, entières ou lobées et très-rarement divisées. Leur pétiole est nud ou muni de glandes sur chaque côté et de vrilles axillaires; un à trois pédoncules chargés d'une fleur et quelquefois de plusieurs, ordinairement articulés au-dessous du calice.

Passiflora, parce qu'on a cru voir dans les différentes parties de la fleur, quelques rapports avec les instrumens de la passion de Jésus-Christ.

XVe ET XVIe GENRES.

MURUCNIA. L. Juss. (*gynandrie-pentandrie.*)

TACSONIA. Juss. (*gynand. pentand.* Voy. 3e vol.)

XVIIe GENRE

PAPAYER, *Papaya*. Plum. Juss.
(*Dioécie-décandrie.*)

Caractère générique. Dioïque, calice très-petit, à cinq dents. Fleur mâle : corolle en entonnoir, à cinq découpures à son sommet ; dix étamines insérées à l'orifice de la corolle ; filamens alternes et deux fois plus courts, opposés aux divisions du calice ; anthères droites, oblongues. Fleur femelle : corolle à cinq divisions ; ovaire supérieur, oblong ; cinq styles courts ; stigmates dilatés, comprimés, frangés ; baie grande, en forme de concombre, creusée de cinq sillons charnus à une loge, et renfermant plusieurs graines, qui sont insérées aux parois de la baie, ovale, globuleuse, et munies d'une arille bacciforme, recouvrant une enveloppe testacée et fragile.

Le papayer (*papaya carica*, Linn.) est un arbre qui s'élève à environ quinze pieds de hauteur. Son tronc dont le bois

a peu de consistance, est recouvert d'une écorce épaisse, molle, raboteuse et verdâtre. Il s'élève dans une direction droite, et ne présente dans toute son étendue aucune apparence de divisions ou de rameaux. Ses feuilles situées à son sommet, sont alternes, digitées ou palmées, et munies de petites écailles dans les points où se rencontrent les nervures. Les fleurs sont axillaires et de couleur blanche. Il leur succède des fruits dont la forme approche de celle des concombres, leur chair est ferme, succulente et d'une saveur agréable. Au bout de deux ans, le papayer porte des fruits ; mais sa durée n'est que de quatre ou cinq années, au bout desquelles sa sommité se pourrit et fait pourrir le reste de l'arbre. Lemery dit que, quoique ce fruit soit très-bon étant mangé crud comme le melon, il est encore meilleur quand il a été cuit avec de la viande ou confit en marmelade avec du sucre et de l'écorce d'orange ; c'est un bon stoma-

chique. Ses semences sont estimées propres pour le scorbut, diurétiques et hystériques. Le papayer croît dans les climats chauds des deux Indes ; il est cultivé à l'Ile de France et aux Antilles.

Papaya, nom du Malabar.

SOIXANTE-QUATORZIÈME FAMILLE.

LES URTICÉES, *Urticeæ*. Juss.

Caractère de famille. Calice toujours monophylle et divisé, corolle nulle. Fleur mâle, étamines en nombre déterminé, insérées à la base du calice et opposées à ses divisions ; filets quelquefois courbés en dedans de la fleur, avant son développement parfait, se redressant ensuite avec plus ou moins d'élasticité ; anthères droites, à deux loges. Fleur femelle, ovaire simple, libre, style tantôt nul, tantôt simple ou double, souvent latéral ; stigmates ordinairement deux ; fruit, ordinairement une seule semence renfermée dans une arille, ou dans une enveloppe testacée et fragile, nue ou recouverte par le calice devenu quelquefois mou et en forme de baie, rarement polysperme, par la réunion des semences dans le même involucre ou sur un réceptacle commun ; membrane intérieure de la semence, renflée et charnue dans quelques genres ; périsperme nul ; embryon droit ou courbé.

Cette famille renferme des plantes

monoïques ou dioïques, rarement hermaphrodites. Elles ont des feuilles alternes, simples, entières ou diversement lobées. Les fleurs affectent différentes dispositions. Elles sont solitaires ou situées sur un axe en forme de grappe, ou portées sur un réceptacle à plusieurs fleurs et quelquefois en chaton, ou renfermées dans un involucre commun et d'une seule pièce. Plusieurs urticées contiennent un suc propre laiteux, âcre et caustique.

PREMIÈRE SECTION.

Fleurs renfermées dans un involucre commun monophylle.

Ier GENRE.

FIGUIER, *Ficus*. Linn. Juss. Lam.
(*Polygamie-trioécie.*)

Caractère générique. Monoïque, involucre en forme de poire, ou globuleux, charnu, muni à sa base, de trois petites écailles, presque fermé à son sommet qui

est garni de dents nombreuses disposées sur plusieurs rangs, rempli dans son intérieur, de fleurs pédicellées. Fleurs mâles situées dans la partie supérieure de l'involucre commun et auprès de l'œil de la figure. Fleur femelle en grand nombre, occupant tout l'intérieur du fruit. Fleur mâle, calice à trois découpures; trois étamines. Fleur femelle, calice à cinq découpures; un style latéral, persistant; deux stigmates; semence presque lenticulaire, comprimée, nue ou enfoncée à demi dans le calice. Fruit, involucre, pulpeux, quelquefois succulent et renfermant un grand nombre de semences.

Ce genre de plantes renferme plus de trente espèces dont une cultivée en France, croît naturellement en Provence, en Italie et dans toutes les îles de l'Archipel; les autres se trouvent aux Indes orientales, à l'Ile de France et à Madagascar; deux ou trois espèces ont été observées dans l'Amérique méridionale. Ce sont des arbres et des arbrisseaux lactescens, à rameaux alternes,

ainsi que les feuilles qui sont toujours vertes dans quelques espèces, et contenues, lorsqu'elles commencent à pousser, dans des stipules. Les fruits sont souvent axillaires, solitaires ou ramassés, rarement disposés en grappes terminales.

Le figuier commun, cultivé, (*ficus carica*, L.) est, suivant M. Lamarck, une variété du figuier sauvage ou caprifiguier. Il est ordinairement de grandeur médiocre et dans un bon terrein, on le voit s'élèver jusqu'à vingt-cinq pieds de hauteur. Son tronc est souvent tortueux. Il a le bois blanc, spongieux, moelleux, et son suc propre est laiteux et fort âcre. Ses feuilles sont alternes, lobées, épaisses et rudes au toucher. Ses figues renferment les fleurs avant leur maturité, et les graines dans la maturation des fruits ; elles sont sessiles ou presque sessiles le long des rameaux. Leur pulpe intérieure est le plus souvent d'un rouge agréable, plus ou moins

vif ou foncé et d'un goût délicieux. On le cultive en grande quantité dans la Provence, la Grèce, l'Italie. Aux environs de Paris, cet arbre craint l'hiver, on le couvre de paille pour le garantir du froid.

Le figuier sauvage, dont le caprifiguier n'est qu'un individu stérile ou à fleurs toutes mâles, paroît être le type du figuier cultivé. On le trouve sur les vieux murs et les masures. Ses fruits sont petits, et tombent avant de parvenir à maturité. Dans les îles de l'Archipel les paysans le cueillent, lorsque certains insectes qui se sont métamorphosés dans ces figues, sont prêts à en sortir, sous la forme de moucherons; ils les portent sous les figuiers domestiques qui sont alors en floraison; c'est ce qu'ils appellent la caprification, et qui porte les figues à une maturité plus parfaite et les fait grossir plus qu'elles ne feroient sans cette opération. Les figues sèches sont estimées pectorales et adoucissan-

tes, à cause de l'espèce de miel qu'elles contiennent. L'Italie, la Provence, &c. en font un commerce considérable. Pendant environ trois mois de l'année, les habitans de ces contrées en font un aliment très-commun et très-ordinaire; et lorsqu'ils ont acquis leur dernier degré de maturité, c'est un des meilleurs fruits que l'on puisse manger. Le figuier a besoin d'être taillé pour être d'un meilleur rapport et d'une plus longue durée. Mais il est essentiel de le tailler avant que la sève soit en mouvement; parce que lorsqu'on les taille, il découle un suc laiteux dont cet arbre abonde, et il en résulte une perte du suc nourrissier qui nécessairement affoiblit l'arbre.

Le figuier des pagodes (*ficus religiosa*, Linn.) est un arbre élevé dont le tronc a plus de deux pieds de diamètre. Ses feuilles sont alternes, ovales, arrondies ou légèrement échancrées en cœur à leur base, entières sur leurs bords et munies à leur sommet d'une pointe

alongée et étroite ; leur pétiole est long et grêle. Il porte des fruits petits, sessiles, globuleux, et opposés deux à deux sur les plus petits rameaux. Dans plusieurs parties de l'Inde, on lui rend un culte religieux, parce qu'on dit que le dieu Vistnou est né sous son ombrage ; les habitans de Guzaratte n'osent pas enlever une de ses feuilles, dans la crainte de perdre la vie avant la fin de l'année. Ce culte est si ancien, qu'Hérodote parle de cette idolâtrie des Braccmanes. Les jeunes femmes d'Amboine enlevent son écorce, la pilent avec du riz et quelques autres aromates, pour s'en frotter la peau et lui ôter ses taches. Ses feuilles et ses fruits servent à la nourriture des hommes et des animaux ; les chauve-souris particulièrement les recherchent avec avidité.

Ficus dérive, selon Vossius, d'un mot hébreu, qui désigne le figuier.

IIe GENRE.

DORSTÈNE, *Dorstenia*. L. Juss. Lam. (*Tétrandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Involucre concave, ouvert, en forme de coupe, arrondi ou anguleux, couvert intérieurement de fleurs nombreuses et sessiles, devenant charnu dans la maturité. Fleurs mâles et fleurs femelles tantôt réunies dans le même involucre, tantôt séparées sur des involucres distincts qui naissent du même pied; chaque fleur munie d'un calice simple ou plongée dans une fossette quadrangulaire. Fleur mâle, quatre étamines. Fleur femelle, un ovaire, un style, un stigmate, une graine.

On connoît cinq espèces de dorstène qui toutes croissent dans les contrées chaudes de l'Amérique, au Brésil, au Pérou. Ce sont des herbes à feuilles pétiolées ordinairement radicales et à fleurs, situées en grand nombre sur des

réceptacles communs, charnus, applatis et pédonculés.

La dorstène à feuilles de berce (*dorstenia contrayerva*, L.) est une herbe à racine un peu tubéreuse, très-noueuse, comme écailleuse, garnie de fibres longues, et ressemblant assez à celles du sceau de Salomon. Ses feuilles sont pinnatifides, presque palmées, à découpures ovales, lancéolées, pointues, légèrement et inégalement dentées sur leurs bords. Les fleurs sont petites, portées sur une hampe nue qui naît de la racine. On ne se sert en médecine que de la partie tubéreuse de cette racine, elle passe pour sudorifique, alexitère et cordiale. On la regarde comme un antidote contre les poisons qui coagulent le sang. On ne la connoît que sèche dans le commerce, et on l'apporte dans cet état du Pérou. Etant fraîche, elle a un goût brûlant à-peu-près comme celui de la pyréthre.

Dorstenia, nom d'un médecin et botaniste allemand.

IIIe, IVe ET Ve GENRES.

AMBORA. Juss. (*Monoécie-polyand.*)
HEDYCARIA. Forst. Juss. (*Dioécie-polyandrie.*)
PEREBEA. Aubl. Juss. (*Dioécie-monandrie.* Voy. 3e vol.)

DEUXIÈME SECTION.

Fleurs portées sur un réceptacle commun, multiflore, ramassées en tête et munies d'écailles qui tiennent lieu d'involucre, ou distinctes et éparses.

VIe GENRE.

COULEQUIN, *Cecropia.* L. Juss. Lam. (*Dioécie-diandrie.*)

Caractère générique. Dioïque. Fleur mâle : chaton couvert de fleurs nombreuses, imbriquées et sessiles ; calice en poire, anguleux, obtus, percé au sommet de deux pores ; deux étamines saillantes à travers les pores du calice. Fleur femelle : chaton comme dans la fleur mâle ; calice

en entonnoir, à deux découpures à son sommet; deux petits corps situés dans les sinus des découpures calicinales; ovaire anguleux, obtus, presque nul; stigmate en tête; le fruit est une baie, suivant Linnæus, et renferme une semence très-petite.

Le coulequin ombiliqué (*cecropia pellata*, Linn.) est un arbre dont le tronc droit s'élève à trente pieds de hauteur. Ses feuilles viennent en faisceau ou en bouquet terminal; elles sont grandes, ombiliquées, vertes et scabres en dessus et blanchâtres en dessous. Les fleurs de couleur herbacée naissent sur des chatons grêles, cylindriques. Le bois de cet arbre est léger, fort tendre et poreux, il contient une espèce de moelle que les nègres mettent sur leurs blessures. On en tire un sel estimé pour faire écumer le vin des cannes à sucre; les habitans des Antilles et du Brésil où on le trouve s'en servent pour allumer du feu, sans le secours du briquet. Pour

cela ils pratiquent un petit trou dans ce bois, et ils y enfoncent un morceau d'un bois dur et pointu, qu'ils font tourner avec beaucoup de vîtesse, cette agitation suffit pour l'allumer. On en tire par incision une liqueur huileuse astringente. Ses fruits sont bons à manger, et les nègres les recherchent avec avidité.

Cecropia, nom d'un roi d'Athènes.

VIIe GENRE.

JAQUIER, arbre à pain; *Arctocarpus*. Forst. (*Monoécie-monandrie.*)

Caractère générique. Monoïque : chatons mâles et femelles portés sur le même individu, renfermés, chacun séparément, dans leur jeunesse, entre deux écailles caduques. Fleur mâle : chaton cylindrique épais, entièrement couvert de fleurs nombreuses, sessiles ; calice bivalve ; une étamine fort courte. Fleur femelle : chaton épais ; calice alongé, prismatique, hexagone, presque charnu ; ovaire situé

au fond du calice ; style filiforme, persistant, terminé par un ou deux stigmates; graines en nombre égal à celui des ovaires, aristées à leur sommet, entourées chacune d'un arille pulpeux, enfoncées dans une masse charnue, et formant toutes ensemble, par leur réunion ou attache sur l'axe du chaton, une baie ovale-arrondie, raboteuse, et parsemée à sa surface extérieure d'aréoles.

Ce genre de plantes renferme cinq espèces qui croissent naturellement dans les îles de l'Asie; ce sont des arbres lactescens à rameaux, terminés par un bourgeon pointu, formé de deux grandes écailles qui renferment les feuilles ou les chatons. Leurs feuilles sont simples, alternes, entières, les fleurs en châtons axillaires ou terminaux, et ils ont des fruits très-gros, situés sur le tronc et sur les vieilles branches.

Le jaquier découpé (*arctocarpus incisa*, Linn.) est un arbre qui s'élève à quarante ou cinquante pieds de hauteur. Son écorce est unie, gercée, grisâ-

tre, parsemée de tubercules rares et fort petits. Les feuilles et les rameaux forment une tête ample, arrondie, et s'étendant de tous les côtés à la distance de dix ou douze pieds. Les feuilles sont alternes, ovales, à sept ou neuf lobes profonds sur leurs bords. Les fleurs sont portées sur des pédoncules solitaires, velus, longs de deux pouces, et situées dans les aisselles des feuilles supérieures, ce qui les fait paroître presque au sommet des rameaux. Les chatons mâles sont situés sur les mêmes rameaux que les femelles; les femelles sont ovales, arrondis, presque globuleux. Il leur succède un fruit rond ou globuleux, de la grosseur de la tête d'un enfant. Il contient sous une peau épaisse, une pulpe qui d'abord est très-blanche comme farineuse et un peu fibreuse, mais qui par la maturité devient jaunâtre et succulente ou d'une consistance gélatineuse. Dans les individus fertiles et qui n'ont point été altérés par la cul-

ture, on trouve dans la pulpe des fruits, des graines ovales, oblongues, légèrement anguleuses, presque de la grosseur de nos châtaignes, et recouvertes chacune par plusieurs membranes. Cet arbre cultivé à l'Ile de France et à Cayenne donne des fruits dont les habitans de plusieurs îles de l'Asie et de la mer du Sud, se nourrissent. Une de ses variétés, et la plus généralement connue, est celle dont les fruits ne contiennent aucune graine. C'est la seule existante à Otaïti et que l'on multiplie de bouture. Sa seconde écorce sert à faire des habits. Son bois est propre à la construction des maisons et des bateaux; et le suc épaissi de ses feuilles, fait une excellente glu pour prendre les oiseaux. Deux ou trois de ces arbres suffisent pour nourrir un homme toute l'année. On peut s'en nourrir pendant huit mois, mais on en est privé le reste de l'année; on prépare avec la pulpe du fruit, une pâte fermentée et acide, qui sert à faire du pain

à mesure qu'on en a besoin. Dans l'expédition d'Entrecasteaux, les équipages furent nourris pendant plusieurs jours avec ce fruit, et ils renoncèrent volontiers aux distributions de biscuit.

Arctocarpus, signifie *fructus panis*, parce que l'*arctocarpus incisa* tient lieu de pain.

VIIIe GENRE.

MURIER, *Morus*. L. Juss. Lam.
(*Monoécie-tétrandrie.*)

Caractère générique. Monoïque, rarement dioïque. Fleurs mâles et fem. sessiles, très-serrées, portées sur des chatons oblongs ou ovoïdes, distincts. Fleur mâle : calice à quatre découpures ; quatre étamines ; filamens en gouttière, courbés avant le parfait développement de la fleur ; ensuite droits, plus longs que le calice. Fleur femelle : calice à quatre divisions, persistant ; un ovaire, deux styles en gouttière, courbés ; une graine recouverte par le calice devenu mou et en forme de baie.

On compte environ quatorze espè-

ces de mûriers dont trois sont cultivées dans la Provence, en Espagne et en Italie. Les autres se trouvent aux Indes ou dans l'Amérique. Ce sont des arbres à feuilles alternes ou plus rarement opposées, munies de stipules ; les fleurs sont en chatons solitaires, axillaires : il leur succède des fruits bons à manger.

Le mûrier blanc (*morus alba*, L.) est un arbre qui par la culture a donné un grand nombre de variétés. Le bois est d'un beau jaune. Son tronc se divise en rameaux épars, garnis de feuilles alternes en forme de cœur, lisses, un peu rudes au toucher, et dentées sur leurs bords. Les fleurs naissent dans les aisselles des feuilles et sont portées sur de longs pétioles, réunies en grappes courtes sur un réceptacle commun. Il leur succède des baies blanchâtres, de forme alongée, charnues et succulentes. Cet arbre intéressant, originaire de la Chine, est maintenant cultivé jusqu'en Hongrie et en Prusse. C'est un des arbres les

plus faciles à acclimater dans presque tous les pays. Il n'a été connu dans l'Occident, que sous l'empereur Justinien, époqueà laquelle des moines en apportèrent des semences. L'écorce de cet arbre donne du fil et ses feuilles fournissent à une des plus belles branches de commerce. Il est intéressant qu'elles aient un suc nourricier en abondance, et que les vers à soie dont elles font la seule nourriture, les mangent avec avidité. Le bois est employé à faire des perches, des douves, &c. il dure plus qu'aucun bois blanc. Dans le midi on emploie cet arbre à la décoration des jardins; il ne craint pas la sécheresse, comme le hêtre et le charme. On réussit à en faire des berceaux agréables et des palissades semblables à celles des charmilles. Ses fruits réduits en syrop appaisent la toux et facilitent l'expectoration, on le donne en gargarisme, pour calmer l'inflammation des amygdales.

Le mûrier à papier (*morus papyrifera*, Linn.) est un arbre originaire du Japon, et naturalisé dans nos climats ; l'Héritier et Lamarck en ont fait un nouveau genre, sous le nom de *Broussonetia*. Il est couvert d'une écorce épaisse, solide, dure au toucher en dehors et glabre au-dedans ; le bois est fragile et renferme beaucoup de moelle ; les feuilles sont pétiolées, à trois ou à cinq lobes, et crénelées sur leurs bords. Les fruits se trouvent placés aux aisselles des feuilles ; ils sont arrondis, plus gros qu'un pois, couvert de poils, d'abord de couleur verte, ensuite d'un rouge foncé, et renfermant un suc agréable au goût. L'écorce de cet arbre sert aux Japonois à faire du papier de toute espèce, soit pour écrire, soit pour les usages journaliers.

Voici leur procédé, suivant Kempfer :

Lorsque les feuilles sont tombées, on coupe les tiges de l'année les plus ro-

bustes, on les fend en trois, on les lie en faisceaux de la longueur d'environ trois pieds, on les laisse tremper dans l'eau pour que l'écorce rouïsse et se détache. Ils la battent ensuite, la lavent, la font sécher au soleil, et après plusieurs autres manutentions dont le détail seroit trop long, ils en obtiennent une espèce de fil qui leur sert à faire des franges, des réseaux; le papier qu'on en retire est assez fort pour couvrir les parasols ordinaires, sur-tout quand il est huilé et coloré.

Morus, vient du mot grec *morœa*, nom que Dioscoride donnoit au mûrier.

IXe, X^e ET XIe GENRES.

ELATOSTEMA. Forst. J. (*Monoécie-tétrandrie.*)

BOEHMERIA. Jacq. Juss. (*Monoécie-monandrie.*)

PROCRIS. Commers. Juss. (*Monoécie-monandrie.* Voy. 3e vol.)

, on les lie en
environ trois
er dans l'eau
et se détache.
vent, la font
isieurs autres
il seroit trop
e espèce de fil
franges, des
en retire est
parasols or-
il est huilé

grec *moræa*,
it au mûrier.

ENRES.

. (*Monoécie-*

(*Monoécie-*

(*Monoécie-*
vol.)



Deseve del. *Letellier Sculp.*

Urtica.

XIIe GENRE.

ORTIE, *Urtica.* L. Juss. Lam.
(*Monoécie-tétrandrie.*)

Caractère générique. Monoïque, rarement dioïque. Fleurs mâles disposées en grappes ; calice à quatre découpures ; quatre étamines ; filets longs, courbés avant le parfait développement de la fleur ; rudiment du pistil glanduleux. Fleurs femelles disposées en grappes, plus rarement rapprochées en une tête sphérique ; calice à deux valves ; un ovaire ; point de style ; stigmate velu ; une graine recouverte par le calice persistant, membraneux, rarement en forme de baie ; embryon droit.

On compte environ soixante espèces d'orties ; ce sont ordinairement des herbes qui croissent dans presque tous les climats. Elles sont souvent piquantes. Leurs feuilles sont munies de stipules, opposées ou alternes ; et leurs fleurs disposées en grappes, sont souvent sur des individus séparés.

L'ortie piquante (*urtica urens*, L.) s'élève à la hauteur d'un pied ou d'un pied et demi, sa tige est épaisse, tendre et rameuse. Ses feuilles sont opposées, ovales, quelquefois presqu'arrondies, profondément dentées; elles ont un pétiole presque aussi long. Les fleurs sont axillaires, opposées, réunies en grappes courtes, presque sessiles et monoïques. Toutes les parties de la plante sont hérissées de poils blanchâtres très-piquans.

L'ortie dioïque (*urtica dioïca*, L.) s'élève à la hauteur de deux ou trois pieds; sa tige est quadrangulaire, divisée en rameaux opposés, garnis de feuilles, d'un vert sombre, en cœur, aiguës et dentées sur leurs bords. Les dents sont plus larges et moins profondes que dans la précédente. Les sexes sont séparés sur des pieds différens. Les fleurs forment des grappes longues, pendantes, rameuses, très-souvent deux à deux. Elle est entièrement couverte de

poils luisans. On a découvert au microscope que la base de ses piquans est une vesicule qui renferme une liqueur âcre, mordicante et vénéneuse, et que la pointe est une substance très-dure, qui a un trou au milieu par où la liqueur coule dans la partie piquée et y excite de la douleur. La preuve, c'est que les orties séchées dans les herbiers ne piquent plus. Les orties souvent méprisées et abandonnées dans les lieux les plus arides, peuvent être d'une grande utilité en économie rurale. On peut les mêler avec de la paille, et les donner aux bestiaux, qui les mangent avec plaisir. Les vaches qui s'en nourrissent, fournissent du lait en abondance; tout le bétail engraisse et se trouve, dit-on, exempt de toutes sortes d'épizooties La Suède se trouve fort bien de la culture de ces plantes, et la France ne pourroit que profiter en l'introduisant dans les landes de Bordeaux et autres lieux incultes. On assure que la graine bien

mûre, mangée par les poules, les échauffe et les fait pondre plutôt. Le suc d'ortie dépuré, arrête le crachement de sang et l'hémorragie du nez. La graine de cette plante est très-utile dans toutes les espèces d'hydropisie.

Urtica, vient du mot latin *urere*, qui signifie brûler ; ainsi nommé à cause des poils piquans dont la plupart des espèces sont hérissées.

XIIIe GENRE.

FORSKALEA. Linn. Juss. Lam. (*Décandrie-pentag.* Voy. 3e vol.)

XIVe GENRE.

PARIÉTAIRE, *Parietaria*. Linn. Juss. Lam. (*Polygamie-monoécie.*)

Caractère générique. Involucre à plusieurs divisions, contenant trois à cinq fleurs, dont une femelle, et les autres hermaphrodites. Fleur hermaphrodite ; calice

à quatre découpures ; quatre étamines, dont les filets d'abord courbés se redressent ensuite avec élasticité, ainsi que les anthères ; un ovaire ; un style ; un stigmate ; une semence recouverte par le calice alongé, et connivent à son sommet ; embryon droit ; périsperme charnu ; radicule supérieure. Fleur femelle dépourvue d'étamines.

Ce genre renferme des plantes herbacées, dont quelques-unes sont rudes au toucher. On en compte huit ou dix espèces ; une d'elles se trouve sur nos vieux murs, le long des haies ou des masures. Les autres se trouvent aux Indes, dans le Levant et en Espagne. Les feuilles des pariétaires sont alternes ou opposées, dépourvues de stipules dans quelques espèces. Leurs fleurs sont rapprochées par paquets axillaires.

La pariétaire officinale (*parietaria officinalis*, Linn.) est une plante dont les tiges droites, rougeâtres, un peu velues, fragiles et rameuses, s'élèvent à environ deux pieds de hauteur. Ses feuil-

les sont alternes, oblongues, velues. Les fleurs situées aux aisselles des feuilles, ont un calice à deux divisions. Il leur succède des semences oblongues et luisantes. Cette plante que l'on trouve fort communément dans nos climats, est d'un grand usage en médecine. On l'emploie dans tous les maux de reins, et plusieurs médecins ont guéri des hydropisies rébelles avec la décoction de ce diurétique. On regarde ses feuilles comme émollientes et rafraîchissantes, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

XVe GENRE.

PTERANTHUS. Forsk. Juss. Lam.
(*Tétrandrie-monog.* Voy. 3e vol.)

XVIe GENRE.

HOUBLON, *Humulus*. L. J. Lam.

(*Dioécie-pentandrie.*)

Caractère générique. Dioïque. Fleur mâle : calice à cinq divisions ; cinq étamines à filamens courts ; anthères oblongues. Fl. femelle : écaille roulée à sa base et comme tubuleuse ; un ovaire ; deux styles ; stigmates simples ; une semence arillée, entourée à sa base de l'écaille calicinale qui s'est accrue, et qui est devenue membraneuse ; embryon roulé en spirale.

Le houblon grimpant (*humulus lupulus*, Linn.) est une plante à tige anguleuse, menue, dure, parsemée de petites aspérités, grimpante et fort longue. Elle s'élève à plus de douze pieds de hauteur, lorsqu'on lui fournit un soutien convenable. Ses feuilles sont opposées, en cœur, dentées en scie, rudes au toucher. Les fleurs de couleur herbacée, sont dioïques, com-

me celles du chanvre, il leur succède une petite semence arrondie, légèrement comprimée, roussâtre, enveloppée dans une tunique propre, membraneuse.

Cette plante cultivée dans tous nos climats est d'un grand usage économique, on la mêle avec la bière, afin qu'elle ne s'aigrisse pas, et qu'elle acquierre un plus grand degré de force. On regarde la bière faite avec le houblon comme plus salutaire et de meilleur goût; elle est plus apéritive et plus propre à la digestion; mais elle enivre et jette dans l'assoupissement. Les feuilles, les fruits et les jeunes pousses du houblon passent pour apéritifs. On lit dans les Mémoires de l'académie de Suède que les tiges du houblon, macérées ou rouïes, donnent une filasse aussi bonne que celle de l'ortie et plus longue que celle du chanvre. Le houblon se multiplie de racines comme les asperges, il se plaît dans un terrein hu-

mide, gras et bien fumé, et devient beaucoup plus beau par une culture soignée et bien entendue.

Humulus, du mot *humus*, qui signifie, *sol humide*. Parce que le houblon croît abondamment dans les terreins arrosés par les débordemens des fleuves.

XVIIe GENRE.

CHANVRE, *Cannabis*. L. J. Lam.

(*Dioécie-pentandrie.*)

Caractère générique. Dioïque : calice à cinq divisions ; cinq étamines à filamens courts et à anthères oblongues. Fleur femelle : calice oblong, s'ouvrant d'un côté dans toute sa longueur ; un ovaire ; deux styles ; stigmates simples ; capsule crustacée, bivalve, presque globuleuse, petite, recouverte par le calice ; embryon courbé.

Le chanvre cultivé (*cannabis sativa*, Linn.) est une plante qui s'élève à quatre ou cinq pieds de hauteur. Ses feuilles sont opposées, pétiolées, digi-

tées et composées d'environ cinq folioles lancéolées, dentées en scie et dont les inférieures sont les plus petites. Les fleurs mâles sont disposées en grappes lâches aux aisselles des feuilles ; les femelles sont presque sessiles. On donne vulgairement le nom de fleurs mâles aux femelles et celui de fleurs femelles aux mâles. Cette plante originaire de la Perse, suivant Linné, est cultivée dans toute l'Europe ; les terres grasses et humides lui conviennent de préférence. Tout le monde connoît ses usages, et les procédés pour en faire la toile, sont longuement détaillés dans plusieurs ouvrages économiques. Les feuilles du chanvre paroissent contenir une vertu enivrante et assoupissante. Quelques-uns mêlent la graine de chanvre avec les autres alimens, de même que l'orge ; mais elle remplit la tête de fumée, et si on en mange trop, elle excite le délire comme fait la coriandre. Cette graine émulsive et bouillie dans du lait, est

utile pour la toux et la jaunisse. On en exprime encore une huile bonne à brûler et qui est très-résolutive.

Cannabis (Dioscor.), grec radical.

XVIIIe GENRE.

THELIGONUM. Linn. Juss. Lam. (*Monoécie-polyand.* Voy. 3e vol.)

TROISIÈME SECTION.

Genres qui ont de l'affinité avec les Urticées.

XIXe ET XXe GENRES.

GUNNERA. L. J. Lam. (*Gynandrie-triandrie.*)

MISANDRA. Commers. J. (*Monoécie-dyandrie.* Voy. 3e vol.)

XXIe GENRE.

POIVRE, *Piper.* Linn. Juss. Lam.
(*Diandrie-trigynie.*)

Caractère générique. Spadix cylindrique, en forme de chaton, couvert de fleurs nombreuses et serrées, ordinairement nu, rarement entouré de spathes ; écailles extérieures, petites, à une fleur ; calice nul ; deux anthères situées à la base de l'ovaire, opposées, arrondies ; style presque nul ; deux, trois stigmates sétacés, velus ; baie charnue, monosperme.

On compte plus de trente espèces de poivres. Ce sont des plantes à tiges herbacées ou frutescentes qui croissent toutes dans les climats les plus chauds de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Leurs rameaux sont noueux, comme articulés. Les feuilles alternes ou opposées sont portées sur un pétiole qui embrasse la tige. Les spadix sont opposés aux feuilles alternes et axillaires, lors-

qu'elles sont opposées. Ces végétaux sont tous échauffans, apéritifs et fort bons pour les crudités de l'estomac.

Le poivre noir (*piper nigrum*, L.) pousse des tiges sarmenteuses, grimpantes aux arbres voisins ou rampantes comme le houblon, quand il n'est pas soutenu par des échalas. Ses feuilles sont alternes, ovales, glabres et à sept nervures, les pétioles sont solitaires. Ses fleurs sont en grappe et il leur succède des fruits d'abord verdâtres, puis rouges et noirs. Le poivrier fleurit souvent deux fois l'année; on recueille les fruits mûrs quatre mois après que les fleurs ont disparu, et on les expose au soleil pendant quelques jours. Le poivre blanc n'est que le fruit noir dépouillé de son enveloppe. Il a le grain coriandé, quelquefois blanchi d'un peu de poudre de farine par les marchands étrangers qui nous l'envoient. Toutes les parties du poivre noir sont très-âcres et brûlantes au goût. C'est une des épices les plus en

usage dans les cuisines. On nous l'apporte de l'Inde, sur-tout des îles de Java, de Sumatra et du Malabar.

Piper, nom indien adopté par les grecs et les latins.

XXIIe — XXVIe GENRES.

GNETUM. Linn. Juss. (*Monoécie-monandrie.*)

THOA. Aubl. J. (*Monoécie-diandrie.*)

COUSSAPOA. Aubl. Juss. (*Monoécie-diandrie.*)

BAGASSA. Aubl. Juss. (*Monoécie-diandrie.*)

POUROUMA. Aubl. Juss. (*Dioécie-monandrie.* Voy. 3e vol.)

SOIXANTE-QUINZIÈME FAMILLE.

LES AMENTACÉES, *Amentaceæ*. Juss. Vent.

Caractère de famille. Fleurs monoïques ou dioïques, plus rarement hermaphrodites et toujours apétales ; fleurs mâles disposées en un chaton muni d'écailles qui portent les étamines au défaut du calice, ou attachées à un calice monophylle et staminifère ; étamines en nombre déterminé ou indéterminé ; filets distincts, anthères à deux loges, creusées de quatre sillons ; fleurs femelles en chaton, ou fasciculées, ou renfermées dans un involucre, ou solitaires, tantôt pourvues d'un calice d'une seule pièce, tantôt munies simplement d'une écaille ; ovaire presque toujours libre, ordinairement simple, rarement multiple ou en nombre déterminé ; style unique ou multiple, ordinairement plusieurs stigmates ; graines nues, ou dans des péricarpes en nombre égal à celui des ovaires, le plus souvent à une loge, contenant une ou plusieurs graines ; périsperme nul ; embryon droit, ordinairement plane ; radicule presque toujours supérieure.

Presque toutes les plantes de cette famille sont arborescentes. Leur tronc

s'élève à une grande hauteur, et elle renferme presque tous les grands arbres de nos climats; leurs feuilles sont alternes, munies de stipules, presque toujours simples et sortent de boutons coniques et écailleux. La plupart tombent tous les hivers, et celles qui leur succèdent ne paroissent qu'après le développement des fleurs.

PREMIÈRE SECTION.

Fleurs hermaphrodites.

Ier GENRE.

ORME, *Ulmus*. Linn. Juss. Lam.
(*Pentandrie-digynie.*)

Caractère générique. Calice en cloche, à quatre ou cinq dents, coloré, persistant; trois à six étamines, le plus souvent quatre à cinq; anthères droites; ovaire comprimé, point de style ou deux fort courts; deux stigmates; capsule orbiculée, applatie, membraneuse, renflée vers le milieu, et monosperme; semence lenticulaire.

On connoît cinq espèces d'ormes,

dont deux croissent dans nos climats ; les autres se trouvent en Sibérie ou en Amérique. Ce sont des arbres et rarement des arbrisseaux, à feuilles ordinairement plongées sur un des côtés de leur base. Les fleurs sont souvent sessiles, quelquefois pédonculées et rapprochées par petits faisceaux écailleux et souvent axillaires : elles paroissent avant le développement des feuilles.

L'orme des champs (*ulmus campestris*, Linn.) est un bel arbre dont le tronc revêtu d'une écorce rude, s'élève à une assez grande hauteur. Son bois est dur, compacte, jaunâtre et tirant un peu sur le rouge ; ses rameaux forment une tête touffue ; ils sont garnis de feuilles alternes, pétiolées, ovales, ridées, très-rudes, particulièrement à leur surface supérieure, pointues à leur sommet, ayant un des côtés plus court à leur base ; les fleurs sont disposées le long des rameaux en bouquets presque sessiles ; elles sont petites et de couleur

herbacée ; il leur succède des fruits membraneux, comprimés, glabres, ovales et monospermes.

Les ormes que l'on élève, dit Duhamel, fournissent une quantité prodigieuse de variétés ; car les uns ont des feuilles qui ne sont presque pas plus larges que longues, et d'autres les ont plus grandes que la main ; les uns portent des feuilles très-rudes, et d'autres plus molles ; les uns croissent beaucoup plus haut que les autres. Il s'en trouve qui rassemblent leurs branches tout près les unes des autres, et d'autres qui les étalent plus ou moins de tous côtés. Le bois d'orme sert au charronage, sur-tout lorsqu'il a crû dans un terrein pierreux, ce qui le rend plus sec et d'un grain plus serré ; mais il doit être employé quand il est bien sec, car autrement il se fend, se déjette et se détruit par les piqûres de vers. Les feuilles de l'orme sont un peu mucilagineuses et passent pour vulnérai-

res et astringentes. Le mucilage que rend l'écorce des jeunes branches froissées dans l'eau, est un des meilleurs remèdes qu'on puisse employer contre la brûlure. Il se forme souvent sur les feuilles des ormes, des vésicules ou galles, qui contiennent quelques gouttes d'une liqueur épaisse, et à qui l'on donne le nom de baume d'ormeau. On l'emploie quelquefois pour nettoyer et embellir la peau; mais son usage le plus commun est de hâter la guérison des plaies récentes. Les feuilles d'orme, pilées toutes vertes avec du suif, font un mastic dont les tonneliers se servent utilement pour étancher leurs futailles. La plupart de nos promenades et de nos grandes routes sont plantées d'ormes. Sully avoit ordonné de planter des ormes à la porte de toutes les églises paroissiales séparées des habitations.

Ulmus, latin radical, peut-être dérivé de quelques langues du Nord.

IIe GENRE.

MICOCOULIER, *Celtis.* L. Juss. Lam. (*Polygamie-monoécie.*)

Caractère générique. Calice à cinq divisions; cinq étamines, à anthères presque sessiles; ovaire ovoïde; deux styles; deux stigmates. Fruit en drupe globuleux, renfermant une graine; cotylédons sinueux et plissés.

On compte environ neuf espèces de micocoulier, dont une croît naturellement en Provence; les autres sont de l'Amérique, de l'Inde et du Sénégal. Ce sont des arbres à feuilles rudes au toucher; leurs fleurs sont axillaires, presque solitaires ou disposées en grappes, quelques-unes simplement mâles avec un calice à six divisions, mêlées parmi les hermaphrodites ou distinctes et situées dans les aisselles inférieures.

Le micocoulier austral (*celtis aus-*

tralis, Linn.) est un grand arbre qui croît naturellement en Provence et qui se trouve depuis nombre d'années dans plusieurs contrées de la France. Ses rameaux sont nombreux, longs, flexibles et pubescens à leurs sommités; les feuilles sont alternes, portées sur de courts pétioles, bordées de dents aiguës, régulières et disposées en scie. Elles sont d'un vert sombre, nervées, obliquement veinées, un peu scabres en dessus, légèrement velues; les stipules sont linéaires, étroites, caduques, les fleurs viennent le long des rameaux sur des pédoncules solitaires, ordinairement simples, elles sont petites et se flétrissent toujours avant que les feuilles soient parvenues à la moitié de leur grandeur. Le micocoulier se trouve planté sur les promenades publiques de plusieurs villes de la Provence; il donne un ombrage frais et dure très-long-temps. On pourroit, dit l'auteur de la première Encyclopédie, employer le micocoulier

dans les jardins pour l'agrément; son feuillage n'éprouve aucun changement dans sa verdure pendant toute la belle saison. Il donne beaucoup d'ombre; il seroit très-propre à faire du couvert dans les endroits où l'on veut ménager les vues d'un bâtiment. Cet arbre n'est jamais attaqué d'aucun insecte, et il ne cause pas la moindre malpropreté jusqu'à la chute des feuilles; son bois est noirâtre, dur, compacte, pesant et sans aubier; il est excellent pour faire des brancards de chaises et d'autres pièces de charronnage. Après l'ébène et le buis, il est préférable à tous les bois par sa dureté et sa beauté. La racine n'est pas aussi compacte que le tronc, mais elle est plus noire. On s'en sert pour teindre les étoffes de laine. Quand ses fruits ont acquis leur dernier degré de maturité, ils sont de couleur noire et d'une saveur fort douce, les enfans les aiment beaucoup. Les chèvres, dit-on, mangent ses feuilles avec avidité.

grément; son
n changement
toute la belle
p d'ombre; il
e du couvert
veut ménager
Cet arbre n'est
secte, et il ne
propreté jus-
; son bois est
pesant et sans
our faire des
autres pièces
ène et le buis,
s bois par sa
cine n'est pas
nc, mais elle
pour teindre
ses fruits ont
de maturité,
d'une saveur
iment beau-
mangent ses



Deseve del. *P. Tardieu Sculp.*

Salix.

Celtis, nom d'un peuple chez qui croissoit abondamment la première espèce connue.

IIIe GENRE.

FOTHERGILIA. L. Juss. (*Polyand. digynie.* Voy. 3e vol.)

DEUXIÈME SECTION.

Ovaire simple, libre ; fleurs dioïques.

IVe GENRE.

SAULE, *Salix*. Linn. Juss. Lam. (*Dioécie-diandrie.*)

Caractère générique. Chatons couverts d'écailles imbriquées, à une fleur, point de calice ; fleur mâle à deux étamines, rarement une, trois, cinq, dans chaque écaille ; filamens filiformes, droits, saillans, anthères droites, arrondies ; glande oblongue, tronquée, petite, colorée, située à la base interne de l'écaille ; fleur femelle, ovaire simple, un style, deux stigmates ; capsule à une loge, à deux

valves, polyspermes, graines chevelues attachées aux parois internes des valves; radicule inférieure.

On compte plus de cinquante espèces de saules, qui croissent dans presque tous les climats. Ce sont des arbres, des arbrisseaux ou des sous-arbrisseaux à chatons axillaires ou terminaux, recouverts dans leur jeunesse d'une écaille simple et en forme de coiffe. Les pétioles sont souvent un peu comprimés et munis de deux glandes.

Le saule à osier (*salix viminalis*, L.) est un arbrisseau à rameaux très-longs, droits, cassans, à écorce verdâtre; les feuilles sont linéaires, pointues, longues, les dentelures sont aiguës et blanchâtres en dessous. On n'emploie cet osier qu'écorcé, c'est pourquoi les vanniers les laissent dans leurs caves jusqu'à ce qu'ils poussent et soient en pleine sève, alors ils les écorcent et les lient par bottes afin qu'ils ne se contournent point. Avant de les employer, ils

les mettent tremper dans l'eau pour les rendre plus souples. L'écorce de cet osier est employée par les jardiniers. Pour faire une plantation de cet arbre, il faut choisir un terrein léger et doux, de la nature d'une bonne terre de pré, qui ne soit que deux ou trois pieds au-dessus de l'eau et qui ne soit jamais inondé; il doit en outre être exposé au soleil : il ne fait que languir à l'ombre.

Le saule marceau (*salix caprea*, Linn.) est un arbrisseau qui aime les lieux humides. Ses feuilles sont ovales, rudes au toucher, cotonneuses en dessous; les inférieures dentées sur leurs bords; les fleurs sont jaunes; le bois est blanc et cassant. Les vanniers en tirent de grandes perches, qu'ils refendent en lattes pour en faire la charpente de leurs ouvrages.

Le saule blanc(*salix alba*, Linn.) est un arbre qui devient assez grand lorsqu'on l'abandonne à lui-même. L'écorce de ses branches est lisse et d'un

verd pâle ; les feuilles sont elliptiques-lancéolées, blanches au-dessous, et garnies en dessus d'un duvet court et blanchâtre ; les dents inférieures sont glanduleuses.

Tous les saules sont des arbres fort utiles : ils peuvent servir à décorer les parties marécageuses des parcs ; ils sont d'un bel effet autour des prairies ; mais tant qu'ils sont jeunes, la dent du bétail leur est pernicieuse. Les abeilles se posent volontiers sur les saules, particulièrement lorsqu'ils sont en fleurs. Le charbon de saule se consume très-vîte au feu ; il est bon pour dessiner et pour la poudre à canon. M. Guettard croit que l'on pourroit faire du papier avec les aigrettes du saule. Les chatons mâles du saule marceau rendent une poussière que l'on dit être adoucissante et vulnéraire. Les fleurs du saule sont cordiales ; l'écorce, les feuilles et la semence s'emploient dans la dyssenterie et dans les crachemens de sang. On lave

les pieds dans la décoction du saule pour calmer les transports des fièvres ardentes, pour les insomnies, et pour modérer la trop grande agitation du sang.

Salix vient, dit-on, de *salire*, ainsi nommé parce qu'il croît très-vîte.

V° GENRE.

PEUPLIER, *Populus*. L. J. Lam.
(*Dioécie-octandrie.*)

Caractère générique. Chatons à écailles lâches, uniflores, frangées sur leurs bords, ou palmées et ciliées, rétrécies en onglet à leur base, insérées sur le milieu du pédoncule de la fleur; calice très-petit, en coupe, à limbe oblique et très-entier. Fleur mâle à huit étamines, insérées au fond du calice, saillantes; anthères oblongues, droites. Fleur femelle; ovaire simple, entouré à sa base, par le calice; un style très-court ou nul; quatre stigmates; capsule à une loge, à deux valves et à plusieurs semences, qui sont oblongues, munies d'une aigrette sessile et insérées à la partie inférieure des valves.

On compte cinq espèces dans ce genre,

trois croissent naturellement dans nos contrées, les deux autres se trouvent au Canada. Ce sont des arbres à feuilles ordinairement en cœur et triangulaires; les boutons à fleurs sont souvent développés avant que les feuilles paroissent, et les chatons sont entourés à leur base des écailles des boutons.

Le peuplier blanc (*populus alba*, Linn.) est un assez grand arbre de nos climats, à tige grisâtre. Ses rameaux sont couverts de feuilles un peu arrondies, dentées sur leurs bords, cotonneuses et blanchâtres en dessous, d'un vert brun en dessus. Cet arbre croît très-vîte dans les terreins marécageux. On peut le planter néanmoins dans tous les terreins. Nous en avons planté entre de gros ormes, dit M. Duhamel, pour remplir les places vides, et ils y ont bien réussi, ce qui n'est pas un médiocre avantage. Son bois sert à faire des charpentes légères. Les sculpteurs l'emploient en place du tilleul; on en fait

des sabots, des talons de souliers et des planches pour des fonds d'armoires, &c. On a tenté avec succès de faire du papier avec les aigrettes des semences de cet arbre : ce papier a été fin, soyeux, susceptible de recevoir la colle et d'être soumis à l'impression du marteau.

Le peuplier tremble (*populus tremula*, Linn.) devient un très-bel arbre dans les terreins humides. Il a une écorce unie et grisâtre; ses feuilles sont arrondies, anguleuses, glabres des deux côtés et portées sur des pétioles applatis sur les côtés, ce qui donne prise au vent et les agite sans cesse. Le bois de cet arbre sert à faire des sabots, des barres et des chevilles pour les futailles.

Le peuplier baumier (*populus balsamifera*, Linn.) est un assez grand arbre de la Caroline, acclimaté dans nos contrées. Ses feuilles sont ovales, dentées sur leurs bords et accompagnées de stipules odoriférantes et résineuses. Il aime l'humidité, il demande

une exposition chaude et craint les grands hivers. Cependant, placé dans un jardin bas, M. Duhamel lui a vu passer l'hiver de 1754, qui a fait périr beaucoup d'autres arbres. On le multiplie par marcottes et par boutures.

En général tous les peupliers de nos contrées aiment les lieux humides et même glaiseux. Il est à propos de ne pas les planter auprès des prairies, parce que leurs racines en absorbent la meilleure substance, et que leur ombrage ne permet à l'herbe d'y venir que de médiocre qualité, et en petite quantité. Tous ces arbres tracent beaucoup, et se multiplient facilement par les rejets qui poussent sur les racines. On ne doit jamais les étêter, il faut seulement les émonder, et on laisse la tige principale s'élever en futaie.

Populus, d'un mot grec, qui veut dire *tremo*, à cause du tremblement des feuilles d'une espèce, le peuplier tremble.

VIe GENRE.

GALÉ, *Myrica.* Linn. Juss. Lam.
(*Dioécie-tétrandrie.*)

Caractère générique. Chatons ovoïdes, ou ovale, oblong, couvert d'écailles en forme de croissant, imbriquées et uniflores, point de calice. Fleur mâle à quatre étamines (rarement six) ; filamens courts ; anthères droites. Fleur femelle, ovaire ovoïde, deux styles, stigmates simples, péricarpe petit, monosperme, sec, capsulaire et à trois lobes à son sommet, dans quelques espèces, plus souvent en drupe globuleux extérieurement.

On connoît sept à huit espèces de galé, dont une croît naturellement dans nos climats, les autres se trouvent dans l'Amérique septentrionale, au Cap de Bonne-Espérance et au Japon. Ce sont des arbres de moyenne grandeur ou des arbrisseaux aromatiques. Leurs feuilles sont parsemées de points résineux,

jaunâtres et brillans; ils portent des chatons axillaires ou terminaux, qui paroissent avant le développement des feuilles.

Le galé odorant, vulgairement piment royal (*myrica gale*, Linn.), est un petit arbrisseau odorant, qui s'élève à la hauteur de trois ou quatre pieds. Sa tige est munie d'une écorce brune et rougeâtre; les feuilles sont alternes, oblongues, un peu ressemblantes à celles des saules, rétrécies vers leur pétiole, et élargies vers leur extrémité supérieure, où elles sont bordées de dentelures : elles sont coriaces, et avec une loupe on apperçoit à leur surface des points résineux, jaunâtres et brillans. On trouve cet arbrisseau aux environs de Paris, dans des terreins humides et marécageux. Autrefois on le regardoit comme très-utile contre les teignes; mais il paroît, d'après Réaumur, qu'il ne leur fait aucun mal; il est néanmoins fort intéressant à mettre dans les

armoires, les appartemens, pour les parfumer, car toutes ses parties exhalent une odeur forte et aromatique. Autrefois, dit M. Tschudi, on s'en servoit comme du thé. Un médecin anglais a même fait un traité exprès pour prouver que c'étoit le véritable thé; mais depuis que le thé de la Chine a été apporté en Europe, l'on est bien convaincu qu'il diffère en tout de notre galé. C'est un arbrisseau fort intéressant à multiplier, par la bonne odeur qu'il procure.

Le galé cirier (*myrica cerifera*, L.), vulgairement l'arbre de cire de la Louisiane, est un joli arbrisseau qui s'élève à sept ou huit pieds de hauteur, sur une tige rameuse, couverte d'une écorce grisâtre. Ses feuilles sont alternes, lancéolées, pointues, dentées en scie dans leur partie supérieure, entières et fort rétrécies vers leur base; les fleurs sont en chatons courts et sessiles, il leur succède des baies globuleuses de la grosseur

de pois médiocres et couverts d'une poudre onctueuse, blanche et grenue. Les habitans de la Louisiane font bouillir ces baies dans l'eau, et en retirent une espèce de cire verte dont on peut faire des bougies. Une livre de graines produit deux onces de cire : un homme peut aisément en cueillir quinze livres par jour. On est parvenu dans ces derniers temps à rendre cette cire blanchâtre. L'eau qui a servi à obtenir cette cire, est astringente. On prétend qu'en faisant fondre du suif dans cette eau, il acquiert presque autant de consistance que la cire. Quand on a enlevé la cire de dessus les baies, on apperçoit sur leur surface une couche d'une matière qui a la couleur de la laque ; l'eau chaude ne la dissout point, mais l'esprit-de-vin en tire une teinture.

Myrica, nom que Théophraste donnoit aux *tamarix*.

TROISIÈME SECTION.

Fleurs monoïques.

VIIe GENRE.

BOULEAU, *Betula*. L. Juss. Lam.
(*Monoécie-tétrandrie.*)

Caractère générique. Fleur mâle ; chatons grêles, longs, pendans, couvert d'écailles imbriquées, trois à trois, concaves uniflores ; écaille du milieu plus grande et ovale ; écailles latérales plus étroites et lancéolées, point de calice ; douze étamines insérées sur l'écaille du milieu. Fleur femelle ; chatons plus gros et plus courts que ceux des fleurs mâles, couverts d'écailles imbriquées, horizontales, plus ou moins rétrécies dans leur partie inférieure, élargies ou à trois lobes à leur sommet ; point de calice, un ovaire comprimé, entouré d'une aile membraneuse, biloculaire, deux styles persistans ; stigmates simples ; capsule entourée d'un rebord membraneux, à une loge, et monosperme dans la maturité.

Ce genre comprend quelques espèces

de nos climats; ce sont des arbres à chatons axillaires, portés sur des pédoncules simples; les écailles des chatons femelles sont en forme d'ancre dans le bouleau noir.

Le bouleau commun (*betula alba*, L.) est un arbre qui s'élève à soixante ou quatre-vingts pieds de hauteur dans un bon terrein, et qui ne forme qu'un arbrisseau dans un lieu aride et montagneux. L'écorce est ordinairement lisse, satinée et très-blanche, ce qui fait reconnoître de fort loin un bouleau dans une forêt; ses feuilles sont alternes, ovales-pointues, presque triangulaires, d'un vert clair en dessus, un peu blanchâtres en dessous, glabres des deux côtés, mais pubescentes dans leur jeunesse. Cet arbre croît avec facilité dans toutes les forêts septentrionales de l'Europe, même dans les terreins arides et pierreux; c'est pourquoi, dit M. le baron de Tschudi, ceux qui ont des terreins semblables ne sauroient mieux faire

que d'y établir des taillis de bouleaux. C'est le dernier que l'on trouve vers le pôle arctique, et c'est le seul que produise le Groënland. Son écorce est presque incorruptible. Les Lapons s'en servent pour couvrir leurs toits. Il n'est pas rare de trouver sous ces climats glacés des bouleaux dont le bois, depuis un temps infini, est mort et détruit de vétusté ; mais dont l'écorce subsiste seule et conserve encore à l'arbre sa figure. Ses feuilles donnent une couleur jaune, que l'on peut communiquer aux laines, en les faisant bouillir ensemble. A Pétersbourg, on emploie l'écorce intérieure du bouleau pour tanner les peaux et faire des filets et des voiles pour les barques. Les Kamtchadales construisent leurs pirogues avec une seule tige ; ils mangent son écorce lorsqu'elle est encore verte, et ils en retirent une boisson fort de leur goût. Dans tous nos climats, on retire de ce bouleau, par les incisions que l'on fait

à son tronc et à ses fortes branches, une grande quantité de sève ou liqueur, un peu acide et agréable à boire. Elle a une bonne odeur, et peut se conserver une année dans des vaisseaux bien fermés. Les bergers se désaltèrent souvent dans les forêts avec cette liqueur, sortant des mains de la nature.

Betula. On n'est point d'accord sur l'étymologie de ce mot ; Vossius croit qu'il est d'origine celte.

VIIIe GENRE.

CHARME, *Carpinus*. L. J. Lam.
(*Monoécie-polyandrie.*)

Caractère générique. Chatons oblongs, couverts d'écailles imbriquées, lâches et uniflores. Fleur mâle, chaton grêle et alongé ; écailles ovales, acuminées, concaves, ciliées ; six à quatorze étamines courtes, anthères velues à leur sommet. Fleur femelle, écailles des chatons lancéolées, velues ; ovaire à deux loges, deux styles, deux stigmates, capsule osseuse, monosperme.

On connoît quatre espèces de charme, dont une croît naturellement dans nos climats, une dans le Levant, une dans l'Italie et une autre dans la Virginie. Ce sont des arbres ou de grands arbrisseaux, dont les feuilles sont simples et alternes ; et l'on peut les cultiver en pleine terre en Europe.

Le charme commun (*carpinus be-*

tulus, L.) est un arbre assez élevé dans les bons terreins. Son écorce est unie, blanchâtre et mouchetée de taches grises; ses rameaux sont garnis de feuilles alternes, pétiolées, ovales, glabres, nerveuses en dessous.

Le charme se multiplie très-bien de semences, mais plus vîte de branches couchées. Il vient dans toute sorte de terreins, et il a l'avantage de croître même sous l'ombrage. Son bois est blanc, fort dur, et d'un usage fréquent dans le charronnage; et dans les lieux où l'orme est rare, on en fait des essieux: il est d'usage pour la monture des outils et des vis de pressoirs. Ce bois est très-bon à brûler et donne d'excellent charbon: il est fort recherché pour les fourneaux de verrerie, parce que son feu est vif et brillant. De tous les arbres que l'on connoît, le charme est le plus propre de tous à former des palissades, auxquelles on a donné le nom de charmilles, des haies, des portiques, des

colonnades et toutes ces décorations de verdures qui faisoient autrefois le premier et le plus grand embellissement d'un jardin bien ordonné. Toutes les formes qu'on donne à cet arbre lui deviennent si propres, qu'il se prête à tout ce qui y a rapport. On peut le transplanter à cet effet petit ou grand ; il souffre la tonture en été comme en hiver, et la souplesse de ses jeunes rameaux favorise la forme qu'on en exige et qui est complétée par leur multiplicité.

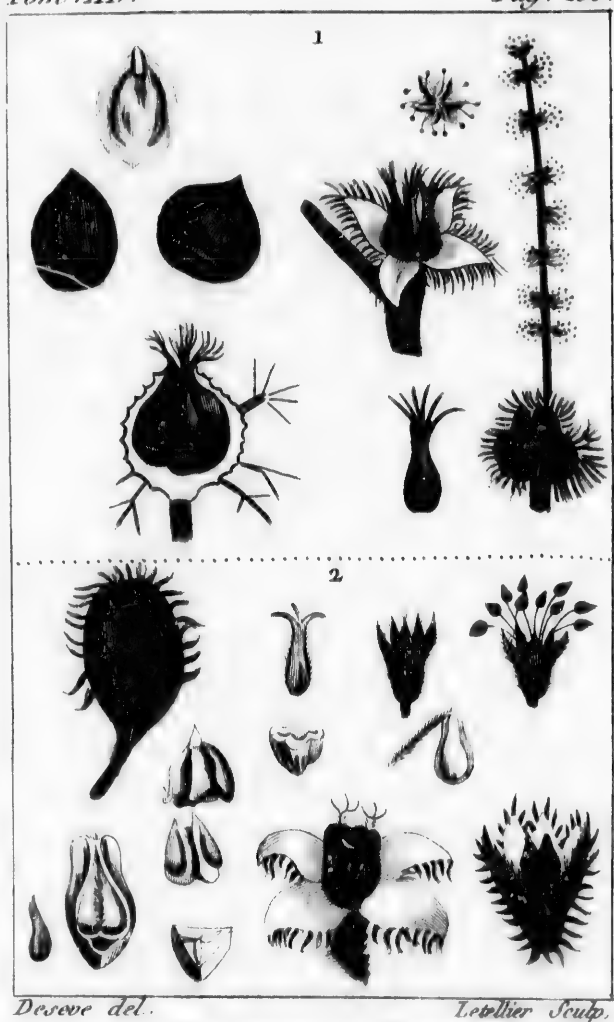
Carpinus (Pl.), latin radical.

IXe GENRE.

HÊTRE, *Fagus*. Linn. Juss. Lam.
(*Monoécie-polyandrie*. L.)

Caractère générique. Fleur mâle ; chatons globuleux, pendans, portés sur de longs pédoncules ; calice monophylle, en cloche, à cinq ou six découpures pointues ; huit à douze étamines ; filamens filiformes, plus longs que le calice ; anthères droites, oblongues. Fleur femelle ; involucre commun, biflore, quadrifide, hérissé d'épines molles, calice adhérent, à six divisions, tomenteux ; ovaire supérieur à trois loges, surmonté d'un style trifide, à stigmate simple. Fruit involucre renfermant deux noix, triquêtes, coriaces, luisantes, unies et lisses en dehors ; graine huileuse conforme à la noix.

Ce genre que Linné avoit réuni avec le châtaignier, renferme une seule espèce, qui est le hêtre de nos forêts (*fagus sylvatica*, Linn.), vulgairement fau, fouteau : c'est un arbre très-élevé,



Deseve del. *Letellier Sculp.*

1. Castanea. 2. Fagus

sur un tronc droit, à écorce unie et d'une couleur cendrée ou grisâtre; ses rameaux sont nombreux, son feuillage est épais; il a des feuilles alternes, ovales, un peu pointues, légèrement dentées et portées sur des pétioles courts, glabres et luisans en dessus et en dessous.

On trouve le hêtre dans les forêts de toute l'Europe et dans l'Amérique septentrionale. Tous les auteurs en ont parlé comme un des plus beaux et des plus utiles. Les amandes qui sont dans les semences, dit Duhamel, sont presque aussi agréables à manger que les noisettes : on prétend qu'elles sont diurétiques; les porcs les mangent avec avidité. La farine de faine peut servir à faire du pain, qui, par son onctuosité, devient utile dans les maladies des reins, et pour faciliter la sortie du gravier. On en retire une huile fort douce qui ressemble à celle de noisette. M. Disnard a prétendu que l'huile de

faine nouvellement tirée, cause des pesanteurs d'estomac, mais qu'elle perd cette mauvaise qualité en la conservant un an dans des cruches de grès bien bouchées, que l'on enterre. Le bois de hêtre sert à une infinité de petits usages; nos charpentiers ne savent pas s'en servir, ils le trouvent trop cassant et sujet à la vermoulure. Les Anglais, plus économes de toute espèce de bois, ont trouvé le moyen de l'employer à de grosses constructions, voyez à ce sujet l'ouvrage de M. Ellis. La cendre du bois de hêtre sert à faire de bonne soude pour les verreries. En général cet arbre s'accommode de tous les terreins, même de ceux où les pierres et les roches permettent à peine un passage aux racines. Lorsqu'on veut en faire des rames de galère et d'autres ouvrages qui exigent du ressort dans le bois, il est à propos de l'élever en massif dans une terre légère, qui ait beaucoup de fond et qui ne soit ni trop sèche ni trop hu-

mide, parce qu'alors il pousse avec vigueur et acquiert une tige bien droite.

Fagus vient d'un mot qui signifie *edo, je mange*, ainsi nommé parce qu'on peut se nourrir de son fruit.

Xe GENRE.

CHATAIGNIER, *Castanea*. Tourn. Gærtn. Vent. *Fagus*. Linn. Juss. (*Monoécie-polyandrie.*)

Caractère générique. Chatons linéaires, grêles, fort alongés, monoïques. Fleurs mâles rapprochées par petits paquets ; calice ordinairement à six divisions ; cinq à vingt étamines ; filets plus longs que le calice ; anthères arrondies. Fleur femelle involucre, un à trois situés à la base du chaton globuleux, armés d'épines rameuses et piquantes, quadrifides, velus et soyeux intérieurement, ordinairement à trois fleurs, persistans ; calice monophylle, adhérent, à cinq ou six dents à son limbe ; ovaire presque globuleux ; six styles, cartilagineux, persistans, stigmates simples. Fruit, une à trois noix

ou châtaignes arrondies, convexes d'un côté, applaties de l'autre, coriaces, très-glabres; graine farineuse, conforme à la noix.

On connoît trois espèces de châtaigniers, dont l'une croît dans nos climats, les autres, cultivées en Europe depuis plusieurs années, sont originaires de l'Amérique septentrionale.

Le châtaignier ordinaire (*fagus castanea*, Linn.) est un grand et bel arbre, son écorce est unie et grisâtre; ses rameaux portent des feuilles alternes, longues, lancéolées, bordées de dents aiguës, un peu grandes, vertes et glabres des deux côtés; les chatons des fleurs mâles sont grêles, presqu'aussi longs que les feuilles, blanchâtres et ont une odeur désagréable. Cet arbre est d'un grand usage en économie publique. Son bois est fort estimé pour la charpente qui n'est point exposée aux alternatives de l'eau et du sec : on en a vu qui ont duré des siècles. Lorsqu'il est

encore à la grosseur de taillis, on en fait de bons cerceaux pour les barrils. Dans les forêts, le bois de châtaignier propre à la charpente, se débite comme celui du chêne. Dans quelques parties de la France, le fruit de cet arbre nourrit une partie de l'année les hommes et les animaux. On en fait du pain qui est nourrissant, mais fort lourd, indigeste et venteux. Dans le Limousin on compose une espèce de bouillie qu'on nomme le châtigna. On sert les marrons et les châtaignes sur les meilleures tables, soit bouillies, soit rôties sous la cendre ou grillées dans une poële. On en fait aussi des compottes et des confitures sèches, qu'on nomme marrons glacés.

Castanea, de Castane, nom d'une ville de la Pouille, d'où il fut apporté à Rome.

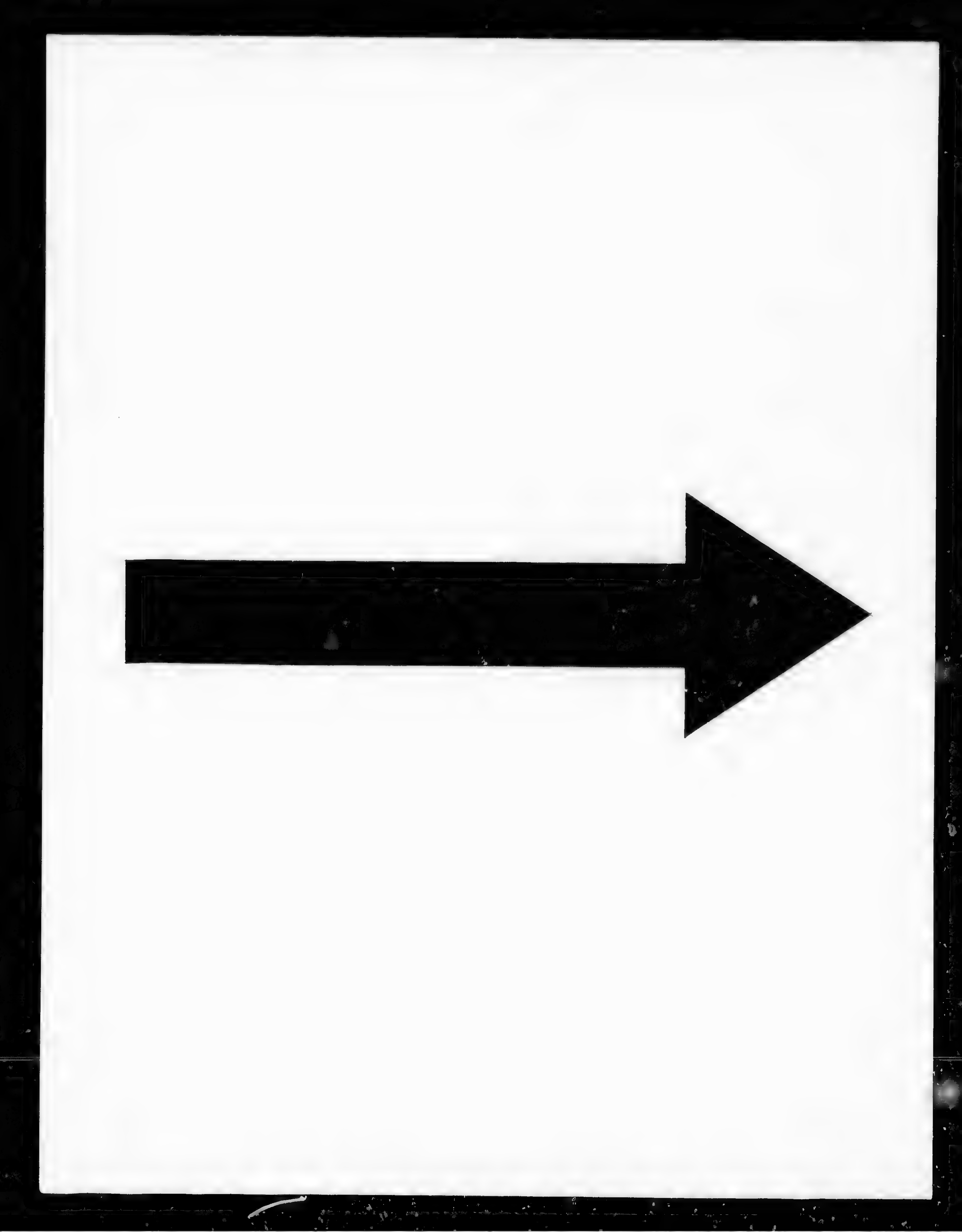
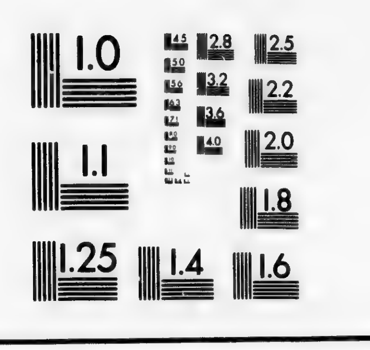


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



XIe GENRE.

CHÊNE, *Quercus.* Linn. Juss. Lam.

(*Monoécie-polyandrie.*)

Caractère générique. Filiforme, lâche, pendant. Fleurs femelles en petit nombre, et situées au-dessous des fleurs mâles. Fleur mâle ; calice à quatre ou cinq divisions ; cinq à dix étamines. Fleur femelle ; calice dur, hémisphérique, entier : un ovaire, un style, stigmates cinq ; capsule ovale, coriace, monosperme, persistante et entourée à la base, par le calice extérieurement raboteux ou muriqué.

Ce genre, très-nombreux en espèces, renferme des arbres et des arbrisseaux, la plupart d'une grande utilité et d'un aspect fort beau. Les feuilles sont caduques dans quelques-uns et persistantes dans d'autres ; les chatons sont axillaires. On compte plus de quarante espèces de chênes, dont un grand nombre, originaires de l'ancien continent,

ont été naturalisés en France; quelques-uns y croissent naturellement. M. Michaux a publié un ouvrage sur les chênes de l'Amérique septentrionale, que l'on peut consulter.

Le chêne à grappes, ou chêne commun à longs pédoncules (*quercus racemosa,* L.), est un grand et bel arbre dont le bois est d'une excellente qualité. Dans un bon terrein, sa tige s'élève jusqu'à quatre-vingt-dix pieds de hauteur; l'écorce de son tronc est épaisse, raboteuse, crevassée, brune ou grisâtre à l'extérieur, et rousse ou rougeâtre en dedans. Ses feuilles sont alternes, ovales-oblongues, plus larges vers leur sommet que dans leur partie inférieure. Leur surface supérieure est lisse, d'un beau verd un peu foncé, et l'inférieure est presque glauque, avec des nervures latérales et obliques. Les pédoncules auxquels les fruits sont attachés, ont deux ou trois pouces de longueur, et portent un, deux ou trois

glands à cupule courte, grise, très-peu tuberculeuse.

Le chêne roure, ou chêne commun à glands sessiles (*quercus robur*, L.), diffère de l'espèce précédente par ses glands qui sont portés sur des pédoncules très-courts et paroissent sessiles. Cette espèce comprend un très-grand nombre de variétés, dont les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas de parler.

Les plus belles forêts de l'Europe sont peuplées de chênes, qui tiennent le premier rang parmi les arbres de nos climats. Le fruit fournit une nourriture abondante aux cochons, lors [illegible] les gelées du printemps ne nuisent pas aux fleurs. Les bêtes fauves ne le dédaignent pas. Les feuilles, l'écorce, le bois et toutes les galles que l'on trouve accidentellement sur cet arbre, sont, en général, stiptiques et astringentes. Nul bois n'est d'un usage aussi général que celui du chêne. Il est le plus re-

cherché et le meilleur pour la charpente des bâtimens et la construction des navires, pour la menuiserie, le charronage, &c. L'écorce de cet arbre, pilée et réduite en poudre, forme le meilleur tan qu'on puisse employer pour la préparation des cuirs. Les galles ou piqûres d'insectes qu'on trouve sur les chênes, servent à teindre en noir, et à préparer plusieurs sortes d'étoffes à recevoir différentes sortes de teintures.

Presque toutes les situations conviennent aux chênes, le fond des vallées, la pente des collines, la crête des montagnes, les lieux humides, secs, sablonneux, il s'établit par-tout; mais il en résulte de grandes différences dans la qualité de son bois. Dans les terres fortes, il croît lentement; mais son bois a plus de dureté et de solidité. Il profite assez bien dans les terres grasses; mais son bois étant trop tendre et cassant, n'est pas assez dur pour les charpentes.

Le chêne vert, l'yeuse (*quercus ilex*, Linn.), est un arbre de moyenne grandeur, qui croît lentement, dont le bois est dur et lourd. On en trouve plusieurs variétés; leur écorce est presque entière ou très-peu crevassée. Les feuilles sont petites, d'une consistance dure ou coriace comme celles du laurier; elles sont blanchâtres et cotonneuses en dessous dans leur jeunesse; les arbres en sont couverts toute l'année; ce qui leur a fait donner le nom de chênes verds. Le bois est lourd, très-dur, extrêmement fort, et pourrit difficilement. On s'en sert dans la marine pour faire des essieux de poulies, et on le préfère à tout autre dans les endroits qui doivent éprouver beaucoup de frottement. L'écorce et les feuilles servent, dans quelques provinces, à tanner les cuirs. Dans les climats chauds, on trouve beaucoup d'yeuses; ils n'y viennent pas fort grands. Tournefort, néanmoins, en a vu de très-élevés dans l'île de

Candie. On les multiplie en semant les glands ; on peut aussi greffer les espèces rares sur celles qui sont plus communes. Il est plus avantageux de tirer les glands du Nord que des pays chauds ; les arbres qui en proviendront seront plus durs au froid.

Le chêne liége (*quercus suber*, L.) a l'écorce fort épaisse, spongieuse, crevassée, et qui est connue sous le nom de liége. C'est un arbre de moyenne grandeur, très-rameux, et dont l'écorce se détache d'elle-même quand on n'a pas soin de l'ôter, et elle se remplace tous les sept ou huit ans par une nouvelle écorce qui se forme en dessous. Le chêne liége croît naturellement en Italie, en Provence ; il est sensible au froid, et supporte difficilement les gelées des provinces septentrionales de la France. On le multiplie par le moyen de ses glands, et l'on prétend que le retranchement de l'écorce, loin de lui nuire, lui est en quelque façon néces-

saire. Tout le monde sait que c'est avec cette écorce qu'on fait des bouchons de bouteille. Le beau liége doit être léger, uni, d'une moyenne grosseur, facile à couper et de couleur rougeâtre. Cette écorce brûlée dans des vaisseaux bien fermés, produit la poudre appelée *noir d'Espagne*, et employée dans différens arts.

Quercus, d'un mot grec qui veut dire *dur, raboteux ;* ainsi nommé à cause de son écorce.

XIIe GENRE.

COUDRIER, *Corylus*. L. J. Lam.

(*Monoécie-polyandrie.*)

Caractère générique. Fleur mâle, chaton alongé, cylindrique, couvert d'écailles imbriquées, velues et fendues en trois; division moyenne de chaque écaille grande et recouvrant les divisions latérales; huit étamines à filets très-courts, à anthères droites, oblongues. Fleur femelle, bourgeon écailleux renfermant plusieurs fleurs femelles, sessiles, ovaire presque globuleux, deux styles saillans de couleur pourpre; stigmates simples, noix ovale, globuleuse, ossense, ratissée à sa base, recouverte par le calice qui s'est fort alongé, à une loge et souvent à une graine qui est huileuse.

On compte trois espèces de noisetiers, dont une croît naturellement dans nos climats; une autre s'y est naturalisée, et vient des environs de Constantinople; la troisième se trouve dans

l'Amérique septentrionale. Ce sont des arbres plus ou moins élevés, à bourgeons contenant les fleurs femelles, ordinairement écartés des chatons.

Le noisetier commun ou coudrier, (*corylus avellana*, L.) est un arbrisseau très-commun dans les bois taillis et les haies; ses tiges sont droites, rameuses, flexibles; leur écorce est tachetée et couverte de duvet sur les jeunes branches; ses feuilles sont alternes, pétiolées, ovales-arrondies, entières, dentées sur leurs bords, terminées en pointe, nerveuses; les fleurs mâles sur des chatons pédonculés, grêles, cylindriques, pendans, réunis plusieurs ensemble au même point d'insertion, paroissent long-temps avant les feuilles, dans le courant du mois de février. Les fleurs femelles sont sessiles, axillaires et adhérentes aux tiges. Le fruit renferme une ou deux amandes, il est glabre et fixé par sa base dans une enveloppe mince, déchirée en ses bords et

charnue à sa base. On a obtenu par la culture un grand nombre de variétés de cet arbrisseau. Elles diffèrent du noisetier sauvage par la grosseur du fruit. En général, le coudrier est peu cultivé, parce que ses fruits sont peu estimés et qu'il croît en abondance dans les bois. On tire de ces fruits une huile douce, très-utile pour la toux invétérée, et chez les confiseurs on la couvre de sucre; mais elle nourrit peu, pèse sur l'estomac et se digère difficilement, sur-tout quand elle est fraîche. Les personnes qui ont la poitrine délicate doivent s'abstenir d'en manger. Le bois de noisetier, différent de celui de tous les autres arbres, a plus de valeur quand il est petit que lorsqu'il est devenu gros. On s'est assuré, par plusieurs expériences, qu'il dure trois fois davantage lorsqu'il a été coupé dans le temps de la chute des feuilles, que lorsqu'il a été abattu pendant l'hiver ou au commencement du printemps; mais il n'est

propre qu'à des petits usages. On l'emploie à faire des cerceaux pour les futailles, parce qu'il est droit, souple et sans nœuds; on fait des arcs de flèches avec les branches souples du coudrier. Les fagots que l'on obtient de ses petites branches servent à chauffer le four.

Le noisetier du Levant (*corylus colurna*, Linn.) est un arbrisseau peu différent du précédent par son feuillage; mais ses fruits sont plus ronds et deux fois plus gros. Les calices sont aussi plus grands; ils recouvrent entièrement les fruits, et sont profondément découpés sur leurs bords. Il s'est acclimaté dans nos jardins, quoiqu'il soit originaire de Constantinople.

Corylus vient d'un mot grec, suivant Martinius, qui signifie *noix*.

XIIIe GENRE.

LIQUIDAMBAR. Linn. Juss. Lam.

(*Monoécie-polyandrie.*)

Caractère générique. Fleur mâle, chatons coniques, lâches, munis chacun à leur base, d'un involucre à quatre feuilles et caduc; étamines nombreuses, réunies en boule et très-serrées. Fleur femelle, chatons globuleux, munis chacun à leur base, d'un involucre conforme à celui des fleurs mâles; réceptacle commun, grand, sphérique, creusé d'alvéoles nombreuses; calice de chaque fleur campanulé, anguleux, extérieurement à son limbe; un ovaire; deux styles; deux stigmates; deux capsules dans chaque alvéole du réceptacle commun, coriaces, à une loge, s'ouvrant intérieurement, et renfermant plusieurs semences ailées à leur sommet, luisantes et attachées aux parois des capsules.

On connoît trois espèces dans ce genre; ce sont des arbres résineux, à feuilles alternes, palmées ou sinuées; à fleurs

très-petites, unisexuelles, ramassées en têtes globuleuses, pédonculées et disposées sur des grappes terminales. Deux liquidambars croissent dans l'Amérique septentrionale; le troisième nous vient du Levant.

Le liquidambar d'Amérique, (*liquidambar styraciflua*, Linn.) est un arbre élevé de l'Amérique septentrionale. Son tronc est droit, nu dans sa partie inférieure, terminé en cime pyramidale, garnie d'un beau feuillage, approchant de celui de l'érable. Ses rameaux sont cylindriques, glabres, rougeâtres lorsqu'ils sont jeunes. Ils sont garnis de feuilles alternes sur les jeunes pousses, fasciculées sur le vieux bois, pétiolées et palmées à plusieurs lobes alongés, très-pointus, divergens, simples et finement dentés dans leur contour. Elles sont vertes des deux côtés, un peu visqueuses dans les temps chauds, et ont leurs nervures postérieures un peu velues, avec des poils très-abondans

dans les aisselles de ces nervures. Ses fleurs paroissent au commencement de la belle saison, elles sont disposées sur des grappes terminales, un peu plus courtes que les feuilles. Les fruits sont hérissés de pointes molles. Il découle de l'écorce de cet arbre, avec ou sans incision, un suc résineux de la consistance du vernis gras, de couleur jaune-rougeâtre, et d'un goût âcre et aromatique. Son odeur approche de celle du styrax et de l'ambre gris. Il est émollient, maturatif et détersif : autrefois on en faisoit un très-grand usage pour parfumer les peaux et les gants; mais on l'a négligé parce que son odeur étoit trop forte et portoit à la tête, et on a préféré les parfums de fleurs de notre pays aux parfums étrangers. Les missionnaires envoyés dans les pays où on le trouve, se servoient du bois du liquidambar, au lieu d'encens, et son odeur étoit aussi agréable. Lorsque le suc du liquidambar est nouvellement

récolté, il s'en sépare une matière balsamique, roussâtre, oléagineuse, très-limpide et fort fluide; c'est ce qu'on nomme huile du liquidambar; elle est beaucoup plus odoriférante et nage sur le baume.

Le liquidambar du Levant (*liquidambar orientalis*, Lam.) est un arbre très-distinct du précédent, par ses feuilles qui sont moins grandes, d'un vert glacé, à lobes plus courts, moins pointus et moins simples; elles sont très-aromatiques. Les jeunes rameaux de cet arbre ont l'écorce lisse et rougeâtre. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, palmées, à cinq lobes un peu obtus, découpés, lobés et dentelés; elles sont glabres des deux côtés, même sur les nervures postérieures. Ses fruits sont plus petits et moins hérissés de pointes que ceux du précédent. « M. Peysson-
» nel, dit Duhamel, en nous envoyant
» de Smyrne les fruits de cet arbre,
» nous marque expressément qu'il croît

» comme le saule, le pied dans l'eau ». On dit qu'il fournit, dans le Levant, une sorte de storax : comme on vend dans les boutiques du storax en larme, d'autre en pain et d'autre liquide, il est probable que ces substances sont fournies par différens arbres, et que celui-ci soit du nombre.

Liquidambar ou *liquidum ambar*, ambre ou baume liquide.

XIVe GENRE.

PLATANE, *Platanus*. L. J. Lam.

(*Monoécie-polyandrie.*)

Caractère générique. Chaton globuleux. Fleur mâle ; étamines nombreuses et écailles linéaires entremêlées ; anthères oblongues, à quatre angles, adnées aux filamens qui sont épaissis à leur sommet. Fleur femelle ; ovaires nombreux, entourés d'écailles courtes, spatulées et pubescentes, surmontés chacun d'un style persistant ; stigmate crochu ; graines en nombre égal à celui des ovaires, rétrécies

et velues à leur base, renflées et globuleuses dans leur milieu, très-rapprochées et acuminées à leur sommet.

On compte deux espèces de platanes, l'un d'Orient, l'autre d'Occident; tous les deux sont naturalisés dans nos climats. Ce sont des arbres à feuilles sinuées, palmées comme dans plusieurs érables. La base des pétioles est renflée et recouvre le bouton qui se forme. Ils ont deux ou trois chatons, portés sur un pédoncule commun, sessiles et pendans; les chatons des fleurs femelles sont plus grands que ceux des mâles.

Le platane d'Orient (*platanus orientalis*, Lin.) est un arbre fort élevé, à tige droite, son écorce est fine, lisse et verte; les feuilles sont palmées, vertes en dessus et blanchâtres en dessous; la base de leur pédoncule est renflée et recouvre le jeune bouton. Son feuillage forme une belle tête touffue. Les semences sont attachées à un noyau rond

et dur ; elles forment par leur assemblage des boules colorées. On peut employer cet arbre à faire de belles avenues ; les feuilles conservent leur verdure jusqu'aux premières gelées, et tout le feuillage exhale une odeur balsamique, douce et agréable, aussi ces arbres sont propres à être mis dans les bosquets d'automne. On peut les multiplier de graines, de boutures, de branches couchées et même par les racines. Voici une suite d'anecdotes relatives à cet arbre : « Pline est le premier au-
» teur qui en ait parlé, il dit que cet
» arbre fut porté de l'Asie dans la Grè-
» ce ; de-là par mer, d'Albanie à l'île
» de Diomède, nommée alors Pelagoza,
» où il servit d'ornement à son tom-
» beau ; il fut transporté ensuite dans
» la Sicile. Le roi Denys en envoya de
» Regio dans la Calabre, où ces arbres
» servirent à l'ornement et à l'ombrage
» de son palais.

» Le plane est réputé, par Pline et

» Théophraste, l'arbre de plus longue
» durée. Pline ajoute qu'il y en avoit
» un de son temps, dans un bois d'Ar-
» cadie, qui avoit été planté de la main
» d'Agamemnon.

» Les Grecs en faisoient le plus grand
» cas; ils en formoient les avenues et
» les bois qui environnoient leurs éco-
» les à Athènes. L'un de ces arbres
» étoit si prodigieux, que ses racines
» excédoient de trente-six pieds l'om-
» brage de ses branches. Pline fait men-
» tion d'un plane célèbre en Lycie,
» planté près d'une fontaine sur le grand
» chemin, dont le tronc avoit quatre-
» vingt-un pieds de circonférence; ses
» branches étoient si fortes qu'elles
» étoient comparées à autant d'arbres
» particuliers, et son ombrage étoit une
» espèce de bosquet touffu impénétra-
» ble aux rayons du soleil; cet arbre
» par le laps des siècles, étoit devenu
» creux; on le nommoit la maison ou
» la grotte végétante; on y voyoit des

» bancs de mousse sur lesquels se repo-
» soient les voyageurs fatigués ; cet ar-
» bre excita l'admiration de Lycinius
» Multanus, alors gouverneur de cette
» province ; il régala dans son creux,
» dix-huit de ses amis ; les feuilles tom-
» bées et séchées leur servoient de ta-
» pis, et lorsque la pluie tomboit, ces
» convives qui en étoient abrités se fai-
» soient un plaisir de la chute de la
» pluie, par goutte, de feuille en feuil-
» le et de branche en branche.

» Il existe maintenant un très-beau
» plane près d'une fontaine, à Cortina,
» dans l'île de Candie ; on dit qu'il est
» toujours vert ; en ce cas, il faudroit
» attribuer cette singularité au climat
» de cette île ; mais les Grecs enthou-
» siasmés du fabuleux, assuroient que
» cette singularité étoit un don de Ju-
» piter pour cacher ses amours avec
» Europe.

» Ælien rapporte que Xercès étoit si
» enchanté de l'ombrage d'un plane

» dans les plaines de Lydie, qu'il se re-
» posa plusieurs jours avec sa cour
» sous cet arbre ; il dépouilla sa suite de
» ses bijoux pour en décorer le plane
» qui lui avoit procuré de si doux mo-
» mens, qu'il préféra à la continuation
» de sa marche à la tête d'une armée,
» à qui ce délai fit manquer le moment
» de la victoire.

» Pline nous assure que le plane ne
» tarda pas, en Sicile, de gagner le reste
» de l'Italie ; sa verdure, son ombrage
» plaisoient aux Romains, au point que
» c'étoit à l'abri de cet arbre qu'ils fai-
» soient leurs repas les plus gais ; ils ar-
» rosoient de vin les racines du plane
» pour augmenter sa végétation.

» Caligula fut frappé d'étonnement
» à la vue d'un plane qu'il vit à Vele-
» tri ; les branches horizontales de cet
» arbre étoient naturellement tournées
» de manière qu'elles imitoient le plan-
» cher d'un appartement ; d'autres bran-
» ches se contournoient en forme de

» bancs, d'autres encore qui s'élevoient » formoient une espèce de dôme : l'Em- » pereur y fit un banquet où il étoit » assis avec quinze convives, et il res- » toit encore un emplacement suffisant » pour les domestiques qui servoient la » table. Caligula étoit si enchanté de » cet arbre, qu'il le nomma son nid.

» Ceux qui ont voyagé en Perse ont » été étonnés de la beauté des jardins » d'Ispahan, plantés de planes toujours » verts, malgré la chaleur excessive du » climat, par les soins que l'on prend » d'entretenir la fraîcheur des racines, » par des rigoles d'eau courante. Oléa- » rius fit cette observation en 1637, et » ajoute que les Persans se servent du » bois de plane pour les charpentes et » leur menuiserie, qu'il est, étant » vieux, de couleur brune mélangée » de veines jaspées, qu'étant frotté » d'huile, il surpasse en beauté le » noyer.

» De l'Italie, le plane, suivant Pli-

» ne, gagna l'Espagne et la France ; ce » n'est que très-long-temps après qu'il » fut transplanté en Angleterre ; si cette » dernière transplantation fut tardive, » elle fut aussi celle qui fut la mieux » suivie lorsqu'on y prit goût ».

Les planes ou platanes se dépouillent de leur écorce, elle se détache de l'arbre par grandes plaques larges comme la main.

Le platane d'Occident (*platanus occidentalis*, Lin.) est un gros arbre dont l'écorce est fine et fort unie ; sa tige est droite, le bois jaune, uni, un peu dur et sans fil ; ses feuilles sont lobées, d'un vert plus foncé en dessus qu'en dessous. On peut former avec cet arbre de superbes avenues ; ses feuilles sont rarement endommagées par les insectes. Riccioli rapporte que les Turcs emploient le platane d'Orient à la construction des vaisseaux ; le bois en est très-dur, on le compare au hêtre ; il est plus blanc et pas plus veiné que le hêtre du

Canada. On l'y emploie avec succès aux ouvrages de charronage et de menuiserie ; il est d'un tissu très-serré, fort pesant quand il est verd, mais assez léger lorsqu'il est sec. M. Lepage dit que l'écorce de la racine de ce platane, est un remède souverain pour les coupures, et d'ailleurs assez rouge pour fournir elle-même une teinture de cette couleur.

Platanus, formé d'un mot grec qui signifie ample, large ; ainsi nommé, parce que les feuilles sont fort larges ou parce que les rameaux forment à leur sommet une cime ample.

FIN DU TOME QUATORZIÈME.